

Anne-Marie Châtelet

**Histoire des types d'édifices dans l'Europe
contemporaine**

Volume 3 : Synthèse des travaux menés, en cours et en perspective

**Université Paris IV-Sorbonne École doctorale Histoire moderne et
contemporaine Centre Roland Mousnier (UMR-CNRS)**

Dossier d'habilitation à diriger les recherches - discipline : Histoire

Présentée et soutenue publiquement le 10 décembre 2007 devant

Jean-Pierre Chaline, Professeur à l'université Paris IV-Sorbonne

Jean-Louis Cohen, Professeur à l'Institute of Fine Arts, New York
University

Jean-Noël Luc, Professeur à l'université Paris IV-Sorbonne

Andrew Saint, General Editor, The Survey of London, English Heritage

Wolfgang Voigt, Stellvertretender Direktor des Deutschen Architektur-museums
in Frankfurt

Danièle Voldman, Directrice de recherche au CNRS-Paris I

À voir un parcours encadré par une thèse sur la naissance de l'architecture scolaire et une étude sur les écoles de plein air, on peut croire à une unité de son sujet. D'un bout à l'autre, il s'agit toujours d'architecture scolaire, dont l'histoire s'enchaîne et s'élargit. Elle concernait d'abord des bâtiments construits à Paris entre 1870 et 1914, elle traite aujourd'hui des édifices réalisés en Europe entre 1904 et 1953. Le choix d'une habilitation entreprise sous les auspices conjoints de l'histoire de l'éducation et de l'histoire de l'architecture plaide dans le même sens : les deux pôles, entre lesquels se présente ce parcours, sont l'architecture et l'éducation. Seul le titre générique de l'habilitation — Histoire des types d'édifices dans l'Europe contemporaine —, dans lequel il n'est pas fait mention de l'école, peut introduire le doute. De fait, le recueil d'articles réunit des réflexions sur d'autres objets et je serais tentée de l'introduire par ce qu'écrivait Mona Ozouf dans la préface de *L'École de la France* :

À considérer [...] la brocante de mes propres articles, je me laisserais volontiers gagner, outre le sentiment d'intimidation, par — une fois n'est pas coutume — une hypothèse féministe : le travail intellectuel des femmes ne paraît jamais, à leurs propres yeux, doté d'une impérieuse nécessité. Elles sont peu à avoir, études achevées, élu leurs sujets, tracé leurs domaines et édifié autour d'eux les indispensables barrières de protection. Leurs itinéraires ressemblent à la vie ménagère : trois rangs à l'endroit, trois rangs à l'envers, le temps public mal séparé du temps privé, une confiance vacillante dans leurs propres entreprises. [...] Si bien qu'à regarder cet ensemble d'articles, chacun d'eux pris isolément évoque non une pierre qui s'ajusterait bienheureusement à une construction volontaire, mais plutôt une demande amicale, à laquelle il n'y avait pas de raison de se dérober [...] Comme il y a une logique universitaire qui veut que tout article vous rende compétent pour un sujet voisin, par ces associations de contiguïté qui jadis régnaient sur nos classes de philosophie, la demande se réitère tout à coup quelque temps après. Et leurs papiers, au loin, les suivent [...] ¹.

Les articles présentés ici ont ce caractère indécis qu'elle attribue aux entreprises féminines, qui est aussi lié à une activité tardive et hésitante, due à une double formation marquée de visées parfois antinomiques. Ce n'est

qu'après avoir obtenu un diplôme d'architecte et « tiré des barres » en agence que, par aversion pour ce qui m'apparaissait comme un travail de dessinateur, j'ai décidé de faire une thèse. Par hasard, parce qu'au mois de juillet 1982 les inscriptions n'étaient pas closes à l'Institut d'urbanisme de Créteil, c'est là que j'y ai passé un diplôme d'études approfondies. Par volonté, après avoir lu les analyses architecturales de François Loyer sur l'éclectisme lillois et les œuvres d'Henri Sauvage ², elle a été soutenue en histoire de l'art sous sa direction. Le choix de l'histoire n'a donc pas été inspiré par une vocation ou par une passion de jeunesse, adolescente je préférais la philosophie qui m'a tentée un an durant après le baccalauréat, mais par le goût de l'activité intellectuelle et de l'écriture. Deux ans plus tard, j'ai obtenu un poste dans une école d'architecture, comme maitre-assistante en « histoire et culture architecturales ». C'était en 1992, j'avais trente-huit ans. Le ministère venait de réorganiser les écoles, de créer un statut d'enseignant titulaire et de définir des champs disciplinaires, dans un milieu habitué jusque-là à l'état précaire de contractuel et aux mélanges de genre ³. Les écoles d'architecture étaient partagées entre leur origine, l'École des beaux-arts, critiquée avec virulence mais demeurant, pour la plupart, la seule référence pour l'enseignement du projet, et l'Université, aussi enviée que méprisée. Durant les dix années qui se sont écoulées, entre la fin de mes études d'architecture et cette titularisation, j'ai bénéficié d'une allocation de recherches (DGRST) pour la préparation du doctorat et j'ai participé à des travaux de recherches pour compléter cette bourse trop légère pour en vivre. J'ai été employée par le laboratoire de l'École d'architecture de Versailles (LADRHAUS), où j'avais été élève, et par celui de l'école de Paris-Villemin (ACS). J'y ai travaillé à plusieurs rapports de recherche et j'ai parallèlement fait du journalisme, des activités qui me rapprochaient de ceux que Marc Bloch décrit comme « les explorateurs du vivant ⁴ ».

² Loyer, 1976, 1979.

³ Décret n°92-91 du 28 janvier 1992 (J.O. du 28 janvier 1992).

⁴ Bloch, 2006 (1949), p. 875.

I. L'exploration du vivant

Au service de la recherche

Au début des années 1980, les premières institutions de recherche en architecture venaient de voir le jour, liées aux toutes nouvelles Unités pédagogiques (U.P.) nées de l'éclatement de l'École des beaux-arts en 1968. En 1972, des crédits de recherche avaient été inscrits au budget de la Direction de l'architecture du ministère des Affaires culturelles puis, en 1974, un Secrétariat à la recherche architecturale avait été institué. Sa mission était le développement d'une recherche contractuelle, ce qu'il avait aussitôt entrepris en lançant, la même année, le premier appel d'offres auprès des U.P. Trois ans plus tard, en décembre 1977, parut sous son égide les *Cahiers de la Recherche architecturale* pour « faire connaître les meilleurs travaux issus de la politique initiée en 1972 par le ministère de la Culture ⁵ ». L'article de Laurent Pelpel publié dans le deuxième numéro de la revue, « La formation architecturale au XVIII^e siècle en France ⁶ » m'a convaincue que la recherche en histoire de l'architecture existait et pouvait être passionnante.

J'ai tout d'abord travaillé pour le Laboratoire de recherche histoire architecturale et urbaine-sociétés (LADRHAUS), créé dès la fondation de l'école de Versailles, en 1969 ⁷. Il doit sa réputation au premier ouvrage publié par ses fondateurs, *Formes urbaines de l'îlot à la barre* ⁸, qui caractérise bien ce qui se faisait dans cette école, non seulement dans la recherche, mais aussi dans l'enseignement. Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai y analysaient les raisons de « l'agonie de l'îlot », réagissant aux formes d'urbanisation de l'après-guerre qui avaient signé à l'abandon de celles de la ville du XIX^e siècle. Ils montraient à travers cinq exemples — « Le Paris haussmannien (1853-1882) », Londres : les cités-jardins (1905-1925) », « Les extensions d'Amsterdam (1913-1934) », « Le nouveau Francfort et Ernst May (1925-1930) », « Le

⁵. Texte de présentation publié dans *Index 1977-1993. Les Cahiers de la recherche architecturale*, p.3.

⁶. Pelpel, 1978.

⁷. Il s'appelait alors « ADROS – association pour le développement de la recherche sur l'organisation spatiale » ; et l'école « Unité pédagogique d'architecture n°3 ».

⁸. Castex, Depaule, Panerai, 1980. Il a été réédité par les éditions parenthèses en 1997 et traduit en italien (1981, 1991), néerlandais (1984, 1990, 2003), allemand (1985), espagnol (1986), anglais (2004).

Corbusier et la cité radieuse » — les modifications qui avaient conduit de l'îlot traditionnel à la barre d'habitation. La démarche n'était pas généalogique ; elle ne partait pas du constat de la disparition de l'îlot pour en rechercher les étapes. Elle était téléologique, considérant cette disparition comme un aboutissement dont les étapes étaient illustrées par des exemples choisis en fonction de leur pertinence par rapport à ce point de vue. La méthode était l'analyse morphologique, « faisant largement appel à l'observation directe ⁹ », privilégiant « les bâtiments et les quartiers observés » sur les écrits. Ce n'était donc pas une étude historique, ce que les auteurs soulignaient en introduction ¹⁰. C'était une contribution au débat architectural contemporain, dont les objectifs étaient pédagogiques.

Des préoccupations à caractère pédagogique apparaissent nettement dans ce travail ; elles constituent pour nous une interrogation essentielle. Pourtant le problème soulevé n'est pas indifférent à ceux qui se posent dans la pratique actuelle de l'architecture : volonté d'une architecture urbaine, prise en compte des modèles culturels des habitants, interrogation sur l'histoire ¹¹.

Ils renouaient ainsi avec la tradition des traités d'architecture qui, de celui de J.N.L. Durand à celui d'André Gutton en passant par ceux de Léonce Reynaud et Julien Guadet ¹², étaient rédigés à l'intention des étudiants, s'appuyant sur un balayage de l'histoire pour proposer des voies à suivre, articulant une connaissance du passé à ce que l'on appelle la « théorie de l'architecture ». Ils expliquaient ce que devait être un édifice à la lumière de ce qu'il avait été, comme l'a explicité J. Guadet dans son introduction :

[...] on étudiera les principaux genres d'édifices : religieux, civils, militaires, d'utilité publique et d'habitation privée, donnant de chacun d'eux les exemples les plus remarquables à toutes les époques et dans tous les pays, montrant à quels besoins ils répondaient, exposant ensuite comment et dans quelle mesure ces besoins se sont modifiés pour arriver aux exigences actuelles et aux programmes les plus récents ¹³.

⁹. *Idem*, p. 9.

¹⁰. *Idem*, p. 8.

¹¹. *Idem*, p. 7.

¹². Durand, 1802-1805 ; Reynaud, 1850-1858 ; Guadet, 1902-1904 ; Gutton, 1952-1962.

¹³. Guadet, tome I, 1902, Préface, p. 3.

J. Castex, J.-Ch. Depaule et Ph. Panerai avaient les mêmes objectifs, mais leur objet avait changé ; il ne s'agissait plus d'édifices mais de formes urbaines.

J'ai, dans le cadre de ce laboratoire, rédigé plusieurs rapports de recherche sous les directions alternées de H. Bresler, J. Castex et P. Panerai. Ils étaient fondés sur des analyses morphologiques auxquelles été parfois mêlés des balbutiements d'histoire. « Diversité sonore et formes urbaines » (1983-84) scrutait, à partir de mesures faites à l'aide d'un sonomètre dans trente ensembles de logements du XIX^e et du XX^e siècle, les relations entre leurs configurations et la diffusion des bruits de la rue. « Les neufs cases de l'architecture » (1985) examinait les relations entre l'espace et la structure au sein de villas toutes conçues à partir d'un plan carré à neuf cases, de celles de Palladio à celles de Peter Eisenman (né en 1932). « Villes neuves et villes nouvelles » (1986) était une étude de quelques cités, dont le destin était dû à une entreprise volontaire, de la bastide de Miramont-de-Guyenne à la ville napoléonienne de La Roche-sur-Yon, afin de dégager les formes de leurs lotissements. Pour « Turin, observations sur l'architecture d'une capitale baroque » (1986), j'ai fait une comparaison entre des lotissements de deux capitales : celui de la Reine Marguerite à Paris et celui de la place Savoia à Turin. « Immeubles à cour, peignes et redans : la réglementation parisienne » (1987) était une confrontation entre les textes réglementaires édictés par la Ville de Paris, entre 1823 et 1902, et la forme des immeubles alors construits. Ces sujets étaient variés. La qualité scientifique de ces travaux était discutable ; je manquais de méthodes. Mais leurs objets et leurs problématiques ont eu une influence sur mes travaux ultérieurs. J'ai découvert, grâce aux questionnements insatiables d'Henri Bresler, le potentiel d'un regard croisé sur l'espace, la structure et l'enveloppe. L'approche a, depuis, été suivie par ceux qui se passionnent pour « la tectonique »¹⁴, mais elle était alors peu pratiquée en France. Je dois au dogmatisme de Philippe Panerai la conviction qu'il y a un sens à l'étude des formes urbaines à l'échelle du lotissement, de l'îlot, de la parcelle et de l'immeuble. J'ai été marquée par l'analyse typo-morphologique articulant bâti et structure urbaine, types architecturaux et forme de la ville, qu'il enseignait alors ¹⁵ à partir des recherches de Carlo Aymonino ¹⁶ et Saverio

¹⁴. Par exemple Chupin, Simonnet, 2005.

¹⁵. Panerai, 1979.

¹⁶. Aymonino, 1960.

Muratori ¹⁷. Sur ces acquis j'ai bâti, en 1984, un numéro spécial du *Bulletin d'informations architecturales*, publication mensuelle de l'Institut Français d'architecture à laquelle je collaborais depuis un an ¹⁸ : « Vues de Paris, le logement entre 1980 et 1984 ». C'était une interrogation sur l'insertion dans le tissu urbain parisien de récentes réalisations dont les unes avaient été conçues sur une parcelle entre deux mitoyens, les autres dans le cadre plus complexe de zones d'aménagement concerté. J'y décrivais les difficultés posées par la disparition de la parcelle comme élément de découpage foncier, tant du point de vue de la conception de l'architecture que de sa gestion.

À partir de 1988, j'ai entamé une collaboration avec le laboratoire de l'École d'architecture de Paris-Villemin — Architecture, Culture, Société XIX^e-XX^e (ACS) — plus précisément, avec la sociologue Monique Eleb. Deux rapports en sont issus qui répondaient à des commandes du ministère de l'Équipement. Leur objet était l'analyse des dossier rendus pour un concours d'architecture qu'il organisait chaque année, intitulé PAN (Programme d'architecture nouvelle), puis Europan lorsqu'il a été élargi à un contexte européen. Ces deux concours avaient eu pour thème l'habitation. Alors que Monique Eleb, sociologue, dégagait les choix proposés par les concurrents pour la distribution des logements et les pratiques qu'elles induisaient, j'étudiais des aspects qui m'étaient plus familiers : les terrains retenus, leur situation urbaine, la structure des immeubles, ainsi que certains éléments techniques ¹⁹. Cette collaboration a été prolongée par une étude sur des réalisations contemporaines pour laquelle nous avons réutilisé les mêmes méthodes de travail. Après avoir sélectionné, à partir d'un dépouillement de revues professionnelles, une trentaine d'opérations réalisées entre 1980 et 1990, nous avons dégagé les grandes tendances de l'architecture du logement. Ce travail a été publié, comme les deux précédents, remportant dans les écoles d'architecture un succès lié à ce qui pouvait apparaître comme des recettes pour la conception du logement ²⁰. Chacune d'entre nous écrivant ses propres chapitres, nous cheminions parallèlement. Toutefois, la part commune que suppose tout

¹⁷. Muratori, 1960.

¹⁸. J'ai écrit pour cette publication, puis pour *Archiscopie* qui lui a succédé, une cinquantaine d'articles, comptes-rendus d'ouvrages ou d'expositions, et réalisé deux autres numéros spéciaux, l'un sur l'histoire de la ville de Lisbonne (1988) et l'autre sur la sauvegarde de l'école de plein air de Suresnes (2005).

¹⁹. Eleb-Vidal, Châtelet, Mandoul, 1988 ; Eleb *et al.*, 1990.

²⁰. Eleb, Châtelet, 1997.

L'exploration du vivant

œuvre collective, même si les textes qui la constituent en sont signés individuellement, suscita des discussions au fil desquelles j'entrevois la façon dont pourrait être abordée la distribution des édifices, une question que, jusque-là, je n'avais pas abordée.

Ce type d'étude sur l'actualité relève plutôt, dira-t-on, de la sociologie, de la critique architecturale ou du journalisme que de l'histoire. « D'un côté, comme l'a caricaturé Marc Bloch, une poignée d'antiquaires, occupés par macabre dilection à démailloter les dieux morts ; de l'autre, sociologues, économistes, publicistes, les seuls explorateurs du vivant ²¹. » C'est certes le vivant que concernaient ces études, mais un vivant ramené à une ou deux décennies d'existence. C'est là, plus que dans la période traitée, que réside leur caractère peu historique : il était coupé de ses origines. On s'intéressait moins à la façon dont il était devenu ce qu'il était, qu'à ce qu'il était, là, à l'heure où il était scruté. On passait aussi rapidement sur ses liens avec les développements techniques, économiques, sociaux... contemporains. Cependant, la façon d'appréhender ce vivant à travers l'ensemble de ces études a été pour moi décisive. Tous ces travaux concernaient en effet un vivant humain, une société qui était abordée par sa production plus que par ses individus. Au premier plan se trouvaient des objets : des formes urbaines, des bâtiments. Le terme objet convient mal, laissant penser à des éléments autonomes alors qu'ils étaient toujours considérés dans le contexte bâti dans lequel ils baignaient, dans le tissu urbain dont ils étaient partie prenante. Au second plan se trouvaient les hommes, les auteurs, tous ceux qui avaient contribué à ces réalisations, d'une façon ou d'une autre, des institutions aux individus, des villes aux architectes. Le second plan est souvent resté flou, mais ce qui était essentiel c'est que l'on ne considérait pas l'architecte en tant qu'artiste original, mais les architectes en tant que groupe dont on cherchait à caractériser la production. Cette posture a été celle que j'ai adoptée dans ma thèse.

Le journalisme

Cette formation où la critique architecturale voisinait avec l'histoire de l'architecture transparait à travers les nombreux articles écrits pour le *Bulletin d'informations architecturales*, entre septembre 1983 et janvier

1991 ²². Pour une part, ils concernent des réalisations architecturales récemment achevées à Paris : 400 logements rue Saint-Charles ²³, 63 rue Saint-Fargeau ²⁴, 74 rue des Prairies ²⁵, l'extension du collège Tandou ²⁶ et celle du centre de recherche gazière du Landy ²⁷, la réhabilitation de la cité de l'Abreuvoir à Bobigny ²⁸ ; parfois une décision ²⁹ ou un aménagement urbains ³⁰, un jardin ³¹. Y étaient surtout évoquées les façades et l'implantation urbaine de ces bâtiments. J'y étais critique vis-à-vis de leurs dispositions qui remettaient en cause les pratiques du Paris XIX^e : « Le piéton, pour être roi, en devient fantôme. Plus de courette, d'espace privé, d'espace public, tout baigne dans la même incertitude et dans les mêmes courants d'air, rien n'existe vraiment sinon le bâtiment planté sur un espace sans nom ³². ». J'interrogeais le sens que portait leur expression architecturale : « La technicité du mur-rideau, la précision du calepinage, la dureté des matériaux qui semblent inaltérables, l'absence de couleurs et l'éclat net de la lumière y sont comme autant de valeurs affichées, autant de métaphores du laboratoire. Pourtant l'intérieur est tout autre. Il n'y a pas là de carrelage ni de blancheur immaculée, mais la rugosité du béton sablé ; pas de tubes ni d'éprouvettes, mais des ordinateurs. Dans la Plaine Saint-Denis, le centre de recherches affiche une modernité de bon aloi, représentation pourtant obsolète du monde scientifique, idée surannée d'un univers aujourd'hui informatique ³³. » Occasionnellement, j'ai aussi collaboré avec d'autres revues d'architecture : *Architecture d'aujourd'hui*, *Architecture-Intérieure-Créée*, *Techniques et architecture*, *Le Moniteur*. Cette collaboration a pris fin le jour où l'un de mes articles fut retiré de la publication à la demande de l'architecte qui avait conçu l'opération. Ces pratiques, courantes, traduisent un état d'esprit qui n'a malheureusement pas disparu et qui a été, il y a peu, à nouveau dénoncé par Françoise

²². J'en ai écrit 75 durant cette période et je continue toujours à collaborer à ce qui est devenu *Archiscopie*, bien qu'avec un rythme beaucoup plus espacé.

²³. « Les eaux troubles de Javel », *Bulletin d'informations architecturales* n°82 (janvier 1984).

²⁴. « Fragments d'un discours urbain », *idem* n°87 (été 1984).

²⁵. « En passant rue des Praires », *idem* n°100 (janvier 1986).

²⁶. « Reflets », *idem* n°116 (novembre 1987).

²⁷. « Les charmes de l'industrie », *idem* n°117 (décembre 1987).

²⁸. « Abreuvoir 1959-1989 », *idem* n°131 (mai 1989).

²⁹. « Il y a péril en la ville », *idem* n°103 (avril 1986).

³⁰. « Quai des brumes », *idem* n°102 (mars 1986).

³¹. « L'herbe du diable », *idem* n°100 (janvier 1986).

³². « Les eaux troubles de Javel », *idem* n°82 (janvier 1984).

³³. « Les charmes de l'industrie », *idem* n°117 (décembre 1987).

Fromonot : « [...] la susceptibilité de la profession est prodigieuse. Une revue, qu'elle soit coûteusement fabriquée ou qu'elle survive sur le fil du rasoir, ne peut se permettre de l'agacer : les architectes sont à la fois sa clientèle et ses fournisseurs [...] Ce qu'on appelle couvrir l'actualité de l'architecture consiste souvent à choisir dans ce qu'elle offre ce qui saura flatter le regard de ceux qui la font. Et ce, au grand regret de tous : car l'intolérance quasi générale des architectes à la critique se double d'une égale propension à déplorer son absence ³⁴. »

L'autre visée de ces articles était le compte-rendu d'ouvrage, succinct parce que la place était comptée. L'objectif, implicite, était de donner envie de lire. Il fallait, là aussi, être positif et limiter la critique, mais elle restait toutefois envisageable. Le choix était plus facile : il suffisait de fréquenter les étals des librairies. Il a souvent porté sur Paris : *L'immeuble et la rue* de F. Loyer, qui fut un rapport pour l'atelier parisien d'urbanisme ³⁵ avant de devenir best-seller ³⁶, l'histoire de Belleville de Gérard Jacquemet ³⁷, celle des fortifications de Guy Hallé ³⁸, la réédition du guide de l'exposition universelle de 1867 ³⁹, le guide Paris-Banlieue 1919-1939 ⁴⁰, l'Atlas de Bruno Fortier dédié à l'imaginaire des architectes ⁴¹, le bilan de la municipalité chiraquienne de Marc-Ambroise Rendu ⁴², les textes poétiques d'Eugène Guillevic, Roger Caillois ou Jacques Reda ⁴³... Il a privilégié l'architecture du XIX^e siècle telle qu'elle apparaît à Rennes ⁴⁴, dans les villes et villages de la Marne ⁴⁵, dans l'aménagement des stations balnéaires ⁴⁶, des serres ⁴⁷ et des palaces ⁴⁸, dans les œuvres de Paul

³⁴ Fromonot, 2005, p. 82

³⁵ « L'art d'un tyran », *Bulletin d'informations architecturales* n°82 (janvier 1984).

³⁶ « Paris », *idem* n°113 (mai 1987).

³⁷ « Belleville », *idem* n°96 (été 1985).

³⁸ « Le mur murant Paris rend Paris murmurant », *idem* n°110 (février 1987).

³⁹ « O tempora ! O mores ! », *idem* n°84 (mars 1984).

⁴⁰ « L'apparat domestique », *idem* n°132 (juin 1989).

⁴¹ « La métropole imaginaire, un atlas de Paris », *idem* n°139 (avril 1990).

⁴² « Le pouls de la capitale », *idem* n°199 (février 1988).

⁴³ « Le sot-l'y-laisse ou les charmes discrets du XV^e arrondissement » *idem* n°94 (avril 1985) ; « Paris », *idem* n°113 (mai 1987).

⁴⁴ « Galerie de portraits », *idem* n°100 (janvier 1986).

⁴⁵ « Éloge de l'architecture communale », *idem* n°85 (avril 1984).

⁴⁶ « Châteaux de sable », *idem* n°118 (janvier 1988).

⁴⁷ « Luxe, calme et volupté », *idem* n°88 (octobre 1984).

⁴⁸ « Place au palace », *idem* n°94 (avril 1985).

Hankar ⁴⁹, les textes de Charles Garnier ⁵⁰, d'Horta ⁵¹ ou de Viollet-le-Duc ⁵², dans la littérature ⁵³... Il a aussi concerné la figure de l'urbaniste ⁵⁴ et le statut des architectes abordés dans les publications confidentielles de Bernard Haumont sur les salariés ⁵⁵, Jacques Allégret sur les « communaux » ⁵⁶, Olivier Rousseau sur l'architecture communale ⁵⁷... , Ce furent beaucoup de découvertes, significatives du panorama de l'édition d'architecture tourné vers un XIX^e siècle aujourd'hui déserté, défrichant les questions de statuts professionnels. La restriction imposée à la longueur des textes imposait la concision ; il fallait en deux feuillets faire comprendre l'ouvrage. Ce n'était pas ce que l'on appelle des comptes-rendus critiques ; ils n'existaient d'ailleurs pas dans ce domaine sauf dans la *Revue de l'art* qui ne s'intéressait que de façon épisodique à l'architecture. Et c'est un manque que, malgré la multiplication des revues, on ne peut que continuer à déplorer.

C'est ainsi, parallèlement à ces activités, que j'ai entrepris une thèse pour laquelle j'avais une ambition historique, mais je naviguais à vue. L'enseignement de l'histoire que j'avais suivi à l'École d'architecture était embryonnaire et je n'avais pas su trouver de lieux où compléter cette formation. À l'Institut d'urbanisme de Créteil où j'avais fait un diplôme d'études approfondi, la discipline était absente. J'avais été déçue du séminaire de Jeanne Pronteau ⁵⁸ à l'École Pratique des Hautes études, consacré au numérotage des maisons parisiennes et à la généalogie de leurs propriétaires, et par celui que faisait Bruno Foucart, professeur d'histoire de l'art à Paris IV-Sorbonne, dominé par une approche biographique d'artistes du XIX^e siècle. Je suis donc partie avec, pour tout viatique, quelques ouvrages admirés dont la biographie de Le Corbusier de Stanislaus von Moos ⁵⁹, dont la mesure, la clarté et la précision me semblaient un idéal, et

⁴⁹. « Riche rigueur », *idem* n°111 (mars 1987).

⁵⁰. « La plume de Charles Garnier », *idem* n°98 (novembre 1985).

⁵¹. « Les volutes de l'archisec », *idem* n°104 (mai 1986).

⁵². « L'éclectisme raisonné », *idem* n°89 (novembre 1984).

⁵³. « L'architecture au bain de la littérature », *idem* n°140 (mai 1990).

⁵⁴. « Portait de l'urbaniste à l'interrogatif », *idem* n°108 (décembre 1986).

⁵⁵. « L'homme sans qualités », *idem* n°105 (été 1986).

⁵⁶. « Drôle de communaux », *idem* n°104 (mai 1986).

⁵⁷. « Signé, la commune », *idem* n°107 (octobre 1986).

⁵⁸. Il en est résulté l'*Introduction au "Travail des limites de la ville et faubourgs de Paris" : 1724-1729*, publiée en 1998 par la Commission des travaux historiques de la ville de Paris (394 p.).

⁵⁹. Moos, 1970 (1968).

le livre d'Emil Kaufmann, *L'Architecture au siècle des lumières*⁶⁰ dont j'admirais l'approche internationale et la méthode. « Il m'a semblé essentiel, écrit-il en introduction, de ne pas commencer par expliquer mon concept historique en me servant des œuvres comme simples illustrations, ainsi que le font certains critiques dans d'autres domaines. J'ai donc décidé d'adopter une démarche à peu près chronologique, allant d'architecte en architecte, d'œuvre en œuvre. Je me suis intéressé aux relations entre le tout et les parties constituantes plutôt qu'aux formes et aux qualités formelles [...] des commentaires sur les théories architecturales, de la Renaissance à 1800, et les citations fréquentes des anciens traités compléteront l'étude critique des édifices et des projets⁶¹. » Le refus d'une instrumentalisation de l'histoire au service d'une théorie, l'idée de fonder la réflexion sur une confrontation des œuvres et des écrits théoriques, l'importance donnée à la chronologie étaient les bases sur lesquelles je partais. C'est « sur le tas » que j'ai découvert le monde des archives et ce qui est indispensable à qui veut « faire de l'histoire ».

⁶⁰. Kaufmann, 1963 (1955).

⁶¹. *Idem*, p. 14.

II. L'histoire de l'architecture scolaire

Les raisons d'un choix

Pour éclairer le choix du sujet de ma thèse, celui de l'architecture scolaire, il faut revenir à la fin de mes études d'architecture. Je suis sortie en 1981 de l'École de Versailles, après avoir achevé ce que l'on appelait un diplôme et un mémoire. Ce dernier, « L'influence de E. E. Viollet-le-Duc (1814-1879) sur l'immeuble parisien entre 1880 et 1914 », recherchait à travers ces immeubles ce qui pouvait être compris comme des interprétations de son œuvre théorique. Il succédait à un séminaire de 3^e cycle durant lequel j'avais confronté la conception que cet architecte avait de l'immeuble, à ses trois réalisations parisiennes situées rue de Liège, rue Condorcet et rue de Douai ⁶². En 1979, la célébration du centenaire de l'architecte et son cortège d'expositions et de publications n'avait pas manqué de susciter la curiosité et l'intérêt ⁶³ ; beaucoup d'entre elles évoquaient son activité de restaurateur, quelques-unes celle de théoricien, dont celles de Philippe Boudon et d'Hubert Damisch ⁶⁴. Mon mémoire était modeste, restreint à un fragment de ces immeubles, leurs façades, et organisé en notices se rapportant à des éléments choisis dans le vocabulaire de la construction employé dans les *Entretiens* ⁶⁵, d'allège à serrurerie en passant par console ou plate-bande. Il s'agissait de montrer comment le choix des matériaux et leur mise en œuvre répondaient à une logique constructive défendue comme une morale par Viollet-le-Duc. Mais le sujet s'était révélé décevant : le paysage urbain parisien ne montrait que peu de traces de cette influence : une centaine d'immeubles signés d'architectes pour la plupart situés dans la mouvance de l'Art nouveau : Hector Guimard (1867-1942), Ernest Herscher (1868-1937), Jules Laviotte (1864-1929), Charles Plumet (1861-1928), Henri Sauvage (1873-1932)... Je notais alors : « Cette adhésion de certains architectes parisiens aux théories de Viollet-le-Duc est particulièrement sensible dans les bâtiments publics, écoles ou mairies dont

⁶². A.-M. Châtelet, « L'immeuble parisien au XIX^e siècle. Viollet-le-Duc constructeur », École d'architecture de Versailles, 1979.

⁶³. *Viollet-le Duc*, 1980 (catalogue de l'exposition qui eut lieu aux Galeries nationales du Grand Palais du 19 février au 5 mai 1980).

⁶⁴. Parues dans deux publications : un numéro spécial de *A.D. Profils d'architecture* et un ouvrage dirigé par Geert Bekaert.

⁶⁵. Viollet-le-Duc, 1977 (1863-1872).

la construction est entreprise à l'époque.» Ainsi, le choix des écoles parisiennes des débuts de la Troisième République comme sujet de thèse, peu de temps après, ne fut-il pas guidé, comme on pourrait l'imaginer, par un intérêt pour la pédagogie, mais par une fascination pour leurs façades. Il ne m'a pas été inspiré par une passion pour l'éducation que m'aurait transmise une famille d'enseignants, un arrière grand-père instituteur, un grand-père recteur et de nombreux oncles et tantes professeurs. Si j'ai été marquée par ces fils du peuple « nullement endimanchés », ces « hussards noirs [...] sérieux et un peu tremblants de leur précoce, de leur soudaine omnipotence ⁶⁶ », si j'ai été élevée avec leurs valeurs et que leur monde m'est familier, je ne vois pas d'autres liens entre ces origines familiales, l'enseignement et le choix de l'architecture scolaire.

Ce choix avait aussi pour intérêt de me permettre l'approche d'un ensemble d'édifices conçus dans une période relativement restreinte, 1870-1914, dans des conditions similaires, par un groupe d'architectes. Ils constituaient un corpus qui répondait parfaitement à la façon dont je souhaitais aborder l'histoire de l'architecture : par ce qui est courant, ordinaire, ce qui représente une part dominante de la production bâtie et de l'activité professionnelle, et reflète des traits marquants de la société contemporaine. Bernard Huet, architecte alors enseignant à l'École d'architecture de Paris-Belleville, avait décrit certains de ces aspects, en avril 1980, en évoquant l'architecture communale :

Ces milliers de mairies, d'écoles, de presbytères, de marchés, de lavoirs d'abattoirs, de gares qui ponctuent l'ensemble du territoire français, témoignent encore aujourd'hui du soin avec lequel la République des instituteurs s'est attachée à créer l'image civique de ses institutions. Cette politique d'architecture communale fut menée avec une ferveur pour le service public et un souci de la dépense architecturale rigoureusement modulée au plan local, régional et national qui force l'admiration ; et ces édifices publics peuplent toujours la mémoire républicaine et démocratique de chaque Français comme autant de témoins symboliques et permanents de l'intérêt général qui donnent leur sens même aux combats électoraux que se livrent les partis pour la conquête du pouvoir. Pour nous, cette manière de considérer l'architecture elle-même d'abord comme un « service public » avant que

L'exploration du vivant

d'être l'expression autobiographique et singulière d'un individu (architecte), montre de façon exemplaire quelle est la véritable fonction sociale de l'architecture ⁶⁷.

Ce texte s'inscrit dans un chapitre intitulé « L'indifférence à la notoriété ». Pour lui, et pour les enseignants de l'École d'architecture de Versailles, cette pratique de l'architecture reflétait une éthique professionnelle qu'ils professaient à leurs étudiants. Ainsi y avait-il aussi, parmi les raisons de mon choix, une admiration pour cette façon modeste et discrète d'exercer un métier qui avait été celle des auteurs de ces écoles et une curiosité du parcours qui les y avait conduits.

Je fus donc conduite à l'architecture scolaire par l'envie de découvrir pourquoi elle était viollet-le-ducienne, celle de travailler sur des bâtiments ordinaires et celle de comprendre dans quel contexte avait travaillé ces architectes, jusque-là demeurés anonymes.

Un sujet nouveau

Lorsque j'entrepris cette thèse, je n'ai pu consulter que peu de recherches sur l'histoire de l'architecture scolaire et j'ai, depuis, dressé le panorama de ce qui existait alors. En effet, en 2002, j'ai été chargée avec Marc Le Cœur, de la réalisation d'un numéro de la revue *Histoire de l'éducation* sur l'architecture scolaire. Frappée par le faible développement des études en France, j'ai proposé de dresser un état des recherches internationales pour comprendre s'il s'agissait là d'une particularité de l'historiographie française ⁶⁸. M. Le Cœur, qui fait une thèse sur les lycées, s'est chargé de l'enseignement secondaire et supérieur, moi-même du primaire. Le résultat donne un aperçu qui embrasse l'Angleterre, les États-Unis, la Suisse, la France et l'Allemagne, tout en comprenant des références à d'autres pays. Le plus frappant est la jeunesse de cette histoire, qui n'a débuté que dans les années cinquante, et la disparité de son développement suivant les différents pays : précoce en Allemagne et en Angleterre, elle a été plus tardive en France, mais connaît un peu partout, ces dernières années, un certain succès. Elle a été essentiellement écrite par des auteurs issus de deux disciplines — l'histoire de l'éducation et l'histoire de l'art — qui tous ont longtemps

⁶⁷. Huet, 1981 (1980), p. 136-137.

⁶⁸. Châtelet, 2004 (voir recueil d'articles).

considéré les bâtiments scolaires comme un sujet marginal. Les historiens de l'éducation ont dirigé leurs recherches sur les théories pédagogiques ; les historiens de l'art sur les œuvres esthétiquement remarquables. Aussi, les premiers textes n'ont-ils été écrits ni par les uns, ni par les autres, mais par des acteurs : architectes, comme Christian Vossberg ⁶⁹ ou enseignants comme Rudolf Schmidt ⁷⁰, intéressés par des lieux qu'ils concevaient ou pratiquaient, ainsi que par des passionnés d'histoire locale, sensibles à leur environnement bâti ou sollicités par des communes fières de leur patrimoine scolaire, telle qu'Aarau en Suisse ⁷¹. Les débuts furent donc lents. J'ai recensé, entre 1950 et 1980, trois études durant la première décennie, une dizaine durant chacune des deux suivantes, puis le rythme s'est accéléré passant à la trentaine entre 1980 et 2000. Cette évolution a aussi été celle du contenu des études. Après quelques balbutiements, les auteurs ont embrassé large, pour tenter de placer les premiers jalons d'une histoire de l'architecture scolaire, comme l'ont fait Rudolf Schmidt, Hermann Lange ⁷² ou Malcolm Seaborne ⁷³. Le champ des recherches s'est ainsi étendu de la monographie de bâtiment à l'histoire de l'architecture scolaire d'un pays. Les études internationales ont été rares : certains auteurs comme Hermann Lange, Bernd Blanck ⁷⁴ ou Mohammed Hammad ⁷⁵ ont introduit des comparaisons avec des pays étrangers, mais il n'y a pas, jusqu'aujourd'hui, de recherches d'histoire comparée et, à quelques exceptions près, les bibliographies sont limitées à des ouvrages édités en une seule langue.

En France, c'est dans le sillage des réflexions de Michel Foucault que de premiers travaux ont été réalisés. Ce que le philosophe avait souligné dans *Surveiller et punir* ⁷⁶, Anne Querrien et de Michel Bouillé l'ont ensuite développé ⁷⁷. En 1980, le centenaire des lois Jules Ferry a provoqué d'autres type de publications. *Cent ans d'école* a rassemblé des contributions sur l'histoire de l'éducation accompagnées d'une importante

⁶⁹. Vossberg, 1953

⁷⁰. Schmidt, 1961, 1967.

⁷¹. Erismann, 1965.

⁷². Lange, 1967.

⁷³. Seaborne, 1971 ; 1977.

⁷⁴. Blanck, 1979.

⁷⁵. Hammad, 1984.

⁷⁶. Foucault, 1975.

⁷⁷. Querrien, 1976 ; Bouillé, 1988.

iconographie ⁷⁸. D'autres suivirent grâce à l'enquête sur la maison d'école lancée dans la foulée par Serge Chassagne, alors directeur du Musée national de l'éducation. Cette activité reflétait le dynamisme d'une recherche récemment dotée de nouvelles institutions et outils. En 1970, en effet, un Service d'histoire et d'éducation avait été créé au sein du ministère de l'Éducation nationale, implanté en 1977 à l'Institut national de recherches pédagogiques (INRP) ⁷⁹ ; en 1978, avait été fondé la revue *Histoire de l'éducation*. Cette situation a favorisé une évolution des objets d'étude. En 1960, Raymond Oberlé ⁸⁰ appelait une histoire de l'éducation entendue comme l'expression de l'évolution des conceptions sociales, embrassant l'analyse des conditions matérielles. Celle-ci a pris corps les années suivantes, soutenue par l'*Histoire de l'éducation* qui a privilégié les études « fortement ancrées dans l'histoire socioculturelle, plutôt que dans celle des idées et des doctrines ⁸¹ » .

La première thèse soutenue en France sur l'architecture scolaire, le fut en anthropologie sociale et historique, à l'École des Hautes Études en Sciences sociales sous la direction de Maurice Agulhon, par Hélène Ben Rekassa. en 1984 : « La maison d'école en Seine-et-Marne au dix-neuvième siècle (1833-1889) » ⁸². Le choix de ce département peu industrialisé au siècle dernier, dont les villes sont petites et peu nombreuses, oriente l'étude vers la maison d'école rurale ⁸³. C'est un choix surprenant pour qui s'intéresse aux conditions matérielles de l'enseignement : un tissu de villages et de bourgs, dont les caisses municipales sont probablement peu remplies, n'est pas le mieux désigné pour étudier des installations dans lesquelles on aura vraisemblablement peu investi et qui seront, en conséquence, élémentaires voire indigentes. Les constructions neuves y seront rares et les mobiliers adaptés exceptionnels. Ceux qui, jusque-là, s'étaient intéressés à l'installation matérielle des écoles, comme Ch. Vossberg ou P. Erismann ⁸⁴, l'avaient fait dans le cadre d'une ville. Mais ils se passionnaient pour l'architecture et sa conception, ce qui n'était pas le cas d'Hélène Ben

⁷⁸. Groupe de travail de la maison d'école à Montceau-les-Mines, 1981.

⁷⁹. P. Caspard, « L'histoire de l'école et la recherche historique » et S. Chassagne « Pour une ethnologie du patrimoine scolaire » in Groupe de travail de la maison d'école à Montceau-les-Mines, 1981.

⁸⁰. Oberlé, 1961.

⁸¹. Caspard, 2000, p. 79.

⁸². Ben Rekassa, 1984.

⁸³. *Idem*, p. 38.

⁸⁴. Erismann, 1965.

Rekassa qui signale qu'elle n'a pas « dépouillé les plans et devis des architectes pour les projets de construction ou transformation des locaux scolaires ⁸⁵ ». Son approche s'explique au regard de sa perspective disciplinaire et d'un caractère national : c'est une thèse d'anthropologie dont le corpus reflète bien la France du XIX^e siècle, dans laquelle la population rurale est largement supérieure à la population urbaine. Le territoire scruté et la précision de l'analyse bousculent les problématiques habituelles. On parle à peine de mode pédagogique ou de plans modèles ; là où il y a si peu, ces questions ne se posent pas. En revanche, on découvre des traits inattendus. Ainsi, on connaissait l'association mairie-école. On la voit là au plus simple de sa formule : une salle de classe se muant au fil des heures en salle de réunions du conseil municipal, salle des ventes par adjudications, salle du concert de l'orphéon municipal ⁸⁶...

La thèse : les écoles parisiennes entre 1870 et 1914

Sept ans plus tard, en janvier 1991, je soutenais une thèse d'histoire de l'art sous la direction de François Loyer : « Les écoles primaires à Paris, 1870-1914 : définition et élaboration d'un équipement ⁸⁷ ». Elle avait été entreprise dans le cadre d'un diplôme approfondi que j'avais soutenu en octobre 1983 à l'Institut d'urbanisme de Créteil sous la direction de Bruno Vayssière, sur la base duquel j'avais conçu dans la foulée, pour la Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, une exposition accompagnée d'un catalogue : *L'école primaire à Paris 1870-1914* ⁸⁸. Il réunit deux articles dus à des historiens qui, curieusement, commençaient une thèse sur des sujets proches. Le centenaire des lois Ferry y était sans doute pour quelque chose ; le thème « était dans l'air ». Pierre Bousquet, maître de conférence à Paris IV, venait d'achever avec Paul Gerbod une histoire de l'administration de l'enseignement en France ⁸⁹ et il travaillait sur les écoles parisiennes au XIX^e siècle. Bernard Toulhier, conservateur régional de l'Inventaire général de la région Centre, avait participé à l'enquête lancée par S. Chassagne et il avait pour sujet l'usage des modèles dans l'architecture scolaire du XIX^e siècle. Y figuraient également un extrait

⁸⁵. *Idem*, note 16, p. 455.

⁸⁶. Voir « Fonctions polyvalentes de la maison d'école », *idem*, p. 344-373.

⁸⁷. Châtelet, 1991.

⁸⁸. Châtelet (éd.), 1985.

⁸⁹. Bousquet, Drago, Gerbod, 1983.

du rapport publié par Anne Querrien et un article de Daniel Saintagnan, un étudiant de l'école d'architecture de Belleville, sur les écoles provisoires construites à Paris par Roger Antoine Bouvard en 1882 pour répondre à l'afflux des écoliers à la suite de la loi du 28 mars. J'y ai publié des documents utiles pour écrire une histoire de ces écoles : un inventaire constitué à partir du fonds d'archives de la Ville de Paris ainsi que le texte du règlement de 1880 pour la construction et l'ameublement des maisons d'école sur l'aménagement, introduit par une chronologie des décisions législatives en ce domaine, entre 1870 et 1914. J'y avais écrit une introduction, formulant des intentions que je n'ai pas poursuivies : « Pour une histoire des bâtiments publics à Paris », ainsi que deux articles annonçant, en revanche, des thèmes que j'ai traités, par la suite, dans la thèse : la situation urbaine des écoles et le statut des architectes qui les avaient édifiées. Le premier était accompagné d'une carte de la ville situant les écoles. J'avais choisi un fonds de plan parcellaire afin de pouvoir examiner la forme et la dimension des terrains des écoles ainsi que leur inscription dans l'îlot, et fait figurer les percements de voies réalisées depuis la préfecture haussmannienne, pour examiner les éventuelles corrélations entre les expropriations qu'elles avaient nécessitées et l'utilisation de terrains par la Direction des affaires scolaires. Le second, concernant le statut des architectes de la Ville de Paris, était suivi par les biographies de trois architectes dont je jugeais le parcours exemplaire : Antoine Bouvard (1840-1920), inconnu des historiens, mais ayant fait une carrière fulgurante en gravissant tous les échelons de 1864 à 1897, de simple conducteur des travaux au poste envié de directeur des services d'architecture, des promenades et des plantations ; Félix Narjoux (1833-1891), à l'inverse bien connu par ses nombreuses publications sur l'architecture scolaire, demeuré, sa vie durant, simple commissaire voyer ; Josef Emile Vaudremer (1829-1914), Grand Prix de Rome, célèbre pour ses réalisations — Saint-Pierre de Montrouge ou la prison de la Santé — employé pendant trente-trois ans, de 1860 à 1893, comme architecte municipal.

La démarche que j'ai suivie pour ma thèse est analogue à celle qu'avait adoptée H. Ben Rekassa, bien qu'à l'époque, je ne connaisse pas son étude : s'intéresser à un territoire et une période limités pour donner une image réelle des conditions matérielles. Mais le sujet était différent : c'était l'architecture, d'où le choix d'une grande ville, Paris, et d'une période prolix de la construction scolaire : 1870-1914, soit environ trois cents

édifices construits. Le texte comprend trois parties consacrées successivement à la politique ministérielle, à la politique municipale et à l'analyse des réalisations. Dans la première, est dégagé ce qui a été défini de l'architecture scolaire, au cours du XIX^e siècle, au travers des documents ministériels — règlements et plans modèles —, des publications et des recueils d'architecture. Dans la seconde, sont examinés le rôle de la direction de l'Enseignement primaire de la Ville de Paris et les stratégies foncières qui ont été utilisées pour acquérir des terrains adéquats à la construction d'écoles. Enfin, dans la dernière, sont décrites les procédures qui ont conduit au choix des architectes, et plus particulièrement le fonctionnement du service d'architecture municipal, et analysé l'évolution des plans des écoles, des matériaux et des procédés constructifs. L'ensemble est fondé sur des sources imprimées émanant autant des services ministériels que municipaux, sur les archives du service d'architecture de la Ville de Paris, ainsi que sur la connaissance directe des édifices, pour la plupart encore en activité.

Pourquoi avoir limité le corpus aux écoles et les avoir dissociées du lycée, alors même que l'influence de Viollet-le-Duc avait été également marquante sur ces édifices ? Il y a, à cela, plusieurs raisons. La première tient à l'histoire de l'enseignement. Ce qui apparaît aujourd'hui comme deux niveaux d'un même système, constituait hier deux formes d'enseignement distinctes destinées à des groupes sociaux différents. Le lycée était, selon l'expression d'Antoine Prost, « l'école des notables », la communale, « l'école du peuple »⁹⁰. Le premier accueillait les enfants pour de longues études en internat, la seconde était un externat, gratuit à partir des lois Ferry, fréquenté jusqu'à 12 ans. Leurs effectifs se chiffraient ici en centaines d'élèves et là en dizaines, leur fonctionnement n'exigeait pas les mêmes locaux et leur statut réclamait une expression architecturale différenciée, ce qui se traduisait par des budgets de construction inférieurs pour les secondes. Longtemps, l'école n'eut pas même d'édifice spécifique ; le maître exerçait au sein d'un presbytère, d'une maison d'habitation, voire d'une grange. L'architecture des écoles primaires est apparue tardivement et elle n'a pas hérité, comme les lycées et les universités, des dispositions de l'architecture monastique. Elle se suffit d'un corps de bâtiment sur un terrain plus ou moins vaste et ne comprend pas ces cloîtres à la géométrie

maîtrisée qui, dans les collèges ou les universités distribuent les salles d'enseignement. En revanche, à la fin du XIX^e siècle, les maisons d'école sont plus nombreuses et plus largement réparties sur le territoire que les lycées et universités ; les grandes villes en possèdent, à elles seules, plus d'une centaine. Elles sont financées par les communes, quand les lycées le sont par l'Etat ou la Région, ce qui signifie qu'ils ne relèvent pas des mêmes institutions et qu'aujourd'hui leurs archives sont distinctes. Ces caractères expliquent que l'histoire de l'architecture des bâtiments d'enseignement embrasse rarement ces trois niveaux ; elle est consacrée soit aux écoles, soit aux lycées et universités, avec une approche différente qui retient volontiers le cadre municipal pour les premières et la monographie de bâtiments pour les seconds. Pour toutes ces raisons, j'ai suivi la même démarche. J'aurais pu aller plus loin en dissociant également les maternelles des primaires, ce que je n'ai pas fait parce qu'elles sont, à Paris, souvent réunies aux écoles primaires en de grands groupes scolaires d'une part et, d'autre part, parce que je n'avais pas encore mesuré leur originalité. Leur histoire au XIX^e siècle a été l'objet de la thèse de Jean-Noël Luc ⁹¹ ; elle vaudrait d'être écrite d'un point de vue architectural, en embrassant la période contemporaine. Les enseignantes, en grande majorité des femmes, y ont été ouvertes aux idées nouvelles et les architectes y ont eu une grande liberté d'expression. À la fin du XIX^e siècle, comme le montre J.-N. Luc, des inspectrices dénoncent la préscolarisation qui règne sur les salles d'asile, souhaitant l'introduction de jeux éducatifs qui contribuera à rapprocher l'aménagement de ces salles de celui de « l'espace familial ⁹² ». Au XX^e siècle, la première inspectrice des écoles de plein air, Marcelle Drouin (1891-1985), n'est autre qu'une inspectrice générale des écoles maternelles et leurs classes ont, de façon précoce, été dotées de grandes ouvertures sur un espace d'enseignement et de jeux en plein air, que l'on pense, par exemple, à la maternelle du groupe scolaire construite par Lurçat à Villejuif ⁹³.

La rédaction de la thèse a été commencée par le deuxième chapitre, « Politique municipale », ce qui n'étonnera pas. L'analyse urbaine était ce que je maîtrisais le mieux au sortir de ma formation d'architecte. Par ailleurs, les traces juridiques des ventes et des acquisitions foncières étaient

⁹¹ Luc, 1997.

⁹² *Idem*, p. 410.

⁹³ « Le souffle du plein air », p. 333-334.

le matériau le plus sûr : là, un acte fait foi de la date et de l'ampleur de la transaction, alors qu'il n'existe aucun document comparable pour l'acte de bâtir. Les édifices publics n'étaient pas assujettis au permis de construire, quant aux locations et aux agrandissements, ils sont plus difficiles encore à repérer de façon systématique. J'ai ensuite rédigé le troisième chapitre, « Les réalisations », pour répondre à la question qui était à l'origine de ce travail : le caractère viollet-le-ducien de ces édifices. D'un côté j'ai cherché à comprendre les conditions d'exercice professionnel des architectes, j'y reviendrai ; de l'autre à approcher les édifices. C'était une des raisons qui m'avait attirée vers l'architecture, « l'attention nécessairement portée au plus tangible, l'obligation d'ouvrir les yeux, de sentir, de palper ⁹⁴ » comme l'écrivit G. Duby en parlant de son attachement à la géographie. Je cherchais à comprendre de quoi étaient faites ces écoles en les observant, j'arpentais les rues de Paris, notais le dessin de leurs façades et leurs matériaux et résolus de comparer un élément répétitif de leurs façades, la travée, significative pour Viollet-le-Duc de « l'histoire de la structure ⁹⁵ ». Le dernier chapitre rédigé fut le premier, « Politique ministérielle » ; c'est un texte de synthèse présentant l'évolution de la réglementation dans le domaine de la construction scolaire de 1833, année où la loi Guizot lui donna une première impulsion, à 1914.

Quelques-unes des difficultés que j'ai rencontrées et des méthodes que j'ai utilisées valent d'être explicitées, parce qu'elles sont particulières à l'étude de l'architecture et à celle d'ensemble d'édifices et, qu'en ce sens, elles ont nourri des recherches ultérieures et l'enseignement que je dispense. L'une des premières étapes a été de constituer un inventaire des écoles donnant la date de leur réalisation, le nom de leur architecte... autant d'éléments conservés par les archives de Paris, dans la série des édifices municipaux. La difficulté essentielle provenait du fait que l'administration scolaire recensait des écoles tandis que je cherchais à identifier des bâtiments ; cette différence est essentielle pour qui cherche à faire une histoire architecturale des bâtiments publics. Or, une opération architecturale réalisée par un architecte pouvait regrouper jusqu'à trois écoles : une maternelle, une école de filles et l'autre de garçons, et avoir trois adresses, comme c'était le cas, par exemple, d'un groupe scolaire situé dans le XVIII^e arrondissement, dont la première donne rue Lamarck, la seconde rue Coysevox et la troisième rue

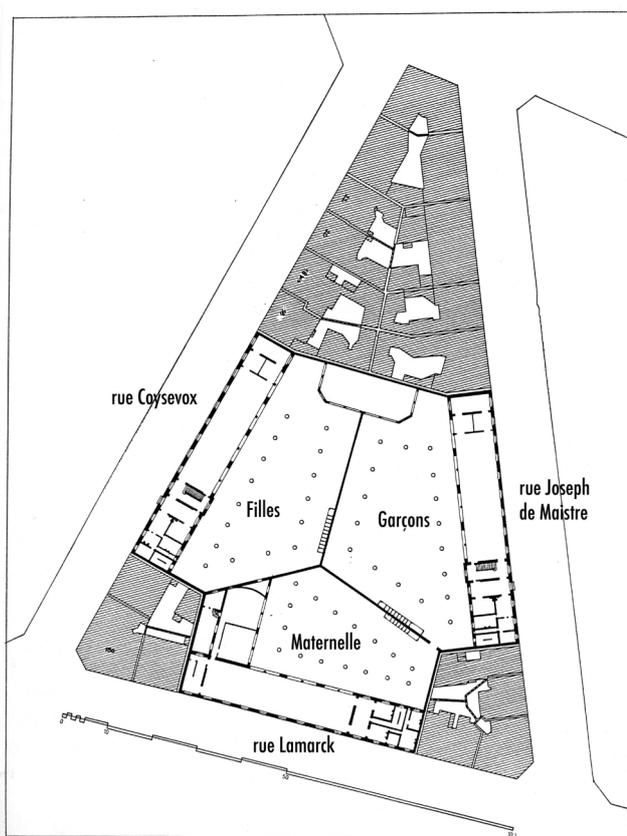
⁹⁴. Georges Duby, « Le plaisir de l'historien », P. Nora éd., 1987, p. 117.

⁹⁵. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné...* vol. 9, 1868, p. 239.

L'exploration du vivant

Joseph de Maistre (III. 1). À cela s'ajoutait le fait que ces écoles portaient en général le nom de la rue où elles se trouvaient et que cette rue, parfois, avait changé de nom, d'autre fois, n'en possédait pas encore au moment de leur édification. Pour contourner ces obstacles, j'ai utilisé un code, attribuant un chiffre unique à chaque opération architecturale ⁹⁶. Ce chiffre permettait de rétablir les continuités nécessaires à l'analyse, brisées par les logiques propres à chaque service administratif : la Direction des affaires scolaires, les services fonciers et ceux d'architecture municipaux ; autrement dit de croiser, pour un même objet, des données issues d'origines variées. L'ordinateur, découvert grâce à Meredith Sykes qui travaillait alors à un système d'inventaire du patrimoine culturel immobilier pour l'Unesco ⁹⁷, m'apparut comme un miracle. Grâce à la programmation d'un fichier, il était facile de venir facilement à bout de ce recensement, mais aussi de l'interroger au sujet des architectes, des coûts... La base de données était un instrument idéal pour travailler sur des séries, en l'occurrence des séries de bâtiments.

Face aux 300 bâtiments scolaires, il était impossible et infructueux de se lancer dans l'écriture d'une collection de monographies. Pour mettre en place une réflexion transversale, j'ai construit quelques séries statistiques simples. Elles ont concerné deux domaines : foncier et architectural. Dans le premier cas, les données ont été fournies par l'Atlas foncier conservé par l'administration municipale. Le recensement des acquisitions foncières faites par la Ville pour les écoles a montré que les situations névralgiques se trouvaient dans les quartiers centraux où les parcelles étaient trop petites et trop chères, et que pour y faire face, l'administration a placé les écoles en



1. Plan de l'îlot du groupe scolaire des rues Lamarck, Coysevox et Joseph de Maistre, Paris 18^e. Dessin A.-M. Ch. d'après les plans conservés aux archives de Paris (VM74)

⁹⁶. Châtelet, 1999, p. 345-387.

⁹⁷. Sykes, 1985.

cœur d'îlots et exploité les terrains issus des expropriations faites pour les percements de voiries ⁹⁸. Dans le second cas, c'est la visite des édifices qui a alimenté un fichier descriptif : nombre d'étages, de travées, matériaux employés... On pouvait ainsi quantifier la présence du métal en façade, dater le basculement de la brique rouge vers la beige ou l'apparition de l'arc en anse de panier, conclure sur la réelle économie du « rationalisme constructif » en corrélant ces données au coût des écoles... ⁹⁹

Les bâtiments eux-mêmes ont ainsi été utilisés comme documents. Cependant, c'est une matière mouvante qui ne cesse de changer. Modifiées au fil des besoins et des rénovations, ces écoles ne sont pas aujourd'hui ce qu'elles ont été lors de leur construction. Les dessins conservés aux archives permettent de mesurer cet écart. Ce sont, pour une large part, des projets qui figurent le « dessein » originel : entre ce dessein et la réalité actuelle, les possibles suggèrent ce que ces bâtiments ont été. Il y a donc là une part d'approximation qui fut en partie comblée par l'utilisation des plans parcellaires à grande échelle régulièrement édités par la Ville de Paris. Surtout, l'échelle à laquelle était menée cette étude sérielle permettait de s'en accommoder. L'objectif, je l'ai dit, n'était pas de reconstituer l'histoire de chacun de ces bâtiments et, pour comparer l'organisation de leurs plans ou l'expression de leurs façades, ce niveau d'information était suffisant. Ce fut un matériel précieux pour l'analyse des dispositions des écoles permettant de dégager des types et d'en analyser les filiations. Ainsi ai-je tracé une évolution menant d'écoles dont le plan rappelle l'hôtel particulier à celles dont la cour est ouverte sur la rue, pour répondre aux exigences récentes des hygiénistes en matière d'aération ¹⁰⁰.

L'architecture scolaire en région Ile de France (1830-1980)

Par la suite, j'ai été amenée, à deux reprises, à élargir le panorama qui avait été celui de ma thèse. La première occasion me fut offerte en 1992 par Ann-José Arlot qui dirigeait alors le Pavillon de l'Arsenal, centre d'exposition et d'urbanisme de la Ville de Paris créé en 1988. L'exposition et le catalogue qu'elle m'a proposés de réaliser devaient concerner tous les types d'établissements d'enseignement, de la maternelle au lycée, et couvrir

⁹⁸ Châtelet, 1999, p. 155-179.

⁹⁹ Châtelet 1999, p. 247-330.

¹⁰⁰ Châtelet, 1999, p. 211-241.

l'ensemble de la période contemporaine, de la création napoléonienne des lycées en 1802 aux plus récentes réalisations de la ville. Il existait à Paris, dans les années 1980, 307 écoles maternelles, 333 écoles élémentaires, 108 collèges, 41 lycées d'enseignement général et 92 lycées techniques et professionnels. Maternelles et élémentaires étant souvent regroupées, le nombre d'édifices était inférieur à la somme de ces chiffres, mais il avoisinait tout de même le millier. Ils ont été recensés et présentés en une liste mentionnant, dans la mesure des informations disponibles, leur date de construction, le nom de l'architecte et les transformations dont ils avaient été l'objet. À partir de ces données, quatre cartes ont été dressées, en fonction de l'époque de leur construction : avant 1914, entre les deux guerres, entre 1945 et 1979 et après. Ces découpages n'étaient pas justifiés par les rythmes propres de l'architecture scolaire, trop mal connus, mais par des événements politiques majeurs. Une conclusion s'imposait : l'importance du patrimoine scolaire parisien construit entre 1870 et 1914. Il représentait presque la moitié (42%) des bâtiments en usage en 1980 dont 39% était constitué par d'anciennes écoles primaires ou primaires supérieures utilisées aujourd'hui comme lycées et collèges (38% d'entre eux).

Je souhaitais que l'on puisse saisir les évolutions de l'architecture scolaire en regard de celles de l'éducation, aussi le catalogue regroupe-t-il des articles de trois sortes : les uns d'histoire de l'éducation, les autres d'histoire de l'architecture ainsi que de courtes monographies d'édifices ¹⁰¹. Les premiers, dus à Jean-Noël Luc, Pierre Bousquet, Pierre Lesage, Paul Gerbod et Françoise Mayeur ouvrent l'ouvrage. Les autres alternent au fil de trois chapitres, suivant un découpage dont les limites étaient les deux guerres mondiales. Je rédigeais, à partir de ma thèse, celui qui concernait l'architecture des écoles primaires au XIX^e siècle, complété par celui de Jean-Noël Luc spécifiquement consacré aux maternelles. À la suite de l'article d'Antoine Prost « quand l'école de Jules Ferry est-elle morte ? », je cherchais à dégager, en épilogue, quelles avaient été les ruptures et les avancées de l'histoire architecturale scolaire parisienne. Mais, que ce soit dans le domaine de l'urbanisme, de la construction ou de la pédagogie, celles que l'on pouvait repérer avaient été passagères, à tel point que les bâtiments récents semblent plus proches de ceux du XIX^e siècle que ceux

¹⁰¹. Châtelet, 1993 (voir recueil d'articles).

des années 1950. Une circulaire édictée en 1952 avait marqué l'un de ces basculements en imposant la préfabrication. C'était première fois que le ministère intervenait dans la construction, dépassant la rédaction d'un programme. Il demandait que, désormais, tous les plans soient réglés par une trame de 1,75 m. Cette contrainte a marqué une génération d'édifices, mais elle a été infléchie en 1973, puis abandonnée. L'idée des aires ouvertes, introduite en 1973, en fut un autre. Liée à l'instauration du tiers-temps pédagogique, elle réclamait l'abandon des classes au profit de plateaux libres où les activités pourraient être organisées en toute liberté. Deux écoles furent construites à Paris dans cet esprit, celle de la rue du Renard, en 1974, et celle de la rue Dunois, en 1978, puis on renonça à généraliser ce principe qui exigeait un engagement pédagogique de l'équipe enseignante. Il en est sensiblement de même de l'intégration des édifices au sein du tissu urbain. Les écoles, mises en question par la création des zones d'aménagement concerté puis par la conception d'équipements intégrés, ont été isolées ou, à l'inverse, incorporées dans des édifices à usages multiples. Mais, depuis, la ville est revenue à une démarche plus traditionnelle, y compris dans les zones nouvellement aménagées. Seul l'éclatement des pouvoirs qui, par la loi de décentralisation de 1983, a confié la responsabilité des collèges au département et des lycées à la région fut un changement durable. Il était cependant prématuré d'essayer d'en mesurer les conséquences.

En 1995, je fus sollicitée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France qui souhaitait avoir une liste de bâtiments scolaires méritants d'être protégés au titre des Monuments historiques. Il s'agissait de les désigner parmi l'ensemble des écoles et lycées construits en Île-de-France. J'étais démunie pour répondre à cette question, opposée à la façon dont je travaillais : je cherchais à connaître ces édifices pour leur valeur de témoignage, à les analyser dans leur ensemble, il m'était demandé de désigner des exceptions. Aussi ai-je proposé de livrer une étude de groupe, argumentant que la connaissance de leurs caractères généraux permettrait de mesurer les qualités singulières des édifices pour lesquels une protection était demandée. En effet, la procédure de protection est engagée à la suite d'une demande émanant du ministère de la Culture, du propriétaire de l'immeuble ou d'un tiers concerné et la sollicitation de la DRAC venait d'une difficulté à évaluer la pertinence de ces demandes. La proposition fut

acceptée. Reprenant une méthode que j'avais utilisée avec Monique Eleb pour l'étude des logements ¹⁰², j'ai proposé de définir le groupe à étudier en dépouillant les revues d'architecture ¹⁰³. Utiliser des sources imprimées permettait d'aller plus vite que de plonger dans les archives et le filtre que constituaient ces publications n'était pas, dans ce cas, gênant. Une fois le choix fait, une visite sur place était prévue pour évaluer l'état du bâtiment. Pour chaque édifice, une fiche devait être constituée, accompagnée de photos contemporaines et d'une copie d'un article publié lors de sa construction. Trois secteurs étaient découpés correspondant à trois étapes successives : la petite couronne, Paris et la grande couronne. J'avais mal évalué l'ampleur du travail et les difficultés qu'il poserait : les obstacles administratifs à la visite des bâtiments, la disparité des informations et la fréquence très inégale des publications. Celles-ci concernaient plutôt les Hauts-de-Seine que la Seine-Saint-Denis, plutôt les primaires que les collèges, elles étaient insuffisantes pour traiter de l'entre-deux-guerres à Paris... Il fallut donc partiellement recourir aux archives. Les difficultés de gestion et de financement de l'étude ajoutées à la lourdeur de la méthode en ont partiellement paralysé le déroulement. Elle a été terminée pour la petite couronne ¹⁰⁴ ; elle devrait l'être prochainement pour Paris pour lequel la sélection a été faite en 1998 ¹⁰⁵.

J'étais partie avec l'idée d'une étude typologique et j'ai dû rendre les armes. Ce qui a été constitué relève plutôt de la banque de données, encore que la faiblesse des moyens n'ait pu vraiment permettre de lui donner l'ampleur de ce genre de travail. Je pensais qu'à l'issue de ces recensements, une analyse transversale serait possible, mais la disparité des informations tout comme celle des objets étudiés, la rendent malaisée. Faire une typologie des écoles parisiennes entre 1870 et 1914 à partir des fonds d'archives et des sources imprimées avait été fructueux ; pour brosser un panorama de l'architecture

¹⁰². Eleb, Châtelet, 1988.

¹⁰³. A.-M. Châtelet, K. Bensalah, C. Marchewka, « L'architecture scolaire en région Île-de-France ; étude des édifices scolaires, de la maternelle à la fin du secondaire construits à cet usage de 1830 à 1940 », LADRHAUS, décembre 1996 ; A.-M. Châtelet, K. Bensalah, « L'architecture scolaire en région Île-de-France ; étude des édifices scolaires, de la maternelle à la fin du secondaire construits à cet usage de 1940 à 1980 », LADRHAUS, juin 1997. La fourchette chronologique définie par la DRAC a été modifiée en cours d'étude.

¹⁰⁴. A.-M. Châtelet, K. Bensalah, « L'architecture scolaire en région Île-de-France ; étude des édifices scolaires, de la maternelle à la fin du secondaire construits à cet usage de 1830 à 1980 . 1. La petite couronne », LADRHAUS, 1998.

¹⁰⁵. A.-M. Châtelet, K. Bensalah, « L'architecture scolaire en région Île-de-France ; Paris, liste classée par arrondissement des écoles existant à Paris en 1991 », LADRHAUS, 1998.

scolaire en Île-de-France durant deux siècles, il aurait mieux aurait valu faire un examen rapide des revues que de se lancer dans un tel recensement. À la lumière de ces expériences, je distinguerais trois types d'approches des séries d'édifices : la base de données, l'étude typologique et le survol synthétique. La première exige des moyens matériels importants et prend son sens dans le cadre de travaux collectifs. La seconde demande de limiter de façon pertinente le corpus ; elle permet en retour d'embrasser un niveau de précision qui la situe entre la monographie et le panorama global ; elle repose autant sur les sources écrites que construites, révélant des bâtiments et des aspects méconnus, contribuant au renouvellement de l'écriture de l'histoire de l'architecture. Mais c'est la troisième que j'aurais dû proposer, généralement utilisée pour les fresques d'histoire de l'architecture : une synthèse de ce qui a été publié ignorant les sources, archives ou édifices existant, permettant de poser rapidement des jalons.

Architecture et pédagogie

Une question vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on pense à l'architecture scolaire, celle des relations entre espace et pédagogie. Dans ma thèse, je l'ai abordé sous l'angle de la réglementation, c'est-à-dire des dispositions que le ministère a imposées aux bâtiments d'école. Cette approche ne permettait pas de décrire ce qui s'était réellement passé dans les classes, les méthodes suivies par les maîtres, l'utilisation de l'espace et du mobilier, les réactions des enfants... bref, la vie des écoles. Il aurait fallu recourir à des souvenirs d'instituteurs ou d'écoliers, ce qui est une denrée rare. La difficulté a été soulignée par Alain Corbin à propos de la rédaction des *Filles de noce* et des sources qu'il a utilisées. « Qu'elles soient médicales, policières, judiciaires, elles relèvent du contrôle et, plus précisément, du « système français » ou, si l'on préfère, du réglementarisme ; ce qui m'a empêché de reconstituer des histoires de vie, des biographies de femmes qui ont été des personnes prostituées et pour lesquelles la vénalité sexuelle n'a été qu'une étape ¹⁰⁶. » La situation est ici similaire : les textes réglementaires sont conservés, les témoignages sont rares. Cependant, pour celui qui s'intéresse plutôt à la manière de faire de l'architecture plus qu'à celle dont on la pratique, pour un regard plus architectural qu'anthropologique, les règlements constituent une matière

intéressante. Ils sont le point de contact entre le commanditaire et l'architecte, l'expression des exigences pédagogiques auxquelles doit répondre ce dernier. Si en effet ce sont les communes qui financent les édifices, c'est le ministère qui, parce qu'il les subventionne, exprime ce qu'ils doivent être. Les communes précisent le type d'établissement et le nombre de classes qu'elles souhaitent, l'État prescrit les dispositions matérielles, l'espace scolaire.

J'ai donc essayé de comprendre les méthodes pédagogiques sur lesquelles le ministère s'était appuyé et la forme sous laquelle il avait formulé ses prescriptions. À ces deux questions, les réponses sont apparues moins simples qu'on aurait pu l'attendre. D'une part, il n'a pas, d'emblée, opté pour un texte réglementaire : à partir de la loi Guizot, il a utilisé tantôt des plans modèles, tantôt des règlements et, dans un cas comme dans l'autre, le lien avec un mode d'enseignement était patent mais non explicite. D'autre part, il n'a pas clairement pris parti pour l'une ou l'autre des deux méthodes en usage durant le XIX^e siècle, la méthode mutuelle et la méthode simultanée, mais il a puisé dans l'une et dans l'autre. À la fin du siècle, les frères semblent « avoir gagné ¹⁰⁷ ». Leur méthode, qui préconisait la répartition des enfants en trois divisions en fonction de leur niveau pour constituer des classes de 50 élèves auxquels était « simultanément » dispensé un même enseignement, s'impose. Pourtant, c'est à la méthode mutuelle que l'on doit l'esprit du règlement pour la construction et l'ameublement de la maison d'école promulgué en 1880. Il est inspiré par ce que Michel Foucault a appelé la « règle des emplacements fonctionnels », cette « façon de coder un espace que l'architecture laissait en général disponible et prêt pour plusieurs usages ¹⁰⁸ ». Cette règle a été au cœur de la méthode mutuelle, indispensable pour assurer le contrôle des centaines d'écoliers qui n'étaient dirigés que par un seul maître, secondé par les meilleurs d'entre eux. Par la détermination précise de l'espace et de l'emplacement des meubles, les comportements des enfants étaient en partie induits et la surveillance facilitée. François-Edmé Jomard (1779-1862), l'un des divulgateurs de la méthode mutuelle en France, le résumait ainsi : « Une fois l'école disposée et garnie de tout le mobilier qui lui est nécessaire, il ne s'agira plus que d'introduire les élèves et le maître, et de mettre ensuite en mouvement tous les ressorts de cette espèce de mécanisme, au moyen des

¹⁰⁷. « Pourquoi les Frères ont-ils gagné ? », Querrien, 1876, p. 71-88.

¹⁰⁸. Foucault, 1975, p. 145.

nouvelles pratiques ¹⁰⁹. » Cette importance qu'avaient le matériel pédagogique, le mobilier et les dispositions des classes explique d'ailleurs que ce soit à l'un des fondateurs de cette méthode que l'on doive l'un des premiers ouvrages sur l'architecture scolaire : *Hints and Directions for building, fitting-up and arranging Schools-Rooms*, publié en 1811 par J. Lancaster. Ainsi, le règlement de 1880 a-t-il introduit dans l'espace scolaire un contrôle spatial inventé pour les besoins de méthode mutuelle, tout en définissant cet espace en fonction des exigences de la méthode simultanée. On voit là combien les relations entre les méthodes d'enseignement et la définition de l'espace scolaire sont complexes et difficiles à analyser.

Pour les écoles primaires parisiennes construites entre 1870 et 1914, il est apparu que le règlement de 1880 avait été strictement appliqué. Mais je n'avais pas mesuré ce qu'il en avait été des précédents textes, et particulièrement des plans modèles, critiqués pour avoir contribué à la diffusion d'une architecture simpliste et répétitive. Bernard Toulhier avait publié un article à leur sujet ¹¹⁰ et promettait une étude sur un concours lancé en 1853 auprès des architectes diocésains pour des modèles d'églises, de presbytères et d'écoles. En 2004, j'ai formulé quelques remarques sur l'incidence qu'avait pu avoir le recueil de A. Bouillon sur l'aménagement des écoles, diffusé après la promulgation de la loi Guizot. Dans ce dessein, je me suis appuyée sur les rapports rédigés par le Conseil des bâtiments civils, chargé de contrôler les projets à financer durant la première moitié du XIX^e siècle ¹¹¹. Ils concernaient essentiellement des écoles de petites villes ou de communes rurales, dans lesquelles il est apparu que plusieurs obstacles ont empêché l'utilisation des plans de A. Bouillon. Ceux-ci avaient la perfection géométrique de conceptions abstraites ; ils étaient inutilisables dès que la topographie ou la forme du terrain étaient irrégulières. Ils concernaient des bâtiments n'abritant que des écoles, alors que bien des communes ont privilégié des associations plus économiques, comme la célèbre mairie-école. Enfin, l'aménagement d'édifices existants n'entraînait pas dans son propos, alors que nombre d'entre elles ont utilisé un patrimoine hérité de la sécularisation des biens du clergé ou de la confiscation des biens des émigrés.

¹⁰⁹. Jomard, 1816, p. 89.

¹¹⁰. Toulhier, 1982.

¹¹¹. Châtelet 2004 (voir recueil d'articles).

Comme je l'ai noté dans le bilan historiographie sur l'architecture scolaire ¹¹², il y a eu, depuis 1980, des travaux d'histoire locale qui ont enrichi la connaissance de ces écoles de campagne. Plusieurs ont concerné le département de Saône-et-Loire sous l'impulsion de Lucien Béatrix, inspecteur départemental de l'Éducation nationale, auteur d'une recherche sur les bâtiments scolaires du Mâconnais, entre 1860 et 1914 ¹¹³. En 1990, Alain Dessertenne et Jean-François Rotasperti ont, à leur tour, entrepris une enquête sur le patrimoine scolaire du département construit avant 1940 ¹¹⁴. Par ailleurs, entre 1985 et 2001, la bibliographie annuelle de l'*Histoire de l'éducation* a recensé plus d'une vingtaine d'ouvrages et d'articles, courtes études à l'échelle d'une ville ou d'un village, souvent parues dans des revues d'histoire locale. Toutes ces recherches restent éparses et l'on imagine ce qu'une enquête coordonnée apporterait, en particulier sur les mairies-écoles. Maurice Agulhon a justement remarqué que « La construction des mairies pourrait bien, curieusement, avoir été favorisée... par la loi Guizot sur l'enseignement primaire : obligée de se doter d'une école de garçons, bien des communes se sont équipées d'un local municipal par la même occasion ¹¹⁵. » Il soulignait que « l'histoire profonde, tout à la fois économique, sociale, culturelle de la France rurale ferait un bien grand progrès le jour où nous saurons avec précision et exhaustivement de quand datent les mairies, comment leur apparition s'est peu à peu échelonnée selon les régions et les pays, de 1789 à 1889... ¹¹⁶ ». Une telle recherche menée sur les mairies écoles serait aussi éclairante sur le rôle des plans modèles dans le développement de l'architecture scolaire, jusqu'à présent plus supputé qu'étudié.

À l'occasion d'un colloque organisé en 2002 par l'Institut Français d'architecture en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, je suis revenue sur le lien entre architecture et pédagogie ou plutôt sur les raisons qui me faisaient douter de l'existence de relations entre ces deux activités ¹¹⁷. La plus évidente est donnée par les lieux dans lesquels ont travaillé les pédagogues les plus réputés du XX^e siècle. Que l'on pense à

¹¹². Châtelet, 2004 (voir recueil d'articles).

¹¹³. Béatrix, 1985

¹¹⁴. Dessertenne, Rotasperti, 1993.

¹¹⁵. Agulhon, 1984, p. 171.

¹¹⁶. *Idem*, p. 190.

¹¹⁷. Châtelet, 2002 (voir recueil d'articles).

Maria Montessori (1870-1952), à Célestin Freinet (1896-1966) ou à Alexander Neill (1883-1973), le constat est partout le même : ils ont enseigné dans les locaux des plus ordinaires. C. Freinet a même écrit, ce que plusieurs ont pensé, qu'il préférerait la liberté d'une « brousse libre ¹¹⁸ », à la contrainte d'un espace précisément défini. Par ailleurs, la durée d'un édifice est, en général, de plusieurs générations, quand l'évolution des conceptions pédagogiques suit un rythme plus accéléré. Il est donc difficilement envisageable de conditionner l'aménagement d'un bâtiment à des usages que l'on sait éphémères. Une autre difficulté, propre à la France, est la distance qui sépare les principaux acteurs au moment de la conception des écoles. En général, l'équipe pédagogique qui occupera les locaux n'est pas nommée lorsque le projet est en cours d'élaboration, il n'est donc pas possible au maître d'œuvre de la rencontrer. Plus globalement, la gestion des maisons d'école et donc la désignation des architectes appartient à la commune, alors que celles des instituteurs revient à l'Etat. Il n'y a donc aucune occasion qui puisse favoriser leur rencontre et il en est de même pour les collèges et les lycées. Enfin, il y a une rigidité propre à la forte centralisation : tous les établissements doivent proposer un cursus et une formation semblables. L'expérience est mal acceptée dans le domaine pédagogique, que l'on pense à Roger Cousinet (1881-1973) ; elle ne peut donc avoir lieu que sur les marges, comme dans le cas des écoles de plein air, ou à l'extérieur de l'institution, donc sans grand moyens matériels et, le plus souvent, sans capacité de construire.

L'étude que je viens d'achever sur les écoles de plein air m'a fait revenir sur ces conclusions ¹¹⁹. On y voit combien le rôle des pédagogues a été décisif sur l'évolution de l'architecture scolaire en Allemagne, pendant l'entre-deux-guerres. Les relations entre l'architecte Ernst May (1886-1970) et l'éducateur Rudolf Keller (1878-1961), tous deux employés par la municipalité de Francfort, ont donné naissance à une génération d'écoles novatrices construites entre 1928 et 1930. Celles qui ont lié Bruno Taut (1880-1938) à Fritz Karsen (1885-1951), ont été à l'origine du projet phare de la Dammwegschule à Berlin (1927-1928) qui eut une influence notable par la suite. La célèbre proposition d'Hans Scharoun (1893-1972) pour les Entretiens de Darmstadt, en 1951, n'aurait pas vu le jour sans la vivacité du débat pédagogique, trente ans auparavant... Il reste que ces relations ont été

¹¹⁸. Freinet, 1974, p. 65.

¹¹⁹. Châtelet, 2007.

intenses et fructueuses dans les pays où l'expérimentation était possible. C'est donc vers la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre... qu'il faut se tourner. Par ailleurs, les pédagogues sont peu bavards sur l'architecture, beaucoup même la méprisent et il y aurait sans doute plus à dire à propos de ce désintérêt qu'à découvrir sur la formulation de dispositions qu'ils trouveraient idéales. On ne peut donc pas aborder ce sujet de façon frontale, mais l'étude de cas me semble une voie prometteuse. À travers les échanges entre éducateurs et architectes lors de l'élaboration du projet, on peut analyser la façon dont les suggestions et les critiques des uns ont suscité les interprétations et les dessins des autres, comment les dispositions des écoles portent les traces de ces discussions. En offrant une plongée dans les archives d'où surgissent les échos de ces dialogues, ces recherches peuvent dévoiler quelque chose des relations qui ont été tissées entre des conceptions d'éducation et des configurations spatiales. Elles feront probablement entendre aussi les voix d'autres acteurs, comme celles des médecins et conduiront vers ce type d'histoire de l'architecture qu'a entrepris Andrew Saint pour décrire les collaborations entre architectes et ingénieurs. « Le mieux que l'on puisse faire, écrit-il, est de choisir quelques relations plus intéressantes que les autres, heureuses ou malheureuses ¹²⁰ ». Retracer la genèse de projets choisis dans les pays qui nous entourent, dont on soupçonne qu'ils émanent de relations intéressantes entre architectes et éducateurs, est une façon probablement fructueuse d'aborder la nature des relations entre architecture et pédagogie.

Cette façon d'approcher ce sujet par des études de cas serait novatrice comme le montre le bilan historiographique établi pour *l'Histoire de l'éducation*. En effet parmi les auteurs des études recensées, on peut distinguer deux groupes d'historiens : les uns s'intéressent aux dispositions matérielles des édifices, souvent dans le cadre d'une ville, les autres à l'histoire des institutions et des idées, dans des limites temporelles et géographiques plus larges. Or, la plupart de ceux qui ont abordé l'histoire des relations entre espace et pédagogie sont les seconds. De plus, nombre d'entre eux ont été marqués par la publication de *Surveiller et punir*, en 1975, et par l'objectif de Michel Foucault, d'envisager l'espace comme un problème « historico-politique », objectif qu'il a clairement explicité lors d'un entretien avec Jean-Pierre Barou et Michelle Perrot :

¹²⁰ Saint, 2006, p. 45.

Il y aurait à écrire toute une histoire des espaces qui serait en même temps une histoire des pouvoirs — depuis les grandes stratégies de la géopolitique jusqu'aux petites tactiques de l'habitat, de l'architecture institutionnelle, de la salle de classe ou de l'organisation hospitalière, en passant par les implantations économique-politiques ¹²¹.

Leurs travaux ont donc analysé la façon dont le pouvoir s'est exercé à travers les dispositions spatiales de la classe, comme l'a fait, par exemple, Dell Upton à propos des écoles lancastériennes ¹²². Cependant, ce pouvoir ne s'exerce pas sans qu'aucune opposition se manifeste, comme l'a remarqué M. Perrot lors du même entretien :

Le discours pénitentiaire se déploie comme s'il n'y avait personne en face de lui, sinon une table rase, sinon des gens à réformer et à rejeter ensuite dans le circuit de la production. En réalité, il y a un matériau — les détenus — qui résiste formidablement ¹²³.

S'il y a une histoire des espaces comme lieu de pouvoir, il y en a aussi une comme lieu de résistance à ce pouvoir et l'on pourrait ici à nouveau hasarder que c'est une préférence féminine que de s'intéresser plutôt à ces infimes et multiples réactions qu'à la façon dont s'impose le pouvoir. Cette histoire est manifeste non seulement à travers leur usage mais aussi, en amont, à travers leur conception. Étudier les collaborations qui ont mené à la réalisation de certaines écoles serait mettre à jour les oppositions et les innovations introduites par rapport au modèle imposé, au cours du processus de conception des bâtiments scolaires, et s'interroger sur leurs fortunes ultérieures.

Les écoles de plein air

Toutefois, ce n'était pas dans la perspective d'étudier ces relations que j'ai entrepris « Le souffle du plein air ». La thèse publiée et l'exposition du Pavillon de l'Arsenal achevée, je pensais me tourner vers d'autres sujets que l'architecture scolaire. Mais le nombre restreint d'historiens qui s'y intéressent en France, explique que, régulièrement sollicitée, je n'ai pas

¹²¹. Foucault, 2005, p. 192

¹²². Dell Upton, « Ecoles lancastériennes, citoyenneté républicaine et imagination spatiale en Amérique au début du XIX^e siècle », Châtelet, Le Cœur, 2004, p. 87-108

¹²³. Foucault, 2005, p. 205.

abandonné ce champ de recherche. C'est au fil de sollicitations que, d'un projet d'article à un projet d'exposition, m'est venue l'idée des écoles de plein air. Le premier venait d'une demande d'Antoine Savoye pour la revue dont il est le rédacteur en chef, *Les études sociales*. Il préparait un numéro consacré à l'École des Roches ¹²⁴, ouverte en 1899 par Edmond Demolins à Verneuil-sur-Avre, sur le modèle anglais d'Abbotsholme créé par Cecil Reddie pour les « fils de la classe dirigeante ¹²⁵ », dont un des objectifs était un développement équilibré de l'esprit et du corps grâce aux sports et aux jeux en plein air. Il souhaitait un article sur l'architecture de ses bâtiments, semblables aux vastes villas fin de siècle de la région, dispersés au sein du grand parc de l'établissement. Par manque de documents, j'ai renoncé. Peu après, Marie-Pierre Deguillaume, conservatrice du Musée Sordes de Suresnes, m'a proposé une exposition sur l'école de plein air de Suresnes. Repensant aux ouvrages consultés pour l'article avorté, comme le numéro de *L'Hygiène par l'exemple* de 1943 consacré aux écoles de plein air, j'ai accepté, dans la perspective d'une étude qui ne soit pas limitée à cette école, mais embrasse toutes les écoles de ce type. Aborder un programme destiné à des enfants pauvres et « pré-tuberculeux », qui avait donné naissance à des bâtiments dont certains étaient devenus des icônes de l'architecture moderne, me séduisait. C'était, de ce point de vue, l'inverse de l'École des Roches : des bâtiments sans originalité, destinés à des enfants de la bourgeoisie. Cela permettait d'étudier une production architecturale en phase avec ce qui fut un drame de société : la tuberculose, de s'interroger sur la collaboration de ceux qui étaient engagés dans cette aventure, d'éclaircir comment un programme social avait fait naître une architecture de qualité. À la rentrée universitaire, je distribuais à un groupe d'étudiants des copies des photos publiées dans le numéro de *L'Hygiène par l'exemple* de 1943 en leur proposant de découvrir et d'étudier ces bâtiments. Il en est résulté sept mémoires soutenus en juin 2000 ¹²⁶ et des maquettes qui ont été montrées à l'École d'architecture de Versailles, en mars 2001, lors de l'exposition « Les écoles de plein air ; genèse d'une certaine modernité »,

¹²⁴. *Les Études sociales*, 1998 (n°127-128) « L'école des Roches. Creuset d'une éducation nouvelle ».

¹²⁵. Prospectus de Cecil Reddie (cité par D. Denis, *Les Études sociales*, 1998, p.14).

¹²⁶. Nancy Aubry, « L'évolution de l'école de plein air de Mulhouse » ; Gaétanne Genaille, « L'école de plein air de Saint-Quentin, Germain Debré, 1924-31 » ; Florence Grall « Au carrefour de l'école de plein air et de l'école traditionnelle » ; Philippe Grandvoinet, « Jan Duiker, l'école de plein air d'Amsterdam pour les enfants bien portants, 1927-1930 » ; Julie Gréguor, « Le préventorium de Méhon » ; Nadège Loiselle, « L'école de plein air Désiré Verhaeghe à Lille, 1931 » ; Gregory Vallot, « L'école du Pont-Rouge à Roubaix (1931) ».

puis données au Musée René Sordes de Suresnes qui les a utilisées pour une exposition présentée en 2004. Quelques mémoires complémentaires ont été faits par la suite ¹²⁷.

Au fil de mes recherches, l'histoire de ces écoles de plein air se révélait riche. En témoignaient des publications d'origines aussi diverses que les revues d'architecture ¹²⁸, les actes du premier congrès international sur les écoles de plein air ¹²⁹, des ouvrages d'éducatrices comme celui d'Alice Jouenne ¹³⁰ ou de médecins comme G. Chaplain ¹³¹. Aussi ai-je pris contact avec Jean-Noël Luc, avec lequel j'avais collaboré pour l'exposition du Pavillon de l'Arsenal, et Pieter Uyttenhove, qui venait d'achever une thèse sur Marcel Lods, l'un des auteurs de l'école de plein air de Suresnes ¹³², pour leur proposer d'organiser un colloque sur ce sujet, qui serait international et à la croisée de trois histoires ; celle de l'architecture, de la pédagogie et de la médecine. Dominique Lerch, alors directeur du Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée (Cnefei) ¹³³ qui se trouvait dans les locaux de l'ancienne école de plein air de Suresnes a été associé à notre entreprise. Le colloque a eu lieu du 7 au 9 décembre 2001 et a réuni des conférenciers venus d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, d'Italie, des Pays-Bas, de Suède et de Suisse, historiens de l'architecture, de la pédagogie et de la médecine, ainsi que quelques témoins : des écoles de plein air existent encore ici et là, leur histoire est incandescente. Les actes en ont été publiés ¹³⁴. Ils sont articulés en cinq parties dont la première regroupe des panoramas, pays par pays. La médecine est ensuite abordée sous l'angle du naturisme et de la figure d'un médecin français, Paul-Armand Delille (1874-1964) ; la pédagogie sous celui des relations avec l'Éducation nouvelle et les colonies de vacances ; l'architecture à travers quelques projets et l'enseignement dispensé aux architectes. L'ensemble s'achève par des monographies d'établissements

¹²⁷. Philippe Martin, « L'École de plein air de Pantin. Florent Nanquette, 1935 », 2001 ; Nicolas Pairault, « L'École de plein air de Suresnes. Eugène Beaudouin et Marcel Lods, 1935 », 2001 ; Thérèse Pinilla, « École de plein air de Suresnes, pavillon des classes », 2005.

¹²⁸. Par exemple les deux premiers numéros d'*Architecture d'aujourd'hui* de 1933.

¹²⁹. *Premier congrès international des écoles de plein air*, 1925.

¹³⁰. Jouenne, 1927.

¹³¹. Chaplain, 1921.

¹³². Uyttenhove, 1999.

¹³³. Devenu le 1er janvier 2006 l'INS HEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés).

¹³⁴. Châtelet, Lerch, Luc, 2003.

qui laissent penser qu'une histoire des expériences d'enseignement menées dans les écoles de plein air éclairerait le rôle que celles-ci ont joué dans la diffusion de nouvelles pratiques pédagogiques. J'y ai publié trois textes : une introduction retraçant les étapes du développement du mouvement international des écoles de plein air que j'avais alors repérées ¹³⁵, un panorama du développement des écoles et de leur architecture, en France entre 1907 et 1940 ¹³⁶, ainsi qu'une conclusion relevant les apports du colloque et les perspectives qu'il ouvrait ¹³⁷.

Ce sujet a suscité de l'intérêt en France et à l'étranger. Des archivistes ont découvert des traces des écoles de plein air dans leurs fonds, à Bagnolet ¹³⁸, à Lorient ¹³⁹... Des études ont depuis été publiées aux États-Unis et aux Pays-Bas ¹⁴⁰, d'autres sont en cours en Belgique et en Grèce ¹⁴¹. Avec Jean-Noël Luc, nous avons fait une communication, en décembre 2002, lors d'un colloque de l'Université de Rouen consacré aux politiques municipales face aux pathologies urbaines ¹⁴². Je l'ai également présenté, en mai 2002, à l'occasion de celui de l'Université de Californie à Berkeley (États-Unis) : *Designing Modern Childhoods, Landscapes, Buildings, and Material Culture*, dont les actes seront prochainement édités avec, en couverture, une photo de la mappemonde de l'école de plein air de Suresnes, extraordinaire objet éducatif ¹⁴³, et en avril 2003 à Vienne (Autriche), lors d'une conférence pour l'Österreichische Gesellschaft für Architektur (Société autrichienne pour l'architecture) au Museum moderner Kunst ¹⁴⁴. J'ai parallèlement entrepris « Le souffle du plein air » avec l'intention de fouiller l'histoire du mouvement international, dont l'existence et les activités étaient apparues en filigranes lors du colloque, ainsi que celle de l'architecture des écoles de plein air en Europe et de son influence dans les

¹³⁵ . A.-M. Châtelet, « Le mouvement international des écoles de plein air », Châtelet *et al.* 2003, p. 21-38.

¹³⁶ . A.-M. Châtelet, « Des idées aux bâtiments, l'essor des écoles de plein air en France (1907-1940) », Châtelet *et al.* 2003, p. 168-189.

¹³⁷ . A.-M. Châtelet, « Bilan et perspectives », Châtelet *et al.* 2003, p. 401-408 (voir recueil d'articles).

¹³⁸ . Anne Grosmaire « L'école de plein air rue de la Noue », *À Bagnolet*, n°17 (février 2005), p. 16-17.

¹³⁹ . Montré à l'occasion de l'exposition « Dans les jardins de Soye », été 2005, à l'occasion de laquelle j'ai fait une conférence à Lorient sur ce sujet.

¹⁴⁰ Gutman, 2004 ; Broekhuizen, 2005.

¹⁴¹ Thyssen, 2007 ; Karakatsani, Vassiliki à paraître.

¹⁴² . Châtelet, Luc, 2005.

¹⁴³ . Châtelet, à paraître.

¹⁴⁴ . « Wenn ärzte Schulbau denken. Freiluftschulen in Europa 1900-1950 », conférence pour l'Österreichische Gesellschaft für Architektur au Museum moderner Kunst à Vienne (Autriche).

L'exploration du vivant

années cinquante. Ces recherches m'ont ouvert de nouvelles perspectives, entre autres sur l'impact des médecins sur l'architecture à la fin du XIX^e siècle, que j'aimerais développer à l'avenir à travers l'histoire de l'architecture des premiers sanatoriums en Europe.

III. L'histoire des types d'édifices dans l'Europe contemporaine

Les articles publiés depuis la soutenance de ma thèse, dont l'objet n'était pas l'architecture scolaire, partagent des traits communs. Eux aussi portent, pour la plupart, sur la fin du XIX^e siècle, une période qui est approximativement, en France, celle des débuts de la Troisième République, souvent perçue comme un prolongement du Second Empire. Les villes continuaient sur la lancée des travaux haussmanniens, tandis qu'un éclectisme opulent habillait les façades des immeubles et de nouveaux programmes sociaux affichaient une austérité teintée d'un hygiénisme impulsé par un corps médical redoutant le développement de la tuberculose. Culture éclectique, développement scientifique et idées sociales se sont côtoyés et ont favorisé un renouveau qui n'est parvenu que des décennies plus tard à sa pleine expression. Cette époque n'est pas architecturalement identifiée parce qu'elle ne correspond à aucun courant stylistique défini. À feuilleter les ouvrages d'histoire de l'art et de l'architecture, on remarque même qu'elle est souvent partagée en son milieu. Les premières décennies sont considérées comme une prolongation du Second Empire, alors que les années 1890 sont marquées par une césure correspondant à l'arrivée de l'Art nouveau. Pour Barry Bergdoll, 1890 marque la fin du XIX^e siècle ¹⁴⁵. Pour d'autres, elle introduit une nouvelle phase que François Loyer appelle « La Belle époque ¹⁴⁶ » et Françoise Hamon, « L'âge des avant-gardes ¹⁴⁷ ». Ce sont des années méconnues, vécues par ceux que Sigfried Giedion a désignés comme les « précurseurs de l'architecture moderne ¹⁴⁸ » : Peter Behrens (1868-1940), Hendrik Petrus Berlage (1856-1934), Victor Horta (1861-1947), Henry van de Velde (1863-1957), Otto Wagner (1841-1918). En France, on garde en mémoire ceux qui furent les plus précoces, nés autour de 1870 : Hector Guimard (1867-1942), Auguste Perret (1874-1954), Henri Sauvage (1873-1932)...

¹⁴⁵. Bergdoll, 2000.

¹⁴⁶. Dagen, Hamon, 1995.

¹⁴⁷. Loyer, 1999.

¹⁴⁸. Giedion, 1968 (1941).

Mais qui se souvient aujourd'hui de l'architecte du Petit Palais : Charles Girault (1851-1932), de celui de la Sorbonne, Paul Henri Nénot (1853-1934) ou de la gare d'Orsay, Victor Laloux (1850-1937) ? Ou encore de ceux de ces milliers de grands hôtels, casinos, immeubles, mairies, théâtres, églises, lycées, écoles qui ont été alors été construits sur tout le territoire ? Considérer la diversité de ces édifices comme la recherche de nouvelles expressions et prendre appui sur leurs disparités pour comprendre les remises en cause qu'elles ont signifiées ont été les intentions qui m'ont guidée ces dernières années et expliquent que cette période soit celle que j'ai le plus souvent abordée.

Ces articles couvrent une zone géographique qui va s'agrandissant. J'avais commencé dans les limites d'une ville, j'ai poursuivi dans ce sens pour toutes les questions concernant des bâtiments municipaux ; je suis passée à l'échelle nationale pour des édifices de statut départemental, les préfetures, et j'ai étendu le regard, ces dernières années, à l'Europe, particulièrement à l'Allemagne. Il y a à cela des raisons personnelles, qui m'ont conduite à y séjourner régulièrement, et une curiosité pour les développements de ce pays. À la fin du XIX^e siècle, il domine la recherche scientifique et s'est doté de lois de protection sociale sans équivalent ailleurs. Il est à la tête de la science historique qu'il a contribué à forger et l'histoire de l'art y est très présente, comme l'a décrit Nikolaus Pevsner qui, émigré à Londres en 1935, s'étonnait du faible essor de cette discipline en Angleterre :

(...) L'histoire de l'art et de l'architecture n'existe pas à Cambridge comme une discipline universitaire que l'on étudie pour atteindre un niveau et débiter une carrière professionnelle. Elle n'existe pas non plus à Oxford. Il ajoutait : En Allemagne, que je connais bien, il existe des chaires [d'histoire de l'art et de l'architecture] depuis cent ans et plus et, il y a cinquante ans, il en existait presque dans chacune des vingt et quelques universités. Aussi ce sujet a-t-il acquis une histoire respectable ¹⁴⁹.

Cela explique la précocité, le nombre et la qualité des publications que l'on y trouve sur ce sujet. C'est aussi l'un des pays où le Mouvement moderne a

¹⁴⁹ [...] the history of art and architecture does not exist, at Cambridge as an academic subject pursued to attain a degree and start a professional career. Nor does it exist at Oxford. [...] In Germany, which I know best there have been chairs for 100 years and more, and for fifty they have existed at nearly every one of the twenty and more universities. So the subject has quite a respectable history [...]. *The Listener*, 30.10.1952, p. 715.

été très vivant durant l'entre-deux-guerres, trouvant des expressions remarquables à travers les œuvres d'un Gropius ou d'un Mies van der Rohe pour ne citer que les plus célèbres. C'est enfin que je suis convaincue, à la lumière de l'étude menée sur les écoles de plein air, que les limites nationales sont inadaptées pour l'étude de l'architecture contemporaine et que les confrontations internationales ou, à l'inverse, les études régionales sont préférables — je ne pense pas là au sens de l'adjectif tel qu'il résonne dans l'architecture dite régionaliste, mais dans un sens qui fait se recouvrir des aires linguistiques et architecturales, plus généralement culturelles, comme il apparaît à travers l'étude de l'habitat rural ¹⁵⁰ —. Durant ces années où le nationalisme a été fleurissant en Europe, les échanges ont été parallèlement nombreux dans les domaines scientifiques et culturels ¹⁵¹. Même si les dissensions n'ont pas permis de faire germer l'idée d'une Europe politique, les congrès internationaux se sont multipliés, les revues professionnelles ont fait circuler des informations franchissant allégrement les frontières.... Dans ce contexte, même si l'architecture a été imprégnée de traits régionaux ou nationaux, elle a aussi été enrichie par ces multiples relations internationales. C'est ce double mouvement qu'il est intéressant de saisir pour en expliquer les caractères.

Ces articles concernent des sujets que j'ai traités dans ma thèse, étendus à d'autres objets que l'école primaire : les types d'édifices, l'incidence de la politique municipale sur les formes urbaines et les conditions d'exercice professionnel. Je les aborderai successivement, en montrant comment s'est orientée ma réflexion depuis ma thèse.

¹⁵⁰ M. Bloch l'a rapidement évoqué (2006, p. 404) ; il est exploré par une doctorante du Ladrhaus, Zuzana Syrova, dont la thèse porte sur la typologie de la maison rurale dans les Alpes.

¹⁵¹ D. Barjot, « La vie scientifique et culturelle, 1851-1914 », in Barjot, Chaline, Encrevé, 2005 (1995) p. 587-628.

Types d'édifices

« Disons nettement, tout d'abord, qu'à la vérité, l'Architecture n'a pas d'existence propre. Il n'y a que des architectes. En des temps très lointains, ce furent des hommes qui, à l'aide de branchages, construisaient des cabanes ; de nos jours, ils utilisent des logiciels pour concevoir des formes complexes. Dans l'intervalle, ils ont fait pas mal de choses. Il n'a aucun inconvénient à nommer architecture l'ensemble de ces activités, à conditions toutefois de ne jamais oublier que le même mot recouvre cent choses diverses. » Cette paraphrase de l'introduction de *l'Histoire de l'art* ¹⁵² d'Ernst Gombrich désigne bien le spectre large des productions qui constituent l'objet de l'histoire de l'architecture. Ce n'est toutefois pas ce qui est abordé dans la majorité des histoires qui traitent surtout, et souvent même seulement, d'œuvres exceptionnelles, de « chefs-d'œuvre ». Lorsque j'ai choisi de travailler sur les écoles, ma démarche a été, elle aussi, sélective : j'ai choisi, à l'opposé, de privilégier des oubliés. « C'est convaincue qu'il importe autant d'écrire l'histoire de la grande architecture que celle des édifices plus modestes que j'ai déposé ce sujet de thèse », ai-je déclaré lors de la soutenance. Je rejoignais par là d'autres amis de ma génération : Marie-Jeanne Dumont se consacrait à l'habitat social ¹⁵³, Olivier Cinqualbre aux bâtiments industriels ¹⁵⁴... L'exclusion, par l'histoire de l'art, de pans entiers de la production architecturale alors même que le champ d'intervention des architectes, durant la période contemporaine, ne cesse de s'étendre, expliquait en partie ce choix. Il reflétait aussi une tendance grandissante chez les historiens à se tourner vers le quotidien, l'ordinaire, les « petits » ¹⁵⁵.

Mais si l'architecture ordinaire est partout présente, ses archives sont mal conservées et l'intérêt qu'elle suscite est très mitigé. Aussi, après avoir, des années durant, dépouillé des cartons dans lesquels dorment pêle-mêle courriers, formulaires administratifs et dessins, pour y retrouver des traces d'architecture, trituré des centaines de bâtiments ordinaires et publié une littérature lue de quelques rares spécialistes, nous avons eu envie d'archives

¹⁵². Gombrich 2006 (1950), p. 21.

¹⁵³. Dumont, 1991.

¹⁵⁴. *Architectures d'usines en Val-de-Marne (1822-1939)*, 1988.

¹⁵⁵. Le Goff, Nora, 1986 (1974), p. 12.

d'architectes, de raretés architecturales, de l'audience immédiate que provoque un nom d'architecte célèbre. M.-J. Dumont se passionne aujourd'hui pour la correspondance de jeunesse de Le Corbusier ¹⁵⁶, Olivier Cinqualbre édite des catalogues d'exposition pour le Centre Pompidou sur Pierre Chareau, Robert Mallet-Stevens... ¹⁵⁷ Je suis allée vers les plus célèbres des écoles, celles de J. Duiker, E. Beaudouin et M. Lods... Cependant je n'ai pas renoncé aux autres, cherchant à rapprocher la plus insigne des écoles de plein air de la plus célébrée, à recoller ces pages de l'histoire de l'architecture que j'avais, à mes débuts, considérés comme antinomiques : celles qui ne montrent que l'extraordinaire et celles qui dévoilent le banal. Sebastian Haffner a évoqué, dans *l'Histoire d'un Allemand*, les rapports qu'entretiennent la grande et la petite histoire, les événements et la vie de tous les jours, et la difficulté qu'il y a à les saisir :

Il peut arriver, écrit-il, qu'un « événement historique » ne laisse pas de trace dans la réalité vraie, c'est-à-dire dans la vie la plus authentique, la plus intime de l'individu. Il peut, au contraire, la ravager jusqu'à rien n'en laisser intact. L'historiographie traditionnelle ne permet pas de faire la distinction. [...] Pour l'appréhender, il faut lire des biographies, non pas celles des hommes d'État, mais celles, trop rares, de citoyens ordinaires inconnus. On y verra que tel « événement historique » passe sur la vie privée — qui est la vraie vie — comme un nuage au-dessus d'un lac : rien ne bouge, on aperçoit tout juste un reflet fugitif. Tel autre agite l'eau à la façon d'un ouragan, au point que le paysage en devient méconnaissable. Quant au troisième, il sera peut-être capable d'assécher tous les lacs ¹⁵⁸.

Il y a de ce désir de toucher à la « réalité vraie » dans cette volonté de réunir les chefs d'œuvre de l'architecture à tous ces bâtiments qui constituent notre paysage quotidien, notre milieu de vie. Il y a aussi une autre façon d'appréhender les relations entre majeur et mineur qui n'est pas celle, à sens unique, de l'événement vers l'individu, du chef-d'œuvre vers la production courante. Il est vrai que les historiens de l'architecture ont souvent privilégié cette influence, mais ils ont aussi montré, par exemple, la source d'inspiration qu'a constituée l'architecture vernaculaire pour des architectes

¹⁵⁶. Le Corbusier, 2002, 2006.

¹⁵⁷. Cinqualbre, 1993, 2005.

¹⁵⁸. Haffner, 2004 (1933).

tels que K.F. Schinkel (1781-1841), Marcel Breuer (1902-1981) ou d'autres.

Dans la conception de nos travaux, nous avons suivi la même démarche, qualifiée par Danièle Voldman « d'externaliste ¹⁵⁹ », accordant une place importante à l'analyse du contexte. J'ai tracé, on l'a vu, les cadres étatique et municipal dans lesquels les écoles ont vu le jour, tout comme l'a fait M.-J. Dumont pour les Habitations bon marché. Les sciences humaines avaient pénétré les nouvelles unités pédagogiques d'architecture, Roger Henri Guerrand faisait, dans celle de Belleville, un cours sur le logement social ¹⁶⁰. Nous étions pénétrés de l'idée que l'architecture était une production sociale. Il était donc évident pour nous que son histoire ne pouvait être écrite qu'en relation avec celle de la société. Cette démarche nous a-t-elle aussi été dictée par notre objet, comme le suggère Claude Mignot ?

[...] Toutes les œuvres ne sont pas égales, et curieusement leur intérêt artistique semble souvent inversement proportionnel à leur valeur de document : si les œuvres de série sont l'expression d'un contexte, économique, social, religieux, dévotionnel, les chefs d'œuvre sont toujours inattendus et semblent produits pour l'avenir plus que pour le présent ¹⁶¹.

L'avons-nous adoptée parce que l'architecture ordinaire témoignait mieux que les édifices exceptionnels de la société qui l'avait produite ? Je ne le crois pas. Si la nature de l'architecture ordinaire semble différente, n'est-ce pas simplement parce que les méthodes d'analyse qu'on lui applique le sont ? Les chefs d'œuvre sont isolés de leur contexte pour être attribués aux qualités de leur créateur et confrontés à d'autres tout aussi singuliers, alors que les œuvres de série, qui appartiennent à un même lieu, un même temps, un même contexte social, sont analysées comme des résultats de ces données. Pour dépasser ces oppositions, il suffit d'appliquer aux chefs-d'œuvre l'approche « externaliste » développée pour les œuvres mineures. On peut alors les comparer aux œuvres de série à l'aune des liens qu'ils ont entretenus avec la société. C'est la voie que j'ai suivie dans le « Souffle du

¹⁵⁹. Voldman, 2006, p. 12.

¹⁶⁰. Guerrand, 1967.

¹⁶¹. Claude Mignot, « L'art au-delà du contexte », *Actes du Ve congrès national d'archéologie et d'histoire de l'art*, <http://lodel.inha.fr/document.php?id=281>.

plein air ». Elle permet de situer les écoles les unes par rapport aux autres, et répond, dans ce cadre limité, aux conclusions que C. Mignot formulait dans le même article :

Croire que les chefs d'œuvre pourraient être définis comme les œuvres les plus influentes, prototype ou type achevé d'une série, ne rend pas compte de l'observation ; il est des œuvres capitales, sans précédent et sans postérité, même si elles restent présentes à la mémoire ¹⁶².

Parmi les écoles de plein air, il est de ces œuvres sans postérité : celle de Jan Duiker à Amsterdam qui n'est pas, malgré ce que l'on pourrait croire, sans précédents. Il en est qui sont des prototypes : celle de E. Beaudouin et M. Lods à Suresnes. La méthode a l'avantage d'enlever aux chefs d'œuvres l'apparence allogène qui leur vient de l'absence d'ancrage dans l'architecture contemporaine que proposent certaines histoires et de les montrer sous un jour plus réel. On entend ainsi la mélodie et l'ensemble de l'orchestration, et pas uniquement des morceaux choisis qui, aussi plaisants soient-ils à l'oreille, laissent l'esprit insatisfait, l'entendement en suspens. Elle donne aussi une idée plus complète de l'histoire de l'architecture en ne négligeant pas la majorité des œuvres projetées et construites.

Mais, une fois admis l'intérêt de cette étude globale, comment entreprendre un tel dessein ? Comment, écrit Michaël Darin, « combiner le petit nombre d'élus et le grand nombre d'anonymes ¹⁶³ ». On peut choisir un découpage géographique : une ville ou un fragment de ville, ce que j'ai tenté lors de l'exposition que j'ai réalisée avec Vincent Bradel sur le développement d'une commune de la banlieue parisienne, Maisons-Alfort, durant l'entre-deux-guerres ¹⁶⁴. On peut aussi opter pour un type d'édifice. C'est ce que j'avais fait pour ma thèse et que j'ai continué à faire avec le logement, les préfectures et les mairies, les écoles de plein air et les sanatoriums. La référence en ce domaine est l'ouvrage de Nikolaus Pevsner ¹⁶⁵, *A History of Building Types*, paru en 1976. Les types qu'il désigne ce sont les bâtiments de gouvernement, les parlements, les ministères, les mairies et les palais de justice, les théâtres, les bibliothèques... qu'il étudie de façon diachronique.

¹⁶². *Ibidem*.

¹⁶³. M. Darin, « Pour une histoire complémentaire de l'architecture au XX^e siècle », à paraître dans *eaV* 13 (2007/2008).

¹⁶⁴. Châtelet, Bradel, 1991.

¹⁶⁵. Pevsner, 1976

Cette façon de procéder est appréciée des architectes auxquels elle offre des généalogies de l'organisation spatiale des édifices, brossées à grands traits. Elle a d'ailleurs été celle de la plupart des auteurs des traités d'architecture de J.N.L. Durand ¹⁶⁶ à André Gutton ¹⁶⁷. Elle a été critiquée par certains historiens pour sa façon de rapprocher des édifices que des décennies, parfois des siècles, séparent. Mais, il suffit de limiter la période étudiée pour éviter ce travers, ce qu'a fait, plus récemment, Thomas Markus dans *Buildings and Power* ¹⁶⁸ : il s'est limité aux hôpitaux, prisons et écoles entre 1750 et 1850, tout en utilisant les travaux de Michel Foucault. Cette méthode permet d'embrasser un ensemble d'édifices conçus durant une période cernée, pour un même usage, mais ne présume pas des questionnements soulevés. Le choix d'édifices destinés à un même usage peut sembler induire un regard centré sur leurs dispositions spatiales. Certes, c'est ce qu'ils partagent et c'est donc un terme de comparaison qui s'impose. Mais ce n'est pas exclusif. Ils partagent bien d'autres traits communs qui peuvent être interrogés : un même cadre de conception, un même groupe de concepteurs... comme on l'a vu dans le cas des écoles. Les questionnements peuvent relever des relations que les édifices entretiennent avec la société comme entre eux. Ils peuvent être d'ordre « externaliste » selon l'expression de D. Voldman ou « internaliste », soucieux de repérer « les filiations et les ruptures ainsi que les citations et les innovations dans le choix des matériaux comme dans l'utilisation du vocabulaire formel et de la typologie ¹⁶⁹ ». Tout au long de mes travaux, j'ai tenté de ne pas exclure l'un des deux au profit de l'autre, de faire converger l'histoire de l'architecture et celle de la société. Ainsi, la volonté de traiter simultanément des chefs d'œuvre et de l'architecture ordinaire, celle de le faire dans le cadre de l'étude d'un type d'édifices, durant un temps limité, par une approche qui réunisse l'histoire de la société et l'histoire de l'architecture, caractérisent l'ensemble de mes travaux dont les limites géographiques se sont élargies au fil des années, de Paris à l'Europe.

Dans le domaine de l'histoire de l'architecture, le « type » a été l'objet de multiples débats afin de déterminer s'il se définissait par sa fonction, sa

¹⁶⁶ . J.N.L. Durand, *Précis des leçons d'architecture données à l'école polytechnique*, Paris, 2 vol. 1802-1805.

¹⁶⁷ . Gutton, 1952-1962.

¹⁶⁸ . Markus, 1993.

¹⁶⁹ . Voldman, 2006, p. 12.

forme, une convention de langage ou un mélange de tout cela. Cette richesse peut-être illustrée par un exemple classique, celui de la basilique. À l'origine, le mot désignait un bâtiment romain à usage multiples : marché, banque, bourse... dont l'exemple le plus ancien et le mieux conservé est celle de Pompéi (130). Par la suite, les dispositions génériques de ces bâtiments ont été considérées comme un type appelé « basilical », caractérisé par « un plan allongé à plusieurs vaisseaux dont le vaisseau central est directement éclairé par des fenêtres hautes ¹⁷⁰ », et elles ont été employées pour d'autres édifices dont de nombreuses églises. Parallèlement, durant la période paléochrétienne, le terme a changé de sens pour désigner « une église dotée de certains privilèges de droit canon ¹⁷¹ ». On navigue ainsi entre usage et espace. Ce processus, qui fait qu'un ensemble d'édifices répondant à de mêmes fonctions produit des dispositions similaires qui acquièrent alors une validité qui n'est plus liée à un usage spécifique, traverse toute l'histoire. Ces dispositions sont alors réutilisées pour d'autres fonctions, c'est ce que l'on pourrait appeler une « migration typologique ». Elles appartiennent la culture architecturale et, plus largement, à la culture, renvoyant à des significations collectivement comprises.

C'est un des aspects que j'ai analysé dans l'article que j'ai écrit en 1994 sur la construction des mairies et des préfectures au XIX^e siècle en France ¹⁷². Avant même que n'apparaisse l'idée de construire, il y eut un temps de maturation, moment privilégié pour observer comment peu à peu le dessein a été formulé, en l'occurrence, comment l'institution a été définie. D'abord établissement public, celle-ci a été incarnée par ses représentants et il s'est écoulé des années avant qu'elle ne soit matérialisée dans un bâtiment. « Avant la préfecture était le préfet, avant la mairie le maire, avant l'école l'instituteur. » Puis, lorsque des ingénieurs et des architectes ont été chargés de donner forme au dessein, face à ce programme nouveau qu'était la préfecture, mais aussi face à celui mieux connu qu'était la mairie, ils ont puisé dans le vaste domaine de ce qui existait. Les édifices projetés ont été conçus à partir d'un type formel intemporel et à partir des exigences contemporaines qui tous reflètent, bien que de façon différente, une société, ses goûts et ses besoins. Pour la préfecture, qui devait servir « à la demeure

¹⁷⁰. Pérouse de Montclos, 1972, vol. 1, p. 139.

¹⁷¹. *Ibidem*.

¹⁷². Châtelet, 1994 (voir recueil d'articles).

des préfets, l'établissement des conseils de préfecture et la tenue du conseil départemental ¹⁷³ », le type a été celui de l'hôtel particulier, que trahit l'expression alors courante d'« hôtel de préfecture ». Elle était composée d'un corps de bâtiment, séparant la cour d'accès du jardin et comprenant les appartements, qui était flanqué de deux ailes perpendiculaires en retour sur la rue, où se trouvaient les services. Au rez-de-chaussée, un appartement de parade était destiné à la réception, à l'étage un appartement de commodité pour la famille du préfet et, disséminés dans les étages, les bureaux. « Bureaux chétifs et salons magnifiques ¹⁷⁴ » écrivit justement le préfet, nommé en Haute-Vienne en 1830, de Theis. L'habitation et la réception dominaient l'administration et la gestion, ce qui explique le choix de l'hôtel particulier. Il en est ainsi de la préfecture des Vosges, construite à Épinal par Grillot, entre 1823 et 1829, et de cinq des sept d'entre elles construites sous la Restauration qui ont été publiées ¹⁷⁵ : celles d'Ajaccio, Epinal, Le Puy, Angoulême et Niort. Les salles destinées à la tenue des conseils de préfecture et départemental n'existaient que dans les deux dernières, qui étaient aussi les plus récentes. Au fil des années, les priorités ont été inversées, les ailes de service ont été réduites et les bureaux et salles de réunion démultipliées, faisant de la préfecture de la fin de siècle un édifice qui ne doit plus grand-chose au modèle originel de l'hôtel particulier. Le cas des mairies est plus compliqué. Ces édifices héritaient de la longue tradition des hôtels de ville, d'une part, et, d'autre part, leur ampleur variait selon les moyens des communes dont 33 000, des 38 000 que comptait la France en 1833, avaient moins de 1500 habitants. Il serait intéressant de montrer comment, dans certaines villes de taille moyenne telle que Moulins ¹⁷⁶, l'architecture a été imprégnée du modèle du palais italien, comment les architectes ont puisé dans les recueils récemment publiés tels que ceux de Letarouilly, proposant des plans, élévations et perspectives des *monuments publics et particuliers les plus remarquables de la ville de Rome* ¹⁷⁷, alors que d'autres se sont placés dans le sillage de ce qu'ils imaginaient être l'hôtel de ville médiéval. Je ne pense pas là, comme je l'ai expliqué, en terme de style, mais de type. Je propose une confrontation des dispositions spatiales et non pas de l'expression des façades, même s'il arrive que les

¹⁷³. Article 3 de l'arrêté du 7 ventôse an VIII.

¹⁷⁴. Bied, 1974, p. 334.

¹⁷⁵. Gourlier *et al.*, 1825-1850.

¹⁷⁶. *Ibidem.*

¹⁷⁷ Letarouilly, 1840-1857.

deux aillent de pair que la reprise d'un édifice à cour centrée soit aussi celle de la Renaissance sous la forme d'une néo-renaissance.

J'ai à nouveau abordé la question du type à propos d'un tout autre contexte, l'Allemagne du début du XX^e siècle, et sous un tout autre angle, celui du régionalisme ¹⁷⁸. Celui-ci m'a été dicté par le contexte de la publication : un ouvrage dont l'objectif était de réhabiliter cet aspect « marginalisé » de la culture et de soulever les questions d'identité et d'idéologie qui lui étaient liés. Il est composé d'une série de contributions dont une part ont curieusement pour cadre un contexte national et non pas régional ; c'est le cas de la mienne qui est une synthèse élaborée à partir de textes et de rééditions qui avaient été récemment publiés en Allemagne. La notion de régionalisme est étrangère à ce pays où l'on parle plutôt, au début du XX^e siècle de réformisme ou de traditionalisme. Cependant les mouvements de défense des « petites patries ¹⁷⁹ » [*Heimat*], en faveur de la protection de la nature et de la culture régionales ont été nombreux. Une part du débat architectural a porté sur la maison individuelle et sur la façon d'intégrer un type national dans une culture locale. Ce type national a cela de fascinant qu'il est une invention forgée par une admiration littéraire et intellectuelle qui doit bien peu à l'architecture. Ce qui est alors considéré comme le type de la maison allemande, c'est le pavillon de Goethe à Weimar. Un cube régulier de trois travées, coiffé d'un haut toit, relativement banal, vaguement inspiré par l'architecture française du XVIII^e siècle, qui doit l'essentiel de son intérêt à celui qui y a habité. Paul Mebes (1872-1938), dans le recueil qu'il publie en 1908, qui deviendra l'encyclopédie de la génération suivante, Friedrich Ostendorf (1871-1915), dans son manuel à l'intention des étudiants, comme Paul Schmitthenner (1884-1972), tous ont plaidé pour l'adoption de ce type au nom des valeurs nationales qu'il aurait incarnées ¹⁸⁰. P. Mebes démontrait, exemples à l'appui, son universalité par ses variations possibles en fonction de la topographie, des techniques constructives et des matériaux locaux. F. Ostendorf affirmait que son apparence, son vêtement pouvait être varié à l'infini sans attenter à son « essence intérieure ». Il proposa une série de façades montrant les effets de séries et de contrastes que l'on pouvait obtenir par différents traitements d'une même façade. C'est sur la base de ces idées que furent conçus, par

¹⁷⁸. Châtelet, 2001.

¹⁷⁹. Corbin, 2000, p. 113.

¹⁸⁰. Mebes, 1908 ; Ostendorf, 1914 ; *Paul Schmitthenner Gebaute Forme*, 1984.

exemple, la cité-jardin d'Hellerau par Richard Riemerschmied (1868-1957) et le lotissement de Staaken par P. Schmitthenner, comme des déclinaisons sur la base d'un même type. Ils ne reprisent pas toujours la maison de Goethe, mais le procédé qui les conduisirent à une forme de rationalisation du pittoresque.

Politique municipale et formes urbaines

L'un des enseignements de ma formation d'architecte, je l'évoquais, a été l'analyse morphologique du tissu urbain basée sur les travaux de C. Aymonino et S. Muratori, qui ont alors rencontré en France un écho qui n'a pas touché que les écoles d'architecture comme le montre l'étude, dirigée par André Chastel sur le quartier des Halles à Paris ¹⁸¹. Publiée en 1977, c'est une démonstration de la richesse qui naît de la combinaison d'une cartographie à l'échelle parcellaire et d'une étude historique. « La technique proposée, précise-t-il, cartes superposées et report sur le parcellaire, est l'introduction nécessaire, et presque suffisante, à l'étude de l'architecture mineure ¹⁸². » Aussi, l'ai-je utilisé lorsque j'ai abordé les trois cents écoles parisiennes. Les études que je connaissais, s'intéressaient à des quartiers ou des villes et cherchaient à dégager, à travers une typologie géométrique des parcelles, des constantes correspondant à des types d'habitat spécifiques. J'avais donc pour objectif de déterminer la géométrie et la surface de la parcelle scolaire parisienne type de la Troisième République. Cela s'est révélé impossible tant leurs surfaces étaient différentes, variant de 450 m² à 6000 m², et leurs géométries fantaisistes. Cependant, la variété de leurs formes était régie par trois principes. D'abord l'économie, ce qui se traduisait par de petites parcelles dans le centre de Paris, où la pression foncière était forte, et de grandes en périphérie. Puis l'intégration de l'école au sein d'un îlot, ce qui peut être compris comme une économie, mais aussi comme l'expression de la façon austère et réservée dont on considérait cet édifice. Enfin la séparation des sexes qui réclamait des entrées distinctes donc des parcelles ouvrant, si possible, sur deux ou trois rues différentes. Ce qui a commandé leur configuration n'était donc pas, comme je le supposais, un type formel, mais les objectifs de la Direction des Affaires scolaires. Leur dessin et leur surface n'ont pas été

¹⁸¹. Boudon *et al.* 1977, p. 14.

¹⁸². *Idem*, p. 12.

définis a priori, en fonction de l'architecture scolaire, ils dépendaient du prix du mètre carré dans le quartier et du budget investi par la Ville; l'architecture devait s'en accorder. On pourrait formuler l'hypothèse que c'est là ce qui caractérise l'architecture « mineure » que d'être gouvernée par des impératifs financiers et fonctionnels, alors que dans l'architecture monumentale, le projet de l'architecte l'emporte sur les contingences matérielles. L'opposition est caricaturée, mais il y a là une part de vérité, du moins pendant la période contemporaine et dans les villes, où l'on a alors construit au sein de tissus urbains déjà constitués.

La volonté municipale était aussi lisible dans la localisation des écoles. Elles étaient réparties inégalement dans la ville, afin de favoriser les arrondissements ouvriers de l'Est, selon les objectifs du directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, Octave Gréard (1828-1904). Elles étaient nombreuses et discrètes avec des façades à l'alignement, glissées entre deux mitoyens. Elles n'avaient aucune monumentalité et n'étaient jamais associées à une mairie bien que, vers 1850, ce genre de regroupement ait existé dans les communes périphériques, de Belleville à Vaugirard. Mais après leur annexion en 1860, la municipalité avait pris soin de les faire disparaître. Cette destruction des anciens centres communaux avait attiré mon attention et j'ai eu l'occasion d'y revenir en 1996, à l'occasion de l'exposition de Jacques Lucan consacrée au « Paris des Faubourgs » ¹⁸³. Les limites de Paris furent, on le sait, portées en 1860 du mur des Fermiers généraux à ce qui était approximativement l'enceinte de Thiers. Cette extension a entraîné l'annexion de dix communes périphériques, alors en pleine expansion, et une division du territoire de la capitale en vingt nouveaux arrondissements. Partant de la constatation que les anciens centres de ces communes, qui regroupaient en général une école et une mairie, parfois aussi une justice de paix, une salle des fêtes... n'existent plus aujourd'hui, j'ai simplement comparé ce qui avait existé avant l'annexion, en m'appuyant sur les archives, et ce qui existe aujourd'hui ¹⁸⁴. La conclusion rejoignait ce que Marcel Roncayolo a écrit à propos de la création des départements à la fin du XVIII^e siècle : l'objectif a été de « dissocier l'exercice des pouvoirs d'un héritage historique compromettant pour l'unité ¹⁸⁵ ». Les anciens arrondissements et les

¹⁸³. Lucan, 1996.

¹⁸⁴. Châtelet, 1996 (voir recueil d'articles).

¹⁸⁵. Roncayolo, 1992.

anciennes communes ont été tantôt regroupés, tantôt découpés, pour constituer de nouvelles entités désignées de la façon la plus anonyme, par un chiffre. Quant aux anciens centres des communes laborieusement constitués entre 1820 et 1850 comme je l'ai montré pour La Villette, Vaugirard ou Montmartre, ils ont été détruits, leur mairie rasée pour la plupart, leurs écoles dispersées. Haussmann avait d'ailleurs, dès 1859, exprimé cet objectif à demi mots : « La tendance de chaque commune importante est de rester le centre d'une administration municipale, seconder à l'excès cette disposition ne serait peut-être pas sans inconvénient ¹⁸⁶. » Paris a ainsi été divisée, comme l'avait fait la Constituante pour la France, selon le principe de « diviser pour unir ¹⁸⁷ ».

J'ai également traité d'une forme urbaine particulière : le boulevard. En 1991, Philippe Panerai a lancé, dans le cadre du Ladrhaus, une réflexion sur les raisons qui avaient conduit à en abandonner le principe dans les aménagements urbains contemporains ¹⁸⁸. J'ai alors étudié un exemple particulier, la Ludwigstrasse à Munich, voulue par Louis I de Bavière en 1817. Elle s'apparentait plus à une avenue qu'à un boulevard, en ce sens qu'elle reprenait un tracé menant de la ville au château de Scheißeheim. À la différence du boulevard, dont l'étymologie militaire (bolwerc) trahit le lien qu'il entretient avec les fortifications, l'avenue est en effet une voie plantée conduisant à une résidence. De plus, La Ludwigstrasse était une avenue de prestige qui devait son visage à deux architectes réputés, Leo von Klenze (1784-1864) et Friedrich von Gärtner (1791-1847). Cette architecture, voulue par le Roi de Bavière, a imposé son visage à l'espace urbain : du tracé au sol aux façades des édifices, publics pour la plupart, tout dans la Ludwigstrasse relève de la main de ces deux architectes. Le dessein architectural n'a été l'objet que de rares compromis, confirmant l'idée que lorsqu'il est monumental, il l'emporte sur tous les obstacles matériels.

Deux ans plus tard, lorsque Anvers fut déclarée capitale culturelle de l'Europe, de nombreux séminaires s'interrogeant sur son devenir furent organisés dont « Studio ville ouverte » coordonné par Pieter Uyttenhove qui m'invita en tant qu'observatrice. À l'issue d'une semaine de débats consacré aux « aspects de la (sub)urbanité », j'ai esquissé, entre autres, une

¹⁸⁶ Haussmann, 1859.

¹⁸⁷ Vic-Ozouf, 1986, p. 1183.

¹⁸⁸ Ph. Panerai, J. Castex, A.-M. Châtelet, « Le boulevard, espace public », 1993. J'ai rédigé la partie intitulée « Munich : La Ludwigstrassen cration d'un espace urbain (1816-1844) ».

comparaison entre grands boulevards et périphériques parisiens d'une part, Leien et Ring anversois, de l'autre ¹⁸⁹. Deux évènements simultanés me firent revenir, en 2000, sur les grands boulevards parisiens : une exposition de la Ville de Paris ¹⁹⁰ et un colloque ¹⁹¹. Avec Michaël Darin, mon collègue à l'École d'architecture de Versailles, nous avons alors tenté de comprendre, en nous penchant sur la série des plans d'alignement du début du XIX^e siècle conservés aux Archives nationales, comment ce qui était qualifié à l'origine de « nouveau rempart planté d'arbres » était devenu une des formes urbaines favorites de la préfecture haussmanienne ¹⁹². Lors de la création de la promenade sur l'emplacement de l'enceinte de Charles V et des bastions d'Henri II, il était, en effet, interdit de construire sur une profondeur de 4 mètres côté ville et de 60 mètres côté campagne, trace de la vocation défensive des ouvrages sur lesquels elle avait été installée. Cependant, au fil des années, son succès conduisit les propriétaires riverains à vouloir ouvrir une porte dans le mur qui devait séparer leur terrain de cette promenade. Puis, de tolérances en dérogations, on vit s'élever de premiers bâtiments sur ses bordures. Elle devint une allée urbaine inscrite dans des quartiers en plein développement, fourmillante d'activités et d'attractions. La municipalité régularisa les alignements, nivela les sols, équipa la voirie et transforma ainsi l'échec d'une promenade conçue comme un cordon sanitaire et défensif, en un modèle de voie publique.

La variété de ces études ne permet pas d'esquisser de véritables conclusions, mais on peut néanmoins dégager des points communs à leurs objets et leurs démarches. Aussi diverses soient-elles, elles traitent toutes de formes urbaines. L'expression est à la fois juste, en ce qu'elle se distingue de l'urbanisme pour s'approcher de l'*urban design* ¹⁹³, mais gênante en ce sens qu'elle insiste sur la morphologie et pourrait laisser penser qu'elle ne concerne que les productions d'architectes qui marquent la ville de leur stigmat. Ici, il s'agit simplement de portions de villes, quelles qu'en soient la forme et la nature. Aussi choisirais-je volontiers le terme de « micro-

¹⁸⁹ . Châtelet, 1993 (voir recueil d'articles).

¹⁹⁰ . Landau, Monod, Lohr, 2000.

¹⁹¹ . Bowie, 2001.

¹⁹² J'ai publié un article avec Michaël Darin dans le catalogue de l'exposition, accompagné de dessins réalisés sous la direction de Claire Monod (Châtelet, Darin, Monod 2000) et un autre, seule, à l'occasion du colloque : Châtelet, 2001 (voir recueil d'articles).

¹⁹³ . « Processus de conception et de réalisation d'arrangements physiques permettant de maîtriser l'organisation formelle de la croissance urbaine à travers permanence et changements » Choay, Merlin, 1996 (1988).

espaces ¹⁹⁴ », utilisé par Florence Bourillon à propos de l'étude de Patrick Gervaise sur les passages de Levallois-Perret, si ce n'était qu'il englobe mal le plus élémentaire des fragments étudiés, la parcelle. Elles ont pour sujet leur genèse. La méthode est à la croisée de l'histoire et de la géographie urbaines. C'est une lecture historique des processus qui, au fil des jeux de relations entre les pouvoirs en présence — de l'État au particulier en passant par les services municipaux et les architectes — conduisent à la naissance de nouvelles structures urbaines. C'est aussi une lecture géographique des découpages fonciers et des dispositions matérielles de ces espaces. L'objectif est de les décrire, de comprendre à travers quels conflits et quels desseins ils ont pris corps, et d'éclairer la place de l'architecture considérée non pas dans le sens restreint d'une œuvre d'architecte, mais dans celui plus large de l'ensemble des objets construits.

Conditions d'exercice professionnel

En abordant, lors de ma thèse, cet ensemble d'environ cent cinquante architectes, auteurs des quelque trois cents écoles parisiennes, est apparue la question de leur statut comme une voie de recherche pour comprendre s'il existait un ciment qui les constituait en un groupe et une formation qui expliquait l'homogénéité de leur production. Étaient-ils issus du même atelier des Beaux-arts où ils avaient été nourris d'une même culture ? Faisaient-ils partie des diocésains groupés autour de Viollet-le-duc, étaient-ils membres de l'Union syndicale des architectes français ¹⁹⁵ ? Avaient-ils des agences liées par d'étroits contacts ? Aux deux premières questions, la réponse fut négative, à la troisième, elle fut inattendue. Aucun de ceux qui, entre 1873 et 1879, avaient construit pour le moins une école primaire à Paris n'était architecte libéral, tous étaient des fonctionnaires municipaux ¹⁹⁶. Par la suite, ce monopole a légèrement été entamé : entre 1881 et 1914, ils étaient 70%. En reconstituant la structure des services de la Ville de Paris, en retraçant les carrières de ces architectes au sein de ces services et en confrontant ces données aux dates auxquelles le Conseil municipal avait attribué la construction de chacune de ces écoles, la procédure apparaissait de façon limpide. Chaque projet d'école nouvelle

¹⁹⁴. Bourillon, 2000, p. 18.

¹⁹⁵. Voir Leniaud, 1993 ; Jacques, 1986, p. 17.

¹⁹⁶. Châtelet, 1999, p. 194 et suivantes.

avait été presque systématiquement attribué à l'architecte qui avait en charge l'entretien des édifices dans l'arrondissement où elle était édifiée. Cela permettait un contrôle facile et une économie : ils étaient moins rémunérés que leurs collègues libéraux, voire pas du tout au début des années 1870.

Mais, l'histoire de l'administration parisienne et, plus précisément, celle de ses services d'architecture n'était pas écrite. Il n'existait que les bilans dressés par des fonctionnaires de la ville, comme ceux d'Alfred des Cilleuls ou d'Eugène Raïga ¹⁹⁷. Curieusement, ce sujet délaissé par les historiens était alors débattu par les architectes : certains se passionnaient pour le statut municipal, ce qui fut pour moi une motivation supplémentaire pour mener l'enquête à terme. En 1981, l'élection de François Mitterrand avait en effet entraîné un petit groupe d'architectes, dont j'étais proche, à s'engager dès le mois de juillet pour la création d'ateliers publics d'urbanisme et d'architecture, autrement dit d'agences municipales auxquelles seraient confiées la maîtrise du développement urbain et la construction des édifices publics ¹⁹⁸. En 1983, l'Institut français d'architecture, qui n'avait que deux ans d'existence, proposa, à l'initiative de Jean-Pierre Épron, un séminaire consacré à cette question dont il souligna l'actualité :

D'une part apparaissent dans la conjoncture politique des projets de création d'un secteur public, impliquant une définition du rôle et du statut d'un architecte fonctionnaire [...] D'autre part est posé le problème de clarification du statut des nombreuses pratiques publiques ¹⁹⁹.

La manifestation fut accompagnée par la publication d'un dossier dans lequel Dominique Jarassé, qui travaillait simultanément à une exposition commémorant la mort de Gabriel Davioud (1824-1881) ²⁰⁰ — un fonctionnaire d'Hausmann responsable des parcs et jardins sous la direction d'Alphand —, esquissait le rôle et les responsabilités de l'architecte dans l'organisation administrative mise en place par le

¹⁹⁷ Des Cilleuls, 1910 ; Raïga, 1922-1928.

¹⁹⁸ Le Collectif d'ateliers publics était une association loi 1901 qui publia jusqu'en 1984 pour le moins un bulletin du même nom. Voir « Construire un secteur public de maîtrise d'œuvre », *Les Cahiers du secteur public*, n°3-4, p.12-14 où figure le texte d'une pétition de ce collectif.

¹⁹⁹ J.-P. Epron, « Pratiques d'architecture et statut de l'architecte » in *L'architecte communal et le projet architectural*, 1983, fascicule 1. « L'architecte communal et le projet architectural », p. 1.

²⁰⁰ Gabriel Davioud, 1982.

préfet ²⁰¹. Ce fut le premier texte que j'ai eu l'occasion de lire sur le sujet qui m'occupait. Ce débat fut alimenté, les années suivantes, par les travaux de Jacques Allégret ²⁰² et de Bernard Haumont ²⁰³ sur l'histoire récente. Ils émanaient d'un même foyer de l'École d'architecture de Paris-Villemin, le Groupe de recherche et d'études sur la socialisation de l'architecture, et offraient un tableau des communaux et des salariés, depuis 1950. Ces enquêtes militantes en faveur d'une forme d'exercice que beaucoup souhaitaient voir se développer, en faveur aussi d'une reconnaissance des architectes salariés et de leur « diffusion dans l'ensemble du corps social », avaient vu le jour avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Elles ont disparu dans les années 1990, tandis que se sont étendues les recherches historiques sur les conditions d'exercice professionnel.

Le centenaire de la mort d'Hausmann (1809-1891) fut l'occasion, quelques années plus tard, de développer l'histoire des services d'architecture de la Ville de Paris pour l'exposition organisée au Pavillon de l'Arsenal, par Jean des Cars et Pierre Pinon ²⁰⁴. S'intéresser à la préfecture la plus marquante de Paris au XIX^e siècle permettait de s'interroger sur la contribution qu'elle avait apportée à ces services et sur ce qu'il en était demeuré sous la Troisième République. Comme on le sait, les archives de Paris sont bien pauvres sur ces années après l'incendie qui ravagea l'Hôtel de ville en 1871. Aussi est-ce en croisant les souvenirs d'Hausmann ²⁰⁵ et des sources imprimées, particulièrement les recueils des actes administratifs, que j'ai décrit la « conception haussmannienne du rôle des ingénieurs et des architectes municipaux ²⁰⁶ », cherchant à saisir, à travers l'organisation administrative, la place assignée à ces professionnels. Il est frappant de constater combien les transformations conçues par le préfet ont laissé de traces dans les services jusqu'en 1914. Il les entreprit avec détermination, mais aussi pragmatisme : ce fut un changement dans la continuité. Il n'engagea son dessein qu'après avoir une bonne connaissance des rouages existants et ne le mit en œuvre qu'au fil des occasions possibles. Il parvint

²⁰¹ D. Jarassé, « Le XIX^e siècle et l'architecte communal », in *L'architecte communal et le projet architectural*, 1983, fascicule 3, 34 p.

²⁰² Allégret, 1985.

²⁰³ Haumont, 1986.

²⁰⁴ L'exposition se tint de septembre 1991 à janvier 1992 et fut accompagnée d'un volumineux catalogue (Cars, Pinon, 1991).

²⁰⁵ Hausmann, 1979 (1893).

²⁰⁶ Châtelet, 1991 (voir recueil d'articles).

ainsi à donner plus de poids aux services techniques, en les plaçant sous la tutelle de quatre directions qui dépendaient directement de son autorité. Deux d'entre elles furent confiées à des ingénieurs : celle des eaux à Eugène Belgrand (1810-1878) et celle de la voie publique et des promenades à Adolphe Alphand (1817-1891) ; les deux autres à des architectes : celle du plan de Paris à Eugène Deschamps et celle des travaux d'architecture à Victor Baltard (1805-1874). Il souhaitait offrir aux architectes un statut analogue à celui des ingénieurs, ce qui permettrait aux meilleurs d'entre eux de se consacrer entièrement à l'architecture publique. Effectivement, les parcours des architectes employés par la ville entre 1870 et 1914 montrent que c'était alors une charge prisée et qu'un étudiant ayant obtenu le prestigieux Grand prix de Rome ne dédaignait pas d'entrer au service de la Ville. Pourtant, ils résistèrent, ne souhaitant pas devenir des créateurs fonctionnaires. Haussmann les avait mieux payés tout en les privant de tout exercice libéral. Après son départ, en 1879, ils obtinrent d'être à nouveau rétribués en honoraires pour les constructions neuves qu'ils effectuaient pour le compte de la Ville. L'évolution a été telle qu'aujourd'hui c'est l'inverse : chaque construction municipale fait l'objet d'un concours auquel les architectes municipaux ne peuvent participer. Ils ont abandonné le monopole que leur avait octroyé le Préfet et par là les avantages et le prestige que leur offrait cette fonction.

Cette réflexion sur les statuts des architectes municipaux et, plus largement, sur ceux de la profession au XIX^e siècle, a été poursuivie depuis. En 1998, l'Association amicale et professionnelle des architectes voyers de la ville de Paris a publié un recueil d'articles sur leur histoire ²⁰⁷. Une contribution de Claire Monod y brosse à grands traits l'évolution particulière des architectes au sein de ces services, de 1800 à 1980 ²⁰⁸. Une autre association, ancestrale et célèbre, celle des architectes diplômés par le gouvernement, fondée en 1877 pour réunir tous ceux qui depuis 1869 avaient obtenu ce titre récemment créé, fut à l'origine d'une initiative analogue. Celle-ci permit à Marie-Jeanne Dumont d'en écrire l'histoire et, ce faisant, celle du diplôme, du titre et de l'ordre des architectes ²⁰⁹. Plus récemment, Denyse Rodriguez-Thomé a publié un bilan fourni de l'organisation des architectes

²⁰⁷. Association amicale et professionnelle des architectes voyers de la Ville de Paris, 1998.

²⁰⁸. Claire Monod, « Les architectes des services d'architecture », *idem*, p. 101-109.

²⁰⁹. Dumont, 1989.

sous la Troisième République, premier écho d'une thèse engagée sous la direction de Christophe Charle ²¹⁰.

Plus globalement l'histoire des professions s'est significativement développée et, en 1997, Louis Callebaut a entrepris une *Histoire de l'architecte*, à laquelle je fus conviée à participer pour traiter du XX^e siècle et de « l'Europe libérale » ²¹¹. Ce titre se comprend au regard des articles concernant l'Europe de l'Est, mais j'ignore pourquoi l'économie y a pris le pas sur la géographie ; cela signifie simplement que les pays que j'ai évoqués n'étaient pas communistes. L'objectif était de décrire la formation des architectes, leurs champs d'exercice, leurs contraintes techniques et réglementaires, leurs relations avec leurs commanditaires. Les publications et les bilans avaient été assez nombreux pour que la synthèse soit possible. Ce siècle est apparu comme celui de la professionnalisation, au sens de la reconnaissance et de l'organisation sociales de ce métier. Après la relative stabilisation de l'enseignement au XIX^e siècle, dispensé, selon les pays, dans les écoles des beaux-arts et dans les écoles polytechniques, il a surtout été question, durant ces décennies, de définir les diplômes, de les faire reconnaître et de protéger l'exercice. De 1923 à 1940, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Grande-Bretagne, la Belgique et la France ont successivement précisé les conditions dans lesquelles il était possible de porter le titre d'architecte et d'exercer l'architecture. L'Allemagne l'a fait plus tard, mais aucun des pays nordiques ne s'est engagé dans cette voie. Durant l'entre-deux-guerres, de petits groupes militant se sont formés pour promouvoir une architecture sociale et moderne qui, à partir de 1928 et jusqu'en 1956, ont été plus ou moins fédérés par les Congrès internationaux d'architecture moderne. Dans les années de l'après-guerre, la brusque augmentation du volume des constructions a entraîné une profonde mutation des pratiques. Les opérations ont atteint le millier, voire les milliers de logements. Les clients se sont raréfiés, limités à l'Etat, aux villes, aux industries... De nombreuses agences ont évolué d'un statut artisanal — un patron et quelques employés — à des bureaux de grande envergure dirigés en association. Les salariés se sont multipliés : ils représentaient, en Grande-Bretagne et en Allemagne, presque la moitié des architectes en exercice en 1953, quand la France annonçait 28% en 1962 et 14,5% en 1983, reflet d'une évolution plus lente et d'un mode de recensement inadapté. Ajoutés à

²¹⁰. Rodriguez-Tomé, 2006.

²¹¹. Châtelet, 1998 (voir recueil d'articles).

ces bouleversements, l'apparition de l'informatique et l'essor de la patrimonialisation ont jeté le trouble sur cette profession. Alors que des musées célébrant l'architecture ont été démultipliés ces dernières années, de Francfort (1993) à Vienne (2004), elle s'interroge sur son identité et son avenir.

Un sujet était absent des articles et ouvrages ce que j'avais utilisés pour ce bilan, qui me semblait pourtant l'un des faits marquant de ce siècle : l'entrée en scène des femmes. Il n'y avait rien de publié en France ; j'ai trouvé quelques éléments en Allemagne et en Angleterre. Pourtant, absentes de l'École des beaux-arts en 1900, à peu d'exceptions près — quelques femmes venues d'ailleurs —, elles représentaient, en 1997, 43% des étudiantes et, malgré ce chiffre élevé, elles étaient moins de 15% inscrites à l'ordre des architectes ²¹². Pourquoi ? Pourquoi tant d'entre elles avaient-elles disparu dans l'ombre d'un mari ou d'un partenaire ? Pourquoi les quelques-unes qui étaient parvenues à s'imposer dans les années trente, comme Charlotte Perriand (1903-1999) ou Eileen Gray (1878-1976) l'avaient-elles fait dans le domaine de l'aménagement intérieur ? Pourquoi n'avaient-elles, jusqu'à présent, suscité aucune recherche en France ? Et tout d'abord, qui étaient-elles ? La difficulté à réunir des éléments de réponse pour cet article m'a conduite à formuler, avec l'une de mes collègues de l'École d'architecture de Versailles, Karen Bowie, un ambitieux projet : la création d'un centre européen de ressources sur l'histoire des femmes architectes qui livrerait des données documentaires et archivistiques capables d'attiser le développement des études. Formulé en 2005, il n'a pas encore pris forme ²¹³ et nécessiterait, pour être mené à bien, de trouver d'autres partenaires.

Lorsque j'ai entrepris de travailler sur les conditions d'exercice professionnel des auteurs des écoles, c'était pour comprendre leur mode de travail et, par là, leur production. Je cherchais à définir les stimulations et les contraintes qu'ils avaient rencontrées dans la conception de leurs projets, la nature des programmes qui leur avaient été donnés, leurs collaborateurs, leur latitude de négociation, le temps dont ils disposaient... Il est fallacieux

²¹² *Bulletin de l'observatoire de la scolarité et de l'insertion professionnelle*, Paris, ministère de la culture n°1 (octobre 1997).

²¹³ . Nous avons proposé ce projet pour le 5^e prix annuel de la Fondation Milka Bliznakov (International Archive of Women in Architecture, Virginia Tech) et avons été retenues, en juillet 2005, lors de la première sélection.

de considérer l'architecte comme un être solitaire face à sa planche à dessin, alors qu'il n'est que l'un des acteurs d'un long processus et force est de reconnaître que bien des édifices doivent au moins autant à certains collaborateurs qu'à l'auteur proclamé. En 2002, j'ai proposé une étude sur « Le dialogue entre artistes et architectes », avec l'idée de découvrir les relations qu'ils avaient entretenues à l'occasion des commandes d'œuvres d'art, dites du 1%, lancées par les architectes pour les bâtiments scolaires, à la suite de l'arrêté du 18 juin 1951 ²¹⁴, mais le projet n'a pas été retenu. Dans « Le souffle du plein air », j'ai montré combien l'évolution de l'architecture scolaire avait été tributaire de la confrontation des architectes avec des médecins — encouragée en Angleterre par la structure des comtés — ou avec des éducateurs — possible en Allemagne au sein des équipes municipales. À comparer ces situations, il serait intéressant de faire apparaître l'incidence des structures professionnelles sur des rencontres qui se sont avérées stimulantes et décisives pour l'évolution de l'architecture. Cette incidence pourrait également être analysée au regard de l'absence des femmes dans ce métier pour lequel elles sont, depuis les années 1970, aussi nombreuses que les hommes à avoir été formées.

²¹⁴. Appel d'offres « Art, architecture et paysages » lancé par le ministère de la culture et de la communication en juillet 2002.

IV. Enseigner : une histoire pour l'architecture ?

De l'architecture à l'histoire

Mes activités de recherche et d'enseignement sont mêlées, d'autant que le cadre souple des écoles d'architecture ne rend pas le programme tributaire des concours de recrutement, comme à l'université. Nous sommes libres de le bâtir comme bon nous semble. Le seul impératif est de ne pas perdre la conscience que nous nous adressons à de futurs professionnels plus orientés vers l'action que la spéculation. Ceux-ci sont naturellement intéressés par les œuvres architecturales et urbaines ; c'est donc là un trait de notre approche que de privilégier les projets et les réalisations. Nous sommes aussi taraudés par l'idée que défendait René Rémond, de « rétablir la continuité entre la connaissance livresque et l'expérience directe ²¹⁵ ». Il évoquait, à ce propos, sa volonté d'écrire l'histoire de « cette tranche intermédiaire, laissée dans la pénombre, qui allait du déclenchement de la Première Guerre aux prodromes de la Seconde ²¹⁶ ». Depuis, la fin du XX^e siècle est en cours de défrichage. Mais, nous achoppons sur l'actualité. Les écoles sont pourtant un lieu de formation de professionnels où l'on devrait appréhender le paysage urbain et architectural d'aujourd'hui, les débats en cours, les nouvelles approches. Les étudiants en sont curieux et ils scrutent avec intérêt les revues professionnelles. La présence d'architectes, qui devrait susciter la discussion, fait, à l'inverse, peser une chape de plomb. L'arrière-plan des concours, dans lesquels ils se confrontent et s'évaluent réciproquement, conduit au mutisme plutôt qu'à la critique. Chacun enseigne selon ses convictions et ses dogmes, mais rares sont ceux qui les explicitent. Dans ce domaine, beaucoup reste à faire.

Lorsque je suis arrivée, en 1992, à l'École de Versailles, tout juste nommée maître-assistante en « histoire et culture architecturales », on me demanda d'assurer deux enseignements : l'un concernait l'analyse urbaine, l'autre la conception d'un projet de logements. Je n'enseignais donc pas l'histoire ; non qu'il n'y eut aucun cours dans l'École, mais ils étaient déjà assurés par

²¹⁵. René Rémond, « Le contemporain du contemporain », P. Nora éd., 1987, p. 341.

²¹⁶. *Ibidem*.

des enseignants de « théorie et pratique du projet architectural » et l'on avait pas envisagé d'en créer de nouveau. Comme je l'évoquais, j'avais été recrutée par le premier concours organisé nationalement. Les « champs disciplinaires » venaient d'être créés par les directives ministérielles et ils n'étaient pas encore devenus réalité. Si j'étais venue de l'histoire de l'art, il aurait peut-être été difficile de me confier ce type d'enseignement, mais ayant obtenu le diplôme d'architecte, cela semblait évident. La situation était d'autant plus naturelle que je retrouvais, dans cette école que j'avais quittée dix ans auparavant, mes anciens professeurs qui attendaient de moi que j'enseigne ce qu'ils m'avaient eux-mêmes appris. Au commencement fut donc l'architecture.

Mais ce mélange des genres n'était pas fortuit. Il est lié aux relations étroites qui existent entre l'architecture, l'histoire et la théorie. L'une naît de l'autre : la théorie est élaborée à partir d'un regard sur l'histoire ou, plus exactement, sur le passé ; le fait qu'un seul mot puisse désigner l'évolution humaine et son étude scientifique est d'ailleurs l'une des raisons de la confusion qui règne. L'architecte a un rapport constant avec l'ensemble des projets qui ont été pensés et créés avant lui, par goût et par nécessité. Il intervient dans un environnement existant marqué par des pratiques, des techniques..., au milieu de constructions de toutes époques et sa propre conception est élaborée en rapport avec ce qui a déjà été fait. Manfredo Tafuri, qui s'est interrogé sur ce sujet dans *Théories et histoire de l'architecture* ²¹⁷, montre la multiplicité des relations que les architectes ont eues avec le passé, souvent caractéristiques d'une époque ou d'un mouvement. Ainsi distingue-t-il, à la Renaissance, Filippo Brunelleschi (1377-1446), qui utilise « un lexique s'appuyant sur les fragments du monde classique », et Leon Battista Alberti (1404-1472), qui procède à « une récupération philologique du classicisme » ²¹⁸. Ces relations peuvent aller jusqu'à la « coupure nette avec toutes les traditions précédentes », comme cela a été le cas au XX^e siècle ²¹⁹. À travers leur définition, sont jetées les prémisses d'une théorie. Mais, la confusion demeure. Le texte de la réforme des écoles d'architecture, promulgué en 1997, a distingué deux domaines d'enseignement : « l'architecture » et les « savoirs pour l'architecture ». L'histoire figure dans le premier, au côté de la théorie et de

²¹⁷ Tafuri, 1976.

²¹⁸ *Idem*, p. 27.

²¹⁹ *Idem*, p. 51.

la pratique du projet ²²⁰. Elle continue ainsi à être considérée comme partie prenante de l'architecture ; cela a été à peine infléchi dans les derniers arrêtés ²²¹. Pourtant, si elle rend compte des théories et des œuvres, il est contraire à sa démarche de formuler une théorie. Il y a de nombreuses façons d'écrire l'histoire de l'architecture, mais qu'il n'y en a pas une qui puisse l'être au service de sa conception, comme l'a exprimé M. Tafuri : « Comme instrument de projection, l'histoire est stérile, elle ne peut offrir que des solutions et des indications connues. La solution nouvelle implique, au contraire, un bond, une reconsidération radicale des données du problème, une aventure risquée ²²². ». L'enseignement de l'histoire et celui de l'architecture ne sont pas subordonnés, ce sont des activités de différentes natures ; l'une est spéculative, l'autre créative. Entre l'une et l'autre, la respiration est essentielle. L'enseignement de l'histoire a gagné en qualité à se distancer de celui de l'architecture et il est souhaitable qu'il s'en émancipe complètement et que son autonomie soit reconnue. Il en est ainsi à l'Ecole polytechnique de Zurich, par exemple, actuellement considérée comme un lieu d'excellence de l'enseignement de l'architecture en Europe, il n'y a donc pas lieu de croire que ce soit néfaste. Le refus de cette émancipation est peut-être culturel et générationnel : il est partagé par ceux qui ont engagé leurs études au sein de l'Ecole des beaux-arts avant 1968, alors que la plupart de ceux qui ont débuté dans les années 1970 ou qui ont fait leurs études ailleurs qu'en France, souhaitent qu'elle soit clairement prononcée. C'est sur la base de ces convictions que j'ai enseigné dans le cycle supérieur de spécialisation en aménagement et urbanisme de la Fondation nationale des Sciences politiques, entre 1994 et 2000 ; j'y ai fait un cours sur l'histoire des villes et des théories urbaines aux XIX^e et XX^e siècles, durant lequel j'ai eu plaisir à m'adresser à un public mêlé d'étudiants de Sciences Po, d'autres venant de l'université et d'un dernier tiers venant des écoles d'architecture. Ces convictions m'ont surtout guidée dans mon engagement à l'Ecole d'architecture de Versailles pour contribuer à structurer l'enseignement de l'histoire.

²²⁰. Arrêté du 8 janvier 1998 relatif au premier et deuxième cycles des études d'architecture (*J.O.* n°17 du 21 janvier 1998, p. 970).

²²¹. Annexe 1 « Les champs disciplinaires » de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la formation des études d'architecture (*J.O.* 27 août 2005). Cet enseignement y est toujours appelé « Histoire et théorie de l'architecture et de la ville », mais il n'existe plus de domaines séparant l'architecture et l'histoire d'un côté, les autres disciplines de l'autre.

²²². Tafuri, 1976, p. 307.

En passant le pied dans l'entrebâillement de la porte chaque fois que cela a été possible, j'ai réussi après quelques années à ne plus enseigner que l'histoire. En 1997, est survenue une réforme des études d'architecture ²²³, alors que j'étais membre du conseil d'administration de l'École. Basée sur les recommandations du recteur Frémont, elle créait trois cycles de deux ans et donnait ainsi aux écoles un rythme universitaire, ouvrant de nouvelles perspectives. Ce fut une occasion, pour moi, de fédérer les enseignements qui existaient, de bâtir une progression et de créer des liens avec l'université. La contribution de l'histoire devait aller du survol synthétique à l'approfondissement d'un sujet dans le cadre de mémoires ; du simple bagage culturel, pour tous les étudiants de premier cycle, à une formation approfondie, pour ceux de troisième cycle qui se destinaient à la recherche et à l'enseignement. Réorganisant les cours existants, nous avons mis en place, en premier cycle, un balayage propédeutique couvrant de larges plages historiques et géographiques. Fidèle au passé de l'école et à ses fondateurs, il présente le développement de l'architecture en étroite relation avec celui des formes urbaines. Dispensé sous la forme de cours magistraux, il est basé sur les principaux ouvrages publiés. Il est décomposé en quatre temps : l'Antiquité et le Moyen-âge, et le XX^e siècle traités en première année, puis la Renaissance et le Baroque, et le XIX^e siècle. L'idée est que les étudiants n'abordent qu'en deuxième année les périodes durant lesquelles les architectes ont eu des rapports complexes et savants avec le passé, et que l'on donne une place plus importante aux siècles les plus contemporains. J'ai fait le cours consacré au XIX^e siècle qui, jusque-là, n'existait pas. En deuxième cycle, il est proposé un approfondissement de la connaissance des œuvres et des théories par des cours et des travaux dirigés qui portent sur des aspects précis et limités dans le temps. J'y traite de l'architecture européenne dans l'Entre-deux-guerres, évoluant, au fil des années, vers l'Après-guerre. Enfin, il existe une initiation à la recherche pour les étudiants qui choisissent de faire un mémoire en histoire. Son objet est une analyse détaillée d'une ou de plusieurs œuvres qui doit leur permettre de saisir la réalité derrière ce qui avait été, jusque-là, présenté sous une forme élémentaire : une date, un nom d'architecte. Ils les inscrivent dans une époque et un lieu donnés, appréhendent le poids des évolutions techniques et culturelles... Cela leur offre une friction avec une réalité absente du processus pédagogique d'apprentissage du projet qui leur

permet d'entrevoir les richesses et les difficultés du métier. Ces grandes lignes définissent toujours aujourd'hui, peu ou prou, le cursus en histoire d'un étudiant de l'École d'architecture de Versailles.

J'ai également saisi la création d'un troisième cycle pour construire des relations avec les historiens de l'Université voisine : celle de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Il existait alors un diplôme d'études approfondies (DEA) en Histoire sociale et culturelle que dirigeait Pascal Ory. Je lui ai proposé la création, en son sein, d'une option consacrée à l'histoire de l'architecture et des formes urbaines. Comme il n'y avait pas, à cette époque, de professeur d'histoire de l'architecture habilité à diriger les recherches au sein de l'École d'architecture, j'ai sollicité François Loyer, mon ancien directeur de thèse, alors directeur de recherches au CNRS. L'option fut entérinée par une convention signée entre les deux établissements, en 1996, et démarra aussitôt. L'ambition était de réunir le monde de l'architecture et de l'urbanisme d'une part, et, de l'autre, ceux de l'histoire et de l'histoire de l'art, d'ouvrir les étudiants à une culture croisée. Nous avons aussi souhaité réunir des enseignants de divers horizons. Deux architectes et professeurs d'histoire nous ont rejoints : Jean Castex, dont les travaux portent sur l'histoire de l'architecture, et Michaël Darin, sur l'histoire urbaine. Puis ce furent deux historiens d'art, Karen Bowie, qui étudie l'histoire des infrastructures territoriales, et Gwenaël Delhumeau celle des matériaux et, très récemment, un historien du droit, Robert Carvais. La formation a été un peu modifiée puisque le DEA a été récemment transformé en un master de recherches, à l'occasion de la réforme « LMD » (Licence master doctorat), et qu'elle se déroule maintenant en deux ans. Nous y accueillons des étudiants de diverses origines. Certains ont obtenu une licence d'histoire, d'histoire de l'art, de sciences humaines ou encore un diplôme de l'École du Louvre... d'autres sont des architectes diplômés — c'est souvent le cas des étudiants étrangers —, d'autres enfin viennent d'une école d'architecture. Ces derniers sont attirés par la formule de bi-cursus que nous avons mise en place qui leur permet de faire parallèlement un master de recherche et un diplôme d'État d'architecte. Ce master est, pour mes collègues et moi-même, une stimulation, un moment de débats, une occasion de créer de nouveaux séminaires, d'accueillir des conférenciers et de faire un voyage d'études à l'étranger que j'organise annuellement, permettant la visite d'expositions et d'édifices. La plupart de ces enseignements sont ouverts à tous les étudiants de l'école, constituant pour ceux qui s'intéressent à

l'histoire, un lieu de formation de qualité. Dix ans après la création de cette formation, dix thèses ont été soutenues et d'autres se préparent. L'enseignement a progressé dans l'École tant du point de vue de l'équipe enseignante que de celui des études ; l'histoire en est ressortie grandie. Cette évolution a été remarquée : « Avec les années, cette approche a influencé de plus en plus le programme de l'École, mais a aussi suscité un certain nombre d'étudiants architectes à poursuivre une carrière d'historien » a écrit Barry Bergdoll, dans un panorama de l'enseignement de l'histoire de l'architecture en France, dressé pour la revue des historiens de l'architecture américains. Et il ajoutait : « L'importance de l'histoire dans la vie de l'école d'architecture de Versailles est clairement reflétée dans la revue de l'école, *eaV* ²²⁴. »

***eaV* enseignement architecture et ville, une revue d'école**

La revue *eaV* est une autre des activités dans laquelle je me suis engagée alors que j'étais membre du Conseil d'administration de l'école. C'est une revue annuelle qui a été créée en 1995 et dont je suis, depuis lors, « chargée d'édition » avec mon collègue Michel Denès. Le prochain numéro sera le treizième, il paraîtra en janvier 2008. Elle est dessinée par Susanna Shannon ce qui lui vaut une part de son succès. D'emblée, il a été clair qu'elle ne serait ni un annuaire de projets remarquables d'étudiants, d'anciens étudiants ou d'architectes qui y enseignent, ni non plus une chronique de l'école et de ses activités. C'est un espace de publication ouvert, dans sa rubrique « Points de vue », à des réflexions pédagogiques de longue haleine. Plusieurs articles édités sont issus d'enseignements dispensés dans l'École et livrent des savoirs et des convictions forgés au fil des années. La rubrique « Études » est l'écho des recherches qui y sont menées. Dans un certain sens, le processus est l'inverse du précédent : celles-ci ne sont pas générées par l'enseignement, mais le nourrissent. À travers leur foisonnement, on perçoit le développement d'un milieu sollicité ces dernières années par la soutenance de thèses, un exercice encore étranger aux écoles d'architecture qui, on l'espère, seront bientôt habilitées à délivrer ce diplôme. Nous avons également demandé des articles à de jeunes

²²⁴. « Over the years, this approach has not only increasingly influenced the school's curriculum, but has also inspired a number of undergraduate architects to pursue careers as historians. [...] The importance of history in the life of the school of architecture at Versailles is clearly reflected in the schools review, *eaV*. » Bergdoll, 2002, p. 516.

L'exploration du vivant

« thésards » d'autres écoles. Pour tous ceux qui se lancent dans la recherche et qui seront bientôt redevables d'articles témoignant de leur activité intellectuelle, publier est une nécessité, or, il y a très peu de revues pour accueillir les travaux d'histoire de l'architecture. Le rythme annuel de la revue ne permet de répondre que de façon très limitée à cette demande ; il manque une tribune largement ouverte où s'exercer au débat, présenter des projets ou des recherches en cours, défendre des convictions. La rubrique « Conférences » accueille, comme on l'imagine, les textes de ceux que nous avons invités, en général dans le cadre du DEA ou du master de recherche. Y ont été abordés des œuvres ou des architectes comme G. Semper, K.F. Schinkel ou H.P. Berlage, dont les carrures s'imposent internationalement, tant par leur œuvre construite que théorique, et sur lesquels, pourtant, il n'existe en langue française qu'une, voire aucune publication. Ont été également favorisées de nouvelles approches : l'élucidation de processus selon lesquels apparaissent les particularités d'un tissu urbain par Michaël P. Conzen, l'analyse du gratte-ciel démontrant les corrélations entre sa forme et son financement par Carol Willis, la mise à jour des traces d'une histoire culturelle de l'architecture chez G. Semper et E.-E. Viollet-le-Duc par Michaël Gnehm... La ligne éditoriale de la revue est buissonnière et cosmopolite, considérant la culture architecturale dans une dimension internationale. La dernière rubrique apparue est celle qui m'est la plus chère : « Documents ». Y est publié un texte inédit dû à un architecte, un ingénieur... choisi en fonction du sujet d'une des conférences. L'écriture étant un mode d'expression inhabituel pour la plupart de ces acteurs, leurs propos sont souvent difficiles à comprendre : la langue n'est pas toujours claire, les idées s'entrechoquent. C'est une matière brute, fascinante par cela même, qui doit être rapprochée de l'œuvre architecturale pour être intelligible. Cette juxtaposition du « Document » et d'une conférence est à l'image de la revue : ce n'est pas démonstration thématique, limpide et lisse, mais une confrontation rugueuse, une incitation à penser l'architecture et la ville.

Pour une archéologie du bâti contemporain

Il y a toutefois un domaine particulier où se rejoignent l'enseignement de l'histoire et celui de l'architecture : la transformation, la réhabilitation ou la restauration des édifices et, ce qui va de pair, le relevé. Commun en Italie, fréquent en Allemagne, le relevé est un enseignement qui a aujourd'hui

presque complètement disparu des écoles d'architecture en France. Il a pourtant été couramment pratiqué par les anciens élèves de l'École des beaux-arts, comme en témoignent ceux qui ont été envoyés par les pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Il a constitué un apport essentiel à la connaissance historique ; que l'on pense aux quatre tomes captivants des *Antiquités d'Athènes* publiés en Angleterre entre 1762 et 1820 par James Stuart (1713-1788) et Nicholas Revett (1720-1804) ²²⁵ aux *ruines des plus beaux monuments de la Grèce* de leur concurrent, Julien David Le Roy (1724-1803) ²²⁶ ou, dans un autre registre, au *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle* de Viollet-le-Duc. C'est un enseignement qui existe aujourd'hui à l'École, mais reste confidentiel et sporadique. Grâce à la multiplication des échanges internationaux, nous avons des accords avec l'École supérieure technique de Mayence qui nous ont permis de faire, sous la direction d'Emil Haedler, plusieurs campagnes sur des édifices aussi divers que l'école de plein air de Suresnes ou l'abbaye de Royaumont. Chaque fois, elles ont été accompagnées d'études historiques, menées dans le cadre d'un mémoire ²²⁷. Le croisement entre la connaissance du bâti dans sa forme actuelle et celle de son histoire a été fructueux, moins par les convergences, qui ont été des confirmations, que par les différences, qui ont apporté de nouvelles informations ou relancé les interrogations. Ainsi, l'écart ostensible entre les dessins de l'école de plein air de Suresnes conservés aux archives et son état présent, nous a-t-il engagé à relancer l'enquête pour comprendre ce qu'avait été l'école le jour de son inauguration et les travaux qui avaient été entrepris depuis lors ²²⁸. L'état et les questions posées par l'avenir de l'édifice m'ont conduite à organiser en 2004, avec Dominique Lerch, une journée de débats sur sa sauvegarde réunissant différents acteurs de son histoire appartenant à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre, ainsi que des universitaires ²²⁹.

Une formation réunissant l'enseignement de l'histoire et celui de l'architecture, qui poursuive ces premières expériences, serait enrichissante pour l'École. Elle est féconde pour la connaissance, constituant une source

²²⁵. Stuart, Revett, 1808-1822 (1762-1820).

²²⁶. Le Roy, 1770 (1758).

²²⁷. Pour ces deux cas voir Pinilla, 2004 ; Ricaud, 2007.

²²⁸. Pinilla, 2004.

²²⁹. Châtelet, 2006.

d'informations encore peu utilisée par l'histoire de l'architecture contemporaine, bien qu'elle soit courante pour la période antique ou l'étude de l'architecture rurale. Elle est avantageuse pour certains étudiants auxquels elle a permis de participer à des campagnes organisées par les archéologues de l'Université de Versailles-Saint-Quentin. Elle est plébiscitée par ceux d'entre eux qui envisagent de poursuivre leurs études à l'École de Chaillot. Surtout, elle offre la maîtrise du relevé à de futurs architectes dont une grande part de l'exercice professionnel consistera à intervenir sur des bâtiments existants.

Ce type d'intervention est en effet une activité en pleine expansion, comme le soulignait déjà, en 1997, la ministre de la Culture, Catherine Trautmann : « L'ensemble de la profession aura, de plus en plus, à intervenir sur un patrimoine déjà bâti ²³⁰ ». Il existe un enseignement spécialisé, celui de l'École de Chaillot, ouvert aux étudiants qui ont obtenu un diplôme d'architecte et souhaitent préparer le concours d'architecte en chef des monuments historiques. Cependant, l'objectif que nous poursuivons est différent : il concerne les interventions sur des édifices ordinaires de la période contemporaine qui n'ont pas la qualité de Monuments historiques. En 1987, ceux du XX^e siècle qui étaient inscrits ou classés ne représentaient que 1% de l'ensemble du patrimoine protégé ²³¹. La plus grande partie d'entre eux ne l'est donc pas et beaucoup sont touchés par des transformations allant de la réhabilitation à l'extension, en passant par la reconversion. Or, comme je le soulignais lors d'un colloque consacré aux enjeux du patrimoine architectural du XX^e siècle, « la meilleure protection d'un patrimoine modeste est sa connaissance ²³² ». Nous avons pu le constater lors d'une recherche sur les transformations d'édifices construits entre 1950-1970 ²³³. Pour beaucoup de professionnels, seuls les édifices et les architectes cités par les historiens sont dignes d'attention. Comment comprendre autrement l'attitude de l'architecte chargé de réhabiliter la Fédération française du bâtiment, A. Béchu ? Celle-ci a été construite en deux phases : un immeuble réalisé, en 1950, par R. Graveraux, R. Lopez et J. Prouvé et un autre, en 1961, par D. Badani, A. Kandjian et P. Roux-Dorlut. Lors des travaux, A. Béchu a restauré les façades du premier tandis

²³⁰ . *Le Monde*, 1^{er} octobre 1997.

²³¹ . *Les enjeux du patrimoine ...*, 1987, p. 9.

²³² . Châtelet, 1987, p. 79.

²³³ . Carrié *et al.* 2003.

qu'il a remplacé celles du second par d'autres, néo-haussmanniennes, en pierre. L'explication réside dans le jugement que les historiens ont porté sur les auteurs : seuls Lopez et Prouvé sont cités dans le *Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle* ²³⁴. C'est pour contrer de telles attitudes que nous souhaitons mettre en place, en master, une formation qui sensibilise les étudiants à ces questions et leur offre les moyens d'y répondre. Cela suppose de leur dispenser une bonne connaissance de l'histoire de l'architecture contemporaine, de les introduire à celle de la restauration et à une « histoire matérielle du bâti ²³⁵ », et de coupler ces enseignements à ceux d'architecture pour les former au diagnostic technique et les exercer à des interventions sur des œuvres dont ils auront étudié l'histoire au préalable. C'est là un souhait d'avenir formulé pour un master qui serait le pendant professionnel de celui de recherche en « Histoire sociale et culturelle de l'architecture et des formes urbaines » que nous avons établi, bénéficiant des compétences des enseignants d'histoire de l'École, dont les étudiants sauraient ainsi, comme l'écrivait S. Giedion, replacer le présent « dans la vaste perspective de l'histoire, enrichi des alluvions fertiles d'un passé mieux connu, ce qui assure une continuité sans impliquer l'imitation ²³⁶ ».

²³⁴. Midant, 1996.

²³⁵. Franz Graf, « Pour une histoire matérielle du bâti moderne et contemporain », *Patrimoine et architecture* n°10-11 (juin 2001), p. 40-46.

²³⁶. Giedion, p. 30.

V. Sur le métier : une histoire des édifices et une histoire des idées

Sur le métier, la chaîne est placée pour les prochaines années. Elle est de deux tonalités différentes. L'une est dans le droit-fil de mes précédents travaux : une histoire des édifices, cette fois-ci les sanatoriums. L'autre apparaît nouvelle : une histoire des idées qui rejoint en partie l'historiographie. Toutes deux sont envisagées durant la fin du XIX^e siècle et dans un contexte géographique qui est celui de l'Europe, particulièrement de l'Europe centrale. La première frôle les questions de patrimoine et, bien que ce ne soit pas l'objectif que je poursuis, cela pourrait avoir des incidences sur le projet. La seconde est plus directement liée à l'enseignement et vise à exhumer et faire connaître les débats sur l'histoire de l'architecture qui ont agité les pays germaniques, alimenté la création architecturale, et dont nous sommes aujourd'hui d'inconscients héritiers.

De l'école de plein air au sanatorium

La dimension médicale de l'école de plein air, son rôle de prévention de la tuberculose, m'a rapidement conduit vers les sanatoriums pour en saisir les origines. Bien que ce type d'édifices soit souvent cité dans les histoires de l'architecture internationale au XX^e siècle, qui mentionnent celui de Josef Hoffmann à Pukersdorf près de Vienne (1904-06) ²³⁷, de Jan Duiker et Bernard Bijvoet à Hilversum (1926-1928) ²³⁸ ou d'Alvar Aalto à Paimio (1929-1933) ²³⁹, il existe peu de choses sur leur histoire. On trouve, comme le souligne Charles Coury ²⁴⁰, beaucoup d'ouvrages sur la tuberculose, dont ceux de Pierre Guillaume ²⁴¹, de Dominique Dessertine et Alain Faure ²⁴², de Geneviève Heller ²⁴³... Mais il existe peu de publications

²³⁷ . Curtis, 2004 (1982), p. 69 ; Hitchcock, 1981 (1958) p. 495.

²³⁸ . Curtis, 2004 (1982), p. 261 ; Frampton, (1980) 2006, p. 137.

²³⁹ . Colquhoun, 2006 (2002), p. 239-240 ; Curtis, 2004 (1982), p. 343-345 ; Frampton, (1980) 2006, p. 196 ; Hitchcock, 1981 (1958) p. 540.

²⁴⁰ . Coury, 1972, p. 4.

²⁴¹ . Guillaume, 1986.

²⁴² . Dessertine, Faure, 1988.

²⁴³ . Heller, 1992.

spécifiquement consacrées aux sanatoriums, comme l'histoire sociale de Flurin Condrau ²⁴⁴, qui compare leur développement en Allemagne et en Angleterre, et moins encore à leur architecture. Dans ce domaine, je n'ai trouvé qu'une brochure publiée en 1992 par Quintus Miller ²⁴⁵, une histoire de Davos écrite par Hanspeter Rebsamen et Werner Stutz pour *L'Inventaire Suisse d'architecture 1850-1920* ²⁴⁶, un unique article d'Axel Murken ²⁴⁷ dans le pays qui en fut le berceau, l'Allemagne, et l'ouvrage récent de Jean-Bernard Cremnitzer ²⁴⁸ en France. Il faut y ajouter diverses mentions dans des livres sur l'architecture hospitalière, comme celui qu'a édité Harriet Richardson ²⁴⁹, ou des biographies d'architectes, comme celle de Christof Kübler ²⁵⁰ ainsi que quelques articles, comme celui de Dave Luthi ²⁵¹. Ce qui m'intéresse dans l'histoire de l'architecture sanatoriale, c'est sa première période : celle de sa définition médicale et architecturale ; celle qui va de sa naissance, autour de 1860, jusqu'à la Première Guerre mondiale ; celle que j'ai abordée dans « Le Souffle du plein air ». J'ai présenté mes premières recherches lors de deux manifestations : le colloque organisé à Paris en 2004 : « Histoire et réhabilitation des sanatoriums en Europe ²⁵² » et les journées consacrées aux « Quinze glorieuses de l'architecture sanatoriale » au Plateau d'Assy, en juin 2006 ²⁵³. Elles ont également été la matière d'un article introductif à l'ouvrage monographique sur le sanatorium d'Alvar Aalto qui sera l'un des volumes de son œuvre complète ²⁵⁴.

Les sanatoriums ont été nombreux et éphémères. Devenus obsolètes lorsque après guerre apparurent les antibiotiques, ils ont, l'un après l'autre, fermé leurs portes. Quelques édifices existent encore, abandonnés ou préservés par une évolution fonctionnelle. Mais les échos de leur vie quotidienne

²⁴⁴. Condrau, 2000.

²⁴⁵. Miller, 1992.

²⁴⁶. Rebsamen, Stutz, 1982.

²⁴⁷. Mürken, 1983.

²⁴⁸. Cremnitzer, 2005.

²⁴⁹. Richardson, 1998.

²⁵⁰. Kübler, 1997.

²⁵¹. Luthi, 2005.

²⁵². Colloque organisé par do.co.mo.mo (commission internationale pour la documentation et la conservation des bâtiments, sites et ensembles urbains du mouvement moderne) et le Centre des hautes études de Chaillot le 15 décembre 2004 ; les actes devraient en être publiés prochainement...

²⁵³. Châtelet, 2006.

²⁵⁴. Châtelet, à paraître.

résonnent toujours dans les pages de Thomas Mann à tel point que, dans l'imaginaire collectif, le sanatorium c'est Berghof que découvre Hans Castorp à son arrivée à Davos : « [...] un bâtiment allongé, surmonté d'une tour à coupole, et qui, à force de loges, de balcons, semblait de loin troué et poreux comme une éponge ²⁵⁵ ». L'image traduit avec justesse une physionomie connue, aussi familière que paraît étrangère celle d'Einfried, un autre sanatorium qu'il avait décrit quelques années auparavant « [...] avec son corps de bâtiment allongé et son aile, au milieu du vaste jardin plaisamment agrémenté de charmilles, de grottes et de petits pavillons en écorce d'arbre [...] ²⁵⁶ ». Si ce n'était le même édifice étiré, on verrait là plutôt l'évocation d'un parc romantique. La description a pourtant la même exactitude historique et elle permet d'entrevoir les évolutions fonctionnelles et formelles qu'ont connues les sanatoriums. De Goerbersdorf, premier des établissements, hôtel de luxe réalisé en 1860, doté d'un grand parc, au concours d'idées lancé en 1902 par le roi d'Angleterre, Édouard VII, le sanatorium est devenu un établissement médical et social. Les exigences fonctionnelles ont pris le pas sur le confort bourgeois et certains accueillent, grâce aux assurances, les patients restés exclus les premières années. Le type pavillonnaire a été abandonné, comme on le constate simultanément dans l'architecture hospitalière. Des nécessités hygiéniques ont imposé une orientation solaire. L'introduction de mécanismes mobiles et de matériaux salubres ont transformé l'aménagement des chambres, signant l'abandon d'un décor néogothique ou Art nouveau pour un univers technique. Les galeries de cure et les baraques de bois orientables ont disparu, émigrées au pied de l'édifice ou intégrées sous la forme de balcon de cure. Au fil de cette mutation, le bâtiment est devenu « troué et poreux comme une éponge ». Il n'offre plus aux malades une plongée régénératrice au sein de la nature, mais leur procure les bienfaits de l'air et le soleil à distance. Désormais, c'est de leur transat tiré sur le balcon qu'ils contemplent une campagne « maintenue intacte », comme l'a écrit Le Corbusier des habitants de la villa Savoye ²⁵⁷. Sous bien des aspects, ces mutations annoncent en effet celles du logement et, plus globalement, de l'architecture du XX^e siècle.

²⁵⁵. Mann, 1984 (1924), p. 16.

²⁵⁶. Mann, 1997 (1903), p. 117.

²⁵⁷. Le Corbusier, 1930, p. 138.

Cette évolution partage bien des traits avec celles des écoles de plein air et des hôpitaux dans lesquels ont été expérimentées, à la fin du XIX^e siècle, les solutions employées avec succès dans les ambulances militaires. L'exposition de la Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, « Les maux et les soins », a été l'occasion d'un article sur ce sujet peu abordé : les « Hôpitaux-baraques ²⁵⁸ ». Je le présenterai à nouveau ce sujet dans le cadre d'un prochain colloque qu'organise la Société française d'histoire des hôpitaux, en novembre 2008 ²⁵⁹. J'ai évoqué, dans le « Souffle du plein air » comment les dispositions des tentes et des baraques avaient été améliorées au rythme des conflits, au fil d'une émulation qui a culminé avec le concours lancé par la Croix-Rouge en 1889. Conçues par des médecins militaires pour être déplacées avec le front, ces installations ont été introduites dans les hôpitaux civils pour y répondre aux maladies nosocomiales et contagieuses qui exigeaient l'aération et l'isolement des patients. À Paris, Léon le Fort en fit installer une dans les jardins de l'hôpital Cochin, en 1869, pour y accueillir une salle d'opération. L'initiative fut reprise à Trousseau pour les varioleux, aux Enfants-malades pour les diphtériques et à Saint-Antoine, et lorsqu'au mois de septembre 1889 se déclarèrent les premiers cas de choléra dans la capitale, on construisit à la hâte un hôpital-baraque sur les bastions 30 et 31 de l'enceinte de Thiers. Ce dernier fut, vingt ans plus tard, incendié en présence du préfet puisque, outre les avantages du plein air et de l'isolement, ces baraques avaient celui du provisoire alors considéré par certains comme la panacée en matière de désinfection. Si modestes aient-elles été, elles ont ainsi constitué une remise en cause de l'architecture hospitalière. Pensées par des médecins, des ingénieurs et des architectes en fonction d'exigences hygiéniques et avec des moyens financiers limités, elles ont accusé la monumentalité et le coût des établissements traditionnels. Offrant un milieu favorable à la guérison, elles ont induit l'idée que l'architecture pouvait devenir un moyen prophylactique. Alors que la découverte de l'antisepsie, en 1867, aurait dû faire changer le cours des événements, sa diffusion fut assez lente pour qu'entre temps, les médecins s'immiscent de façon décisive dans la conception de l'architecture.

²⁵⁸ . L'exposition a eu lieu à Paris à la mairie du 4^e arrondissement, du 19 juillet au 28 août. Châtelet, à paraître.

²⁵⁹ . A.-M. Châtelet « Tentes et baraques d'hôpitaux », colloque « Hôpital épidémies », novembre 2008.

Lors des journées consacrées aux « Quinze glorieuses de l'architecture sanatoriale » au Plateau d'Assy, nous avons formulé le projet d'un colloque international sur les sanatoriums comme lieu d'expérimentations médicales et architecturales, croisant différents regards disciplinaires, comme je l'avais fait avec J.-N. Luc, D. Lerch et P. Uyttenhove pour les écoles de plein air. Il réunirait des historiens qui avaient été présents lors de ce premier colloque, ce qui reflète la proximité des sujets, comme P. Guillaume, D. Dessertine, G. Heller, ainsi que F. Condrau pour l'histoire sociale, C. Kübler et D. Luthi pour l'architecture et bien d'autres parmi lesquels nous espérons particulièrement des historiens venant d'Allemagne et de Pologne pour évoquer leurs premiers développements en Silésie. Nous souhaitons examiner comment ce programme a été diffusé en Europe et les différentes formes qu'il a revêtues passant de l'Allemagne à la Suisse, à l'Angleterre et à la France, et réunir des éléments sur le concours organisé en Angleterre en 1902 qui fut l'occasion, comme en témoignent les traces conservées dans les revues, de nombreuses contributions de médecins et d'architectes sur leurs dispositions. Plusieurs chercheurs et historiens ont d'ores et déjà accepté de s'associer à ce projet auquel participeront également deux doctorants de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines dont je suis le travail, Philippe Grandvoinet et Gaétanne Genaille dont les sujets s'inscrivent dans cette thématique ²⁶⁰.

Théories et historiographie de l'architecture

J'ai engagé l'autre versant des activités que je souhaite développer, à la suite du succès d'une rubrique « Document » de la revue *eaV*. En effet, lorsque nous l'avons créée, dans le numéro 3 de 1997, nous y avons publié la traduction d'un extrait du texte de G. Semper (1803-1879) paru en 1851, *Die vier Elemente der Baukunst* [Les quatre éléments de la construction] ²⁶¹. Ce numéro est aujourd'hui le seul épuisé, témoignant de l'intérêt suscité par les théories de cet architecte dont l'influence en Allemagne fut comparable à celle de l'œuvre de Viollet-le-Duc en France. La connaissance de ses textes est incontournable pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'architecture et de l'art au XIX^e siècle. Actuellement, elle

²⁶⁰ Philippe Grandvoinet, « Le sanatorium pour tuberculeux pulmonaires : expériences de l'architecture climatique en France, 1919-1950 » ; Gaétanne Genaille, « Berck-sur-Mer, première ville médicale de France ».

²⁶¹ Semper, 1851.

connaît également un regain d'intérêt auprès des architectes, ce qui est plus surprenant, particulièrement auprès de ceux qui s'intéressent aux relations entre la paroi et la structure, et au rôle que joue la décoration dans l'architecture ²⁶². Or, à la différence de l'Italie et des Etats-Unis, où des anthologies, puis l'intégralité de son œuvre majeure, *Der Stil*, ont été récemment publiées ²⁶³, il n'existe aucun texte de G. Semper disponible en français, si ce n'est un article tombé dans l'oubli, traduit en 1865 par Paul-Armand Challemel Lacour (1827-1896). Aussi ai-je formulé, avec Michaël Gnehm, chercheur à l'Ecole polytechnique de Zurich où sont déposées les archives de G. Semper, et auteur d'une thèse sur son œuvre écrite ²⁶⁴, le projet d'une anthologie en français. Nous avons choisi des textes centrés sur l'architecture, plutôt que sur l'archéologie ou l'artisanat, et accordé la préférence à ses œuvres majeures : *Die vier Elemente der Baukunst* (1851), des extraits de *Der Stil* (Le Style, 1859-60) et *Ueber Baustile* (Sur le Style architectural, 1869), tout en donnant aperçu de son projet inachevé de la *Vergleichende Baulehre* (Leçon d'architecture comparée, 1852). Cette anthologie étant publiée en France, nous avons valorisé les relations de l'architecte avec ce pays et avec Viollet-le-Duc, dont Roland Recht a esquissé une première approche ²⁶⁵, et nous avons privilégié ce qui existait en français : une version inédite des « Quatre éléments de la construction » écrite par G. Semper en français et la traduction de Paul-Armand Challemel-Lacour. Nous avons également composé un chapitre de courts textes peu connus, figurant pour la plupart dans les *Kleine Schriften*, publiés de façon posthume en 1884 ²⁶⁶, qui traitent de questions qui ont passionné Viollet-le-Duc : le patrimoine et l'architecture contemporaine. Le projet a été accepté par les éditions Infolio. L'anthologie est en cours de traduction et nous espérons la publier au printemps 2008. Elle sera accompagnée d'un essai de M. Gnehm sur G. Semper et la France, d'un préambule dans lequel je broserai le parcours de cet architecte, dont aucune biographie n'existe en français, et d'une introduction dans laquelle nous expliquerons nos choix et situerons les textes dans les débats contemporains.

²⁶². Voir, par exemple, les travaux de Bernard Cache et de son bureau Objectile.

²⁶³. Semper, 1850-1863 ; Gravagnolo, 1987 ; Mallgrave, Herrmann, 1989 ; Quitzsch, 1991 ; Burelli, 1992 ; Mallgrave, Robinson, 2004.

²⁶⁴. M. Gnehm, Professur für Kunst und Architekturgeschichte, Institut für Geschichte und Theorie der Architektur, Eidgenössische Technische Hochschule Zürich ; Gnehm, 2004.

²⁶⁵. Recht, 2000.

²⁶⁶. Semper, 1884.

À plus long terme, j'aimerais entreprendre une historiographie de l'architecture, accompagnée d'une anthologie. Dans ce domaine, en effet, les bilans restent rares. Quelques-uns embrassent l'histoire de l'ensemble des arts, dont les plus cités sont ceux de Udo Kultermann, *Geschichte der Kunstgeschichte*, paru en 1966, et de Germain Bazin, *Histoire de l'histoire de l'art*, en 1986 ²⁶⁷. On trouve également des informations rassemblées dans les dictionnaires d'historiens d'art comme le *Metzler Kunsthistoriker Lexikon* ²⁶⁸. Cependant, peu d'auteurs se sont uniquement intéressés à l'histoire de l'architecture et ceux qui l'ont fait ont limité leurs travaux à un pays, une époque ou un aspect particuliers. David Watkin, dont l'ouvrage semble encyclopédique — *The Rise of Architectural History* —, a centré son travail sur l'architecture anglaise ²⁶⁹, Panayotis Tournikiotis sur la période moderne ²⁷⁰ et Simona Talenti sur la France et son enseignement ²⁷¹. Il faut ajouter à cela l'anthologie de Dana Arnold : *Reading Architectural History* ²⁷² qui confronte des points de vue opposés sur des thèmes comme la biographie, l'histoire des styles, l'histoire sociale... et des réflexions publiées au fil des revues qui font une large place aux questions de méthodes et de statuts professionnels, comme les numéros spéciaux d'*Architectural Design*, *The Journal of the Society of Architectural Historians*, *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine* ²⁷³... Ayant mis en place, dans le cadre du master de recherche, un séminaire sur ce sujet, je souhaite concevoir, à partir de ces premiers ouvrages, un manuel à l'intention des étudiants qui puisse leur permettre d'appréhender la façon dont a été constituée l'histoire de l'architecture.

Cela me paraît d'autant plus utile que j'ai le sentiment que nous sommes d'inconscients héritiers de méthodes et de postulats définis au cours du XIX^e siècle et tombés depuis lors dans l'oubli. C'est en ce sens que j'ai proposé de publier, dans les *Mélanges* offerts à Jean Castex à l'occasion de

²⁶⁷. Kultermann, 1990 (éd. originale 1966) ; Bazin 1986. Sont donnés dans la langue originale que les titres d'ouvrages qui n'ont pas été traduits en français.

²⁶⁸. Bethhausen *et al.* 1999.

²⁶⁹. Watkin, 1980.

²⁷⁰. Tournikiotis, 1999.

²⁷¹. Talenti, 2000.

²⁷². Arnold, 2002.

²⁷³. « On the Methodology of Architectural History » *Architectural Design* vol. 51 n°6/7 (1981) ; « Architectural History », *The Journal of the Society of Architectural Historians* vol. 58, n°3 (septembre 1999) « Méthodes en histoire de l'architecture », *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine* n°9-10 (janvier 2002).

son départ à la retraite ²⁷⁴, la conférence inaugurale d'August Schmarsow lors de son arrivée à la chaire d'histoire de l'art de l'Université de Leipzig, en 1893, *Das Wesen der architektonischen Schöpfung* (L'essence de la création architecturale) ²⁷⁵ ; pour lui faire découvrir un texte qu'il n'a pas lu et qui, pourtant, a indirectement imprégné sa façon de penser. En 1990, publiant *Renaissance, Baroque et Classicisme* ²⁷⁶, il a mentionné, dans la bibliographie, un ouvrage qui a visiblement marqué sa méthode, celui de Paul Frankl (1878-1962), *Principles of Architectural History*. La référence était celle de la traduction anglaise, parue en 1968, trace de son voyage aux États-Unis ; l'ouvrage a été publié dans sa version originale en Allemagne, en 1914 ²⁷⁷. Dans son introduction, P. Frankl se dit lui-même débiteur d'Heinrich Wölflin (1864-1945) et de A. Schmarsow. J. Castex ignorait Schmarsow, ses élèves ont ignoré P. Frankl... J'aimerais lever le voile sur ces oublis. Il existe une récente initiative en ce sens : l'anthologie publiée en 1994, par Harry F. Mallgrave et Eleftherios Ikonou, qui contient ce texte de A. Schmarsow ainsi qu'un autre dû à H. Wölflin ²⁷⁸. Elle réunit au total six essais d'historiens d'art allemand publiés dans « les années productives 1873-1893 ». Ils prolongent les réflexions sur l'esthétique dont les origines remontent à Emmanuel Kant et ont été choisis parce qu'ils définissent les aspects « d'une sensibilité moderne naissante ». J'envisage une entreprise similaire, avec un point de vue un peu différent, d'une part en choisissant une période plus large, ce qui conduira à un panorama plus synthétique et superficiel, d'autre part en mettant l'accent sur la façon d'écrire l'histoire de l'architecture. Ce que j'aimerais mettre en avant, ce sont les notions et les méthodes qui ont été forgées et utilisées par ces historiens. Ce qui a particulièrement intéressé H.F. Mallgrave et E. Ikonou sont les liens que les historiens d'art ont alors eus avec la création. « Les interactions fructueuses entre la pensée esthétique et la pratique de l'architecture n'ont pas été suffisamment estimées, écrivent-ils. De façon plus générale, la décennie 1880 peut-être vue comme un point de

²⁷⁴. *Dessins/Projets – Amériques – Histoires. Mélanges offerts à Jean Castex*, à paraître.

²⁷⁵. Schmarsow, 1894.

²⁷⁶. Castex, 2004 (1990).

²⁷⁷. Frankl, 1999 (1914).

²⁷⁸. Mallgrave, Ikonou, 1994.

rencontre dynamique entre l'esthétique du XIX^e siècle et les visions du XX^e siècle d'un art et d'une architecture abstraite **279**. »

J'ai eu l'occasion, en 1999 lors du V^e Congrès d'archéologie et d'histoire de l'art, d'interroger les relations entre art et architecture durant l'entre-deux-guerres, et ce, sous l'angle particulier de la peinture murale **280**. Il est frappant de constater que, dès 1918, les peintres ont mis en cause l'architecture. La critique fut d'abord formulé verbalement, par Bart van der Leek (1876-1958) qui la caractérisa par trois traits négatifs : la fermeture, l'absence de couleurs et la limitation. Elle le fut ensuite à travers des œuvres qui tentaient de dépasser ces limites par l'utilisation d'aplats de couleurs placés sur les murs, le sol, le plafond de façon à perturber la lisibilité de l'espace, à donner une impression d'éclatement des volumes. On pense là aux œuvres de El Lissitzky (1890-1941), Piet Mondrian (1872-1944) ou Theo van Doesburg (1883-1931). Les architectes de la même génération, qu'il s'agisse de Walter Gropius (1883-1969), Le Corbusier (1887-1965), ou Ludwig Mies van der Rohe (1886-1969), réagirent aussitôt, de façon très personnelle, à cette mise en cause spatiale. La réponse la plus audacieuse fut le projet pour une maison en briques, dessiné par ce dernier en 1922. Les murs sont traités comme des plans librement disposés ; il n'y a plus d'angles, ni de volumes cernés. Il opère ainsi une semblable révolution à celle des peintres utilisant non pas des aplats colorés — éléments picturaux —, mais des murs — éléments architecturaux. Il en donna ensuite une version construite dans le pavillon réalisé à l'occasion de l'exposition internationale de 1929, à Barcelone. Conçu sur un plan analogue à celui de la maison en brique, il a un mur élevé au rang d'œuvre : un plan d'onyx.

Ces développements picturaux et architecturaux trouvent sans doute leur origine, comme l'ont suggéré H.F. Mallgrave et E. Ikonomou, dans les débats lancés au XIX^e siècle par les historiens d'art. C'est un des aspects fascinants de l'histoire de cette période que d'avoir eu une influence ultérieure sur la création artistique. Aussi, les deux voies que je souhaite explorer : le développement des sanatoriums, d'une part, et l'historiographie de l'architecture, de l'autre, sont plus convergentes qu'elles ne pourraient

279. « These fruitful interactions between aesthetic thought and the practice of architecture have not been sufficiently appreciated. More generally, the decade of the 1880s can be viewed as the vibrant crossover point between nineteenth-century aesthetic tendencies and twentieth-century visions of abstract art and architecture. » Mallgrave, Ikonomou, 1994, p. 3.

280. Châtelet, 1999.

apparaître à première vue. Même si j'envisage cette historiographie de façon classique, je suis aussi intriguée par les répercussions que ces textes de la fin du XIX^e siècle ont eues sur l'architecture. Aussi, j'aimerais dégager, à terme, le rôle des médecins et celui des historiens d'art dans la conception et l'évolution des édifices comme deux volets d'une histoire de la naissance de l'architecture moderne.

* * *

Direct et provoquant, Jean-Michel Leniaud pointait la « macédoine épistémologique » qu'est l'histoire de l'art, réunissant « ceux qui fondent leur recherche sur un système de valeur qui désignerait les chefs d'œuvre et ceux qui, de façon anthropologique, entendent englober toutes sortes d'artéfacts en privilégiant le critère de l'impact social ²⁸¹ ». Il est clair que je me situe dans la seconde catégorie. Par ailleurs, avec un pied du côté de la formation des architectes et l'autre dans l'écriture de l'histoire, je réunis les privilèges et les risques des passeurs, en contact avec deux mondes que bien des aspects séparent, de leur vocabulaire à leur conception du passé comme du présent. Enrichir l'écriture de l'histoire de ce que je connais du monde architectural et apporter aux étudiants ce que je sais de l'histoire est le pari que je tente, en essayant d'abandonner aucune rive.

Mais il est probable que ce bilan, rempli d'activités, de fortunes et de frictions quotidiennes, de subjectivité et d'oublis, ne rende que partiellement compte de ce parcours. « Nous ne pensons que par hasard aux circonstances permanentes de notre vie ; écrivait Paul Valéry, nous les percevons qu'au moment qu'elles s'altèrent tout à coup ²⁸². » Le plus frappant m'aura sans doute échappé, mais il pourrait apparaître entre les lignes, peut-être même avec une certaine évidence pour un regard extérieur.

²⁸¹. Leniaud, à paraître.

²⁸². Valéry, 2002, 1945, p. 10.

Bibliographie

Sont indiqués, pour les ouvrages anciens, la date de l'édition consultée suivie, entre parenthèses, de celle de l'édition originale.

L'Architecte communal et le projet architectural. Dossiers et documents 2, Paris, Institut français d'architecture, 1983, 4 fascicules, 38 p., 80 p., 34 p., 32 p..

Architectures d'usines en Val-de-Marne (1822-1939), Cahiers de l'inventaire 12, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 1988, 184 p.

Les enjeux du patrimoine architectural du XX^e siècle, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 1987, 186 p.

Les Études sociales, 1998 (n°127-128) « L'école des Roches. Creuset d'une éducation nouvelle », 264 p.

Gabriel Davioud, architecte (1824-1881), Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1982, 112 p.

Patrimoine et architecture, « La sauvegarde du patrimoine bâti du XX^e siècle, nouveaux métiers, nouvelles formations », n°10-11 (juin 2001), 96 p.

Paul Schmitthenner Gebaute Forme. Variationen über ein Thema, Leinfelden-Echterdingen, A. Koch, 1984, 80 p.

Premier congrès international des écoles de plein air en la faculté de médecine de Paris, 24-28 juin 1922, Paris, A. Maloine, 1925, 158 p.

Viollet-le-Duc, Paris, Réunion des musées nationaux, 1980, 490 p.

« *Viollet-le-Duc* » A.D. *Profils d'architecture*, Architectural Design et Academy Editions, 1980, 96 p.

Agulhon (Maurice), « La Mairie. Liberté, égalité, fraternité », in Pierre Nora éd. *Les Lieux de mémoire. I. La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 167-193.

Allégret (Jacques), « Les Communaux. Les pratiques architecturales intégrées aux collectivités locales ». In extenso n°6, Ecole d'architecture de Paris-Villemin, 1985, 260 p.

Arnold (Dana), *Reading Architectural History*, London/New York, Routledge, 2002, 229 p.

Association amicale et professionnelle des architectes voyers de la Ville de Paris, *Des architectes au service de la ville. L'exemple des architectes voyers de Paris de 1895 à nos jours*, Paris, Les Éditions générales, 1998, 196 p.

Aymonino (Carlo), *La citta di Padova . saggio di analisi urbana*, Roma Officina, 1970, 524 p.

Barjot (Dominique), Chaline (Jean-Pierre), Encrevé (André), *La France au XIX^e siècle*, Paris, PUF, 2005 (1995), 704 p.

Béatrix (Lucien), « Études des bâtiments scolaires du mâconnais entre 1860 et 1914. Chronologie et

Bibliographie

- architecture », *Bulletin du centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, n°3 (1985), p. 43-51.
- Bazin (Germain), *L'histoire de l'art de Vasari à nos jours*, Paris, Albin Michel, 1986, 652 p.
- Bekaert (Geert), *A la recherche de Viollet-le-Duc*, Bruxelles, Mardaga, 1980, 254 p.
- Ben Rekassa (Hélène), *La maison d'école en Seine-et-Marne au dix-neuvième siècle (1833-1889)*, Thèse d'anthropologie sociale et historique sous la dir. de M. Agulhon, EHESS, 1984, 2 vol., 746 p.
- Bergdoll (Barry), *European Architecture 1750-1890*, Oxford, University Press, 2000, 326 p.
- Bergdoll (Barry), Thomine (Alice), « Teaching Architectural History in France : A Shifting Institutional Landscape. » *Journal of the Society of Architectural Historians*, 61, 4 (décembre 2002), p. 509-518.
- Bethhausen (Peter), Feist (Peter H.), Fork (Christiane), *Metzler Kunsthistoriker Lexikon*, Stuttgart/Weimar, Metzler, 1999, 524 p.
- Bied (Robert), « La vie quotidienne d'un fonctionnaire préfectoral sous la monarchie censitaire », *La revue administrative* n°160 (1974), p. 334.
- Blanck (Bernd Arnold), *Zur Schul- und Schulbauentwicklung im 19. und 20. Jahrhundert. Die Schulbauentwicklung zwischen politisch-ökonomischen, erziehungsideologischen Bindungen und pädagogisch-emanzipatorischen Elementen*, Berlin, 1979, 746 p.
- Bloch (Marc), *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, 2006, 1096 p.
- Bouillé (Michel), *L'école, histoire d'une utopie ? XVIIe – début XXe siècle*, Paris, Ed. Rivages, 1988, 248 p.
- Bourillon (Florence), « L'histoire des villes au XIX^e siècle », *Bulletin d'information de l'Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche*, n°20 (avril 2000), p. 15-26.
- Bowie (Karen) éd. K. Bowie (dir.), *La modernité avant Haussmann*, Paris, Éditions recherches, 2001, 408 p.
- Broekhuizen (Dolf), *Openluchscholen in Nederland. Architectuur, onderwijs en gezondheidszorg 1905-2005*, Rotterdam, Uitgerij 010, 2005, 240 p.
- Burelli (A.R.) éd., *Semper, Gottfried Lo stile nelle arti tecniche e tettoniche, o Estetica pratica : manuale per tecnici, artisti e amatori*, Roma, Laterza, 1992, 439 p.
- Carrié (Benoit), Châtelet (Anne-Marie), Kubova (Alena), Roze (Thierry), Severo (Donato), *La production architecturale des années 50-70. Stratégies d'adaptation formelle, fonctionnelle, constructive, urbaine. Etude de ccas et typologie des interventions*, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, Ladrhaus, 2003206 p.
- Cars (Jean des), Pinon (Pierre), *Paris-Haussmann*, catalogue d'exposition, Paris, Pavillon de l'Arсенal/Picard, 1991, 365 p.
- Caspar (Pierre), « Vingt années d'histoire de l'éducation », *Histoire de l'éducation* n°85 (janvier 2000), p. 73-87.
- Castex (Jean), Depaule (Jean-Charles), Panerai (Philippe), *Formes urbaines : de l'ilot à la barre*, Paris, Dunod, 1980, 230 p.
- Castex (Jean), *Renaissance, baroque et classicisme. Histoire de l'architecture 1420-1720*, Paris La Villette, 2004 (1990), 424 p.
- Chaplain (G.), *Les écoles de plein air*, Paris, Jouve, 1921, 72 p.
- Châtelet (Anne-Marie), « Un personnage historique ? L'école primaire », Diplôme d'études approfondies en urbanisme et aménagement sous la dir. de Bruno Vayssière, Institut d'urbanisme de Paris, Université de Paris Val-de-Marne, 1983, 95 p.
- , « Vues de Paris, le logement entre 1980 et 1984 », *Bulletin d'informations architecturales*, supplément au n°90 (décembre 1984), 16 p.
- éd., *L'école primaire à Paris 1870-1914*, Paris, Délégation à l'Action artistique de la Ville de Paris, 1985, 104 p.
- , « Lisbonne », *Bulletin d'informations architecturales*, supplément au n°124 (octobre 1988), 24 p.
- , « Du rôle des ingénieurs et des architectes municipaux » in J. des Cars et P. Pinon, *Paris-Haussmann*, catalogue d'exposition, Paris, Pavillon de l'Arсенal/Picard, 1991, p. 257-266
- , « Les écoles primaires à Paris, 1870-1914 : définition et élaboration d'un équipement », thèse d'histoire de l'art sous la dir. de F. Loyer, Université de Strasbourg II, 1991, 3 vol., 1017 p.
- , avec Bradel (Vincent), éd. « Les années trente dans l'entre-deux-guerres en France et à Maisons-Alfort », *Maisons Alfort, années trente et modernité*, CAUE du Val de Marne, 1991, 24 p.
- éd., *Paris à l'école, qui a eu cette idée folle ?* Paris, Editions de l'Arсенal/Picard, 1993, 304 p.
- , « Un conte de deux villes » in *Taking sides - En marge des rives*, Anvers, 1993, p. 254-259.
- , « De Babel à Paris. Les nouveaux arrondissements s'équipent », in J. Lucan (dir.), *Paris des faubourgs*, Paris, Pavillon de l'Arсенal/Picard, 1996, p. 124-131.

Bibliographie

- , « L'architecte dans l'Europe libérale au XXe siècle », in L. Callebat (dir.), *Histoire de l'architecte*, Paris, Flammarion, 1998, p. 231-249.
- , *La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*, Paris, Honoré Champion, 1999, 448 p.
- , avec Darin (Michaël), Monod (Claire), « Formation et transformations des grands boulevards », in *Les grands boulevards*, catalogue d'exposition, Paris, DAAC, 2000, p.42-50.
- , « Allemagne : réforme et tradition », *Le régionalisme, architecture et identité en Europe septentrionale*, Paris, Éditions du patrimoine, 2001, p. 148-161.
- , avec Lerch (Dominique), Luc (Jean-Noël), dir. *L'école de plein air . Une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XXe siècle. Open-Air Schools. An Educational and Architectural Venture in Twentieth-Century Europe*, Paris, Éd. Recherches, 2003, 432 p.
- , avec Le Cœur (Marc) éd. « L'Architecture scolaire. Essai d'historiographie internationale », numéro spécial de la revue *Histoire de l'éducation*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, n°102, 2004, 306 p.
- , avec Luc (Jean-Noël), « L'école de plein air en France au XX^e siècle : politique municipale et prévention de la tuberculose », in Y. Marec (dir.), *Villes en crise ? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines (fin XVIII^e – fin XX^e siècle)*, Paris, Créaphis, 2005, p. 303-312.
- éd., « L'école de plein air de Suresnes. Un cas d'école », *Archiscopie* hors série, mai 2006, 32 p.
- , « La naissance du sanatorium en Europe et aux Etats-Unis (1860-1902) », *Les Quinze glorieuses de l'architecture sanatoriale*, Passy, Centre de recherche et d'étude sur l'histoire d'Assy, 2006, p. 44-49.
- , « Le souffle du plein air », dactylographié, 2007, 506 p.
- , « L'Art est le mur. Les relations entre peintres et architectes au début des années vingt » *Actes du colloque du V^e congrès national d'archéologie et d'histoire de l'Art* (1999), Bordeaux (à paraître).
- , « A Breath of Fresh Air », in M. Gutman, N. de Coninck-Smith (dir.), *Designing Modern Childhoods: History, Space, and the Material Culture of Children*, New York, Rutgers University Press (à paraître).
- , « Early Days of the sanatorium (1860–1902) », *Alvar Aalto Architect*, Helsinki, Alvar Aalto Academy, (à paraître).
- , « Hôpitaux-baraques », *Les maux et les soins*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, à paraître.
- Choay (Françoise), Merlin (Pierre), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Puf, 1996 (1988), 864 p.
- Chupin (Jean-Pierre), Simonnet (Cyrille), *Le projet tectonique*, Gollion, 2005, 222 p.
- Cilleuls (Alfred des), *L'administration parisienne sous la III^e République*, Paris, Picard, 1910, 567 p.
- Cinqualbre (Olivier) éd., *Pierre Chareau, architecte : un art intérieur*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1993, 223 p.
- éd., *Robert Mallet-Stevens, l'œuvre complète*, Paris, Centre Georges Pompidou, 2005, 237 p.
- Colquhoun (Alan), *L'Architecture moderne*, Gollion, Infolio, 2006 (2002), 336 p.
- Condrau (Flurin), *Lungenheilstalt und Patientenschicksal. Sozialgeschichte der Tuberkulose in Deutschland und England im späten 19. und frühen 20. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2000, 364 p.
- Corbin (Alain), *Historien du sensible*, Paris, La Découverte, 2000, 202 p.
- Coury (Charles), *Grandeur et déclin d'une maladie. La tuberculose au cours des âges*, Suresnes, Lepetit, 1972, 264 p.
- Cremnitzer (Jean-Bernard), *Architecture et santé : le temps du sanatorium en France et en Europe*, Paris, Picard, 2005, 168 p.
- Curtis (William), *L'Architecture moderne depuis 1900*, Paris, Phaidon, 2004 (1982), 736 p.
- Dagen (Philippe), Hamon (Françoise), *Histoire de l'art. Epoque contemporaine XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1995, 576 p.
- Dessertenne (Alain), Rotasperti (Jean-François), *La maison d'école, histoire d'une architecture*, Mâcon, Groupe 71, Image de Saône-et-Loire, 1990, 128 p ; *L'École communale dans la communauté urbaine*, Mâcon, Groupe 71, Image de Saône-et-Loire, 1993, 109 p
- Dessertine (Dominique), Faure (Olivier), *Combattre la tuberculose 1900-1940*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1988, 244 p.
- Dumont (Marie-Jeanne), *La S.A.D.G., histoire d'une société d'architectes. Première partie : 1877-1939*, Paris, S.A.D.G., 1989, 80 p.
- , *Le logement social à Paris*, Liège, Mardaga, 1991, 192 p.
- Durand (Jean Nicolas Louis), *Précis des leçons d'architecture données à l'école polytechnique*, Paris, 2 vol. 1802-1805.
- Eleb (Monique), Châtelet (Anne-Marie), Garcias (Jean-Claude), Mandoul (Thierry), Prelorenzo (Claude), *L'Habitation en projets. De la France à l'Europe*, Bruxelles, Mardaga, 1990, 148 p.

Bibliographie

- Eleb (Monique), Châtelet (Anne-Marie), Mandoul (Thierry), *Penser l'habité. Le logement en questions*, Bruxelles, Mardaga, 1988, 184 p.
- Eleb (Monique), Châtelet (Anne-Marie), *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui*, Paris, les éditions del'Epure, 1997, 352 p.
- Erismann (Paul), *Die Schulhäuser der Stadt Aarau. Eine Bestandsaufnahme mit bau- und schulgeschichtlichen Hinweisen*, Aarau, Gemeindekanzlei, 1965, 48 p.
- Foucault (Michel), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 318 p.
- *Dits et écrits II 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2005, 1736 p.
- Frampton (Kenneth), *L'Architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, Thames & Hudson, 2006 (1980), 400 p.
- Frankl (Paul), *Die Entwicklungsphasen der neueren Baukunst*, Berlin, Gebr. Mann, 1999 (1914), 196 p.
- Freinet (Elise), *L'école Freinet, réserve d'enfants*, Paris, Maspero, 1974, 310 p.
- Fromonot (Françoise), *La campagne des Halles. Les nouveaux malheurs de Paris*, Paris, La Fabrique, 2005, 156 p.
- Giedion (Sigfried), *Espace, temps, architecture*, Bruxelles, La connaissance, 1968 (1941), 552 p.
- Gnehm (Michael), *Stumme Poesie : Architektur und Sprache bei Gottfried Semper*, Zürich, gta, cop. 2004, 277 p.
- Gombrich (Ernst), *Histoire de l'art*, Paris, Phaidon, 2006, 1046 p.
- Gontard (Maurice), *L'œuvre scolaire de la Troisième République : l'enseignement primaire de 1876 à 1914*, Toulouse, s.d. (vers 1965), 218 p.
- Gourlier, Biet, Grillon et feu Tardieu, *Choix d'édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du XIX^e siècle*, Paris, L. Colas, 1825-1850, 3 vol.
- Gravagnolo (Benedetto) éd., *Semper, Gottfried Architetura arte e scienza : scritti scelti, 1834-1869*, Napoli, Clean, 1987, 205 p.
- Groupe de travail de la maison d'école à Montceau-les-Mines, *Cent ans d'école*, Seyssel, Champ Vallon (collection Milieux), 1981, 200 p.
- Guadet (Julien), *Éléments et théorie de l'architecture*, Paris, 3 vol. 1902-04.
- Guerrand (Roger-Henri), *Les origines du logement social en France*, Paris, Ed. ouvrières, 1967, 360 p.
- Guillaume (Pierre), *Du désespoir au salut : les tuberculeux aux 19^e et 20^e siècles*, Paris, Aubier, 1986, 384 p.
- Gutman (Marta), « Entre moyens de fortune et constructions spécifiques. Les écoles de plein air aux Etats-Unis à l'époque progressiste (1900-1920) », *Histoire de l'éducation* n°102 (mai 2004), p. 157-180.
- Gutton (André), *Conversations sur l'Architecture. Cours de théorie de l'architecture professé à l'École nationale supérieure des Beaux-arts*, Paris, Vincent-Fréal, 5 vol. 1952-1962.
- Haffner (Sebastian), *Histoire d'un allemand. Souvenirs 1914-1933*, Paris, Babe, 2004 [1933], 436 p.
- Hammad (Mohamed Ageli), *The Impact of Philosophical and Educational Theories on School Architecture (The British and American Experience, 1820-1970)*, Doctoral dissertation, University of Pennsylvania, 1984, 213 p.
- Haumont (Bernard), « Figures salariales et socialisation de l'architecture », *In extenso* n°8, Ecole d'architecture de Paris-Villemin, 1985, 115+48 p.
- Hausmann (G.), *Grands travaux de Paris 1853-1870*, Paris, Guy Durier, 2 vol., 260 p., 316 p.
- , « Mémoire présenté à la commission départementale », in *Documents relatifs à l'extension des limites de Paris*, Paris, 1859, p. 31.
- Heller (Geneviève), *Charlotte Olivier La lutte contre la tuberculose dans le canton de Vaud*, Lausanne, Ed. d'en bas, 1992, 248 p.
- Hitchcock (Henry-Russell), *Architecture : dix-neuvième et vingtième siècles*, Bruxelles, Liège, Mardaga, 1981 (1958), 710 p.
- I. *Die textile Kunst, für sich betrachtet und in Beziehung zur Baukunst*, Frankfurt a. M., Verlag für Kunst und Wissenschaft, 1860, 525 p.
- II. *Keramik, Tektonik, Stereotomie, Metallotechnik, für sich betrachtet und in Beziehung zur Baukunst*, München, F. Bruckman, 1863, 589 p.
- Jacques (Annie), *La carrière de l'architecte au XIX^e siècle*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1986, 72 p.
- Jomard (Edmé-François), *Abrégé de la méthode des écoles élémentaires*, Paris, 1816, 163 p.
- Jouenne (Alice), *Une expérience d'éducation nouvelle, l'école de plein air*, Paris, Radot, 1927, 218 p.
- Karakatsani (Despina), Vassiliki (Theodore), « Essais d'application des principes de l'Education nouvelle à l'école de plein air. L'exemple grec au début du XX^e siècle :

Bibliographie

questionnement et expériences » (à paraître dans *Carrefours de l'éducation*).

Kaufmann (Emil), *L'architecture au siècle des Lumières : baroque et post-baroque en Angleterre, en Italie et en France*, Paris, J. Juillard, 1963 (1955), 302 p.

Kübler (Christof), *Wider den hermetischen Zauber. Rationalistische Erneuerung alpiner Architektur um 1930. Rudolf Gaberel und Davos*, Bündner Monatsblatt, 1997, 224 p.

Kultermann (Udo), *Geschichte der Kunstgeschichte. Der Weg einer Wissenschaft*, München, Prestel, 1990 (1^{ère} éd. 1966), 272 p.

Laborde (Comte Alexandre de), *Plan d'éducation pour les enfants pauvres d'après les deux méthodes combinées du docteur Bell et de M. Lancaster*, Paris, L. Colas, 1815, 120 p.

Lainé (Michel), *Les constructions scolaires en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 240 p.

Landau (Bernard), Monod (Claire), Lohr (Evelyne), *Les grands boulevards. Un parcours d'innovation et de modernité*, catalogue d'exposition, Paris, DAAC, 2000, 240 p.

Lange (Hermann), *Schulbau und Schulverfassung der frühen Neuzeit. Zur Entstehung und Problematik des modernen Schulwesens*, Weinheim/Berlin, Verlag Julius Beltz, 1967, 638 p.

Lasteyrie (Comte de), *Nouveau système d'éducation pour les écoles primaires adopté par les quatre parties du monde*, Paris, L. Colas, 1815, 95 p.

Le Corbusier, *Lettres à Auguste Perret, édition établie par Marie-Jeanne Dumont*, Paris, Le Linteau, 2002, 256 p.

—, *Lettres à Charles L'Eplattenier, édition établie par Marie-Jeanne Dumont*, Paris, Le Linteau, 2006, 314 p.

—, *Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, G. Crès, 1930, 268 p.

Le Goff (Jacques), Nora (Pierre), *Faire de l'histoire. I. Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, 1986 (1974), 312 p.

Le Roy (Julien-David), *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce considérées du côté de l'histoire et du côté de l'architecture*, Paris, Musier fils, 1770, 2 tomes en 1 vol. (1758).

Leniaud (Jean-Michel), *Les cathédrales au XIX^e siècle : étude du service des édifices diocésains*, Paris, Economica, 1993, 984 p.

— « La place de l'histoire de l'art dans la synthèse historique », *Actes du Ve congrès*

national d'archéologie et d'histoire de l'art, 1999, 3 p.
<http://lodel.inha.fr/document.php?id=276>

Letarouilly (P.), *Édifices de Rome moderne, ou Recueil des palais, maisons, églises, couvents, et autres monuments publics et particuliers les plus remarquables de la ville de Rome*, Paris, F. Didot frères, puis Bance, 3 vol. 1840-1857.

Loyer (François), « Ornement et caractère », *Le siècle de l'éclectisme. Lille 1830-1930*, Paris-Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1979, p. 65-104.

—, « Sauvage ou le renoncement », *Henri Sauvage 1873-1932*, Paris/Bruxelles, SADG/Archives d'architecture moderne, 1976, p. 35-70.

—, *Histoire de l'architecture française. De la Révolution à nos jours*, Paris, Mengès, 1999, 498 p.

Luc (Jean-Noël), *L'invention du jeune enfant au XIX^e siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle*, Paris, Belin, 512 p.

Lucan (Jacques) (dir.), *Paris des faubourgs*, Paris, Pavillon de l'Arsenal/Picard, 1996, p. 124-131.

Luthi (Dave), « L'influence du bon air sur l'architecture. Une guérison formelle ». Apparition du sanatorium alpin en Suisse 1880-1914 », *Revue de géographie alpine*, 2005, n°1, p.43-60.

Maasberg (Ute), Prinz (Regina), *Die neuen kommen! Weibliche Avantgarde in der Architektur der zwanziger Jahre*, Dessau, Junnius Verlag, 170 p.

Mallgrave (Harry), Herrmann (Wolfgang) éd., *Gottfried Semper, The four elements of architecture and other writings*, Cambridge, University Press, 1989, 314 p.

—, avec Robinson (Michaël) éd., *Gottfried Semper, Style in the technical and tectonic arts : or, practical aesthetics*, Los Angeles, Getty Research Institute, 2004, 980 p.

—, avec Ikononou (Eleftherios) éd., *Empathy, Form, and Space : problems in German aesthetics, 1873-1893*, Santa Monica, Getty Center for the History of Art and the Humanities, 1994, 331 p.

Mann (Thomas), *La Montagne magique*, Paris, Fayard, Le livre de poche, 1984 (1924), 510 p. (comprend en outre *Tristan* et *Le chemin du cimetière*).

—, *La mort à Venise*, Paris, Fayard, Le livre de poche, 1997 (1903), 190 p.

Markus (Thomas), *Buildings and Power : Freedom and Control in the origin of Modern Building Types*, London, Routledge, 1993, 343 p.

Bibliographie

- Mebes (Paul), *Um 1800: Architektur und Handwerk im letzten Jahrhundert ihrer traditionellen Entwicklung*, Berlin, Mann, 2001 (1918), 305 p.
- Midant (Jean-Paul) éd., *Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle*, Paris, Hazan / Institut français d'architecture, 1996.
- Mignot (Claude), « L'art au-delà du contexte », *Actes du Ve congrès national d'archéologie et d'histoire de l'art*, 1999, 4 p. <http://lodel.inha.fr/document.php?id=281>
- Miller (Quintus), *Le sanatorium. Architecture d'un isolement sublime*, Lausanne, École polytechnique fédérale, 1992, 80 p.
- Moos (Stanislaus), *Le Corbusier, l'architecte et son mythe*, Paris, Horizons de France, 1970, 320 p.
- Muratori (Saverio), *Studi per una operante storia urbana di Venezia*, Roma Istituto poligrafico dello Stato, 1960, 112 p.
- Murken (Axel Heinrich), « Heilanstalten für Tuberkulöse. Zur Geschichte der Lungensanatorien und ihrer Therapiekonzeption im 19. Jahrhundert », *Metanoete: wandelt euch durch neues Denken. Festschrift für Hans Schadewaldt*, Düsseldorf, Triltsch, 1983, p. 107-124.
- Nora (Pierre) éd. *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, 1987, 376 p.
- Nyon, *Manuel pratique ou précis de la méthode d'enseignement mutuel pour les nouvelles écoles élémentaires*, Paris, L. Colas, 1816, 48 p.
- Oberlé (Raymond), *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870*, Strasbourg, Faculté des Lettres de l'Université, 1961, 280 p.
- Ostendorf (Friedrich), *Sechs Bücher vom Bauen enthaltend eine Theorie des architektonischen Entwerfens*, Berlin, W. Ernst & Sohn, 1914-1920, 3 vol. (les autres n'ont pas été publiés).
- Ozouf (Mona), *L'école de la France. Essai sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Gallimard, 1984, 416 p.
- Panerai (Philippe), « Typologies », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°4 (décembre 1979).
- Péguy (Charles), *L'Argent*, Paris, Gallimard, 1942 (14^e éd.), 1913, 252 p.
- Pelpel (Laurent), « La formation architecturale au XVIIIe siècle en France », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°2 (mars 1978), p. 3-16.
- Pérouse de Montclos (Jean-Marie), *Principes d'analyse scientifique. Architecture. Méthode et vocabulaire*, Paris, Imprimerie nationale, 1972, 2 vol.
- Pevsner (Nikolaus), *A History of Building Types*, Princeton, University Press, 1976, 352 p.
- Pinilla (Thérèse), *La sauvegarde de l'école de plein air de Suresnes*, rapport de recherches du Ladrhaus, Ecole d'architecture de Versailles, septembre 2004, 48 p.
- , *Une enveloppe mobile, dispositif technique pour la nature*, mémoire de 5^e année ss la dir. d'A.-M. Châtelet, Ecole d'architecture de Versailles, juin 2004.
- Prost (Antoine), *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968, 524 p.
- Querrien (Anne), « L'enseignement I. L'école primaire », *Recherches revue du Cerfi*, n°23 (juin 1976), p. 5-189.
- Quitzsch (Heinz), *La visione estetica di Semper ; 4 elementi dell'architettura*, Milano, Jaca Book, 1991, 238 p.
- Raiga (Eugène), *Le régime administratif et financier du département de la Seine et de la Ville de Paris*, Paris, Rousseau et Cie, 1922-1928, 2 vol. 778 p., 162 p.
- Rebsamen (Hanspeter), Stutz (Werner), « Davos », *INSA- Inventaire Suisse d'Architecture 1850-1920*, Zurich/Lugano, Société d'histoire de l'Art en Suisse, vol. 3 Biel, La Chaux-de-Fonds, Chur, Davos, 1982, p. 317-464.
- Recht (Roland), « Viollet-le-Duc et Gottfried Semper, leurs conceptions du patrimoine monumental », *Revue germanique internationale*, n°13, 2000.
- Reynaud (Léonce), *Traité d'architecture contenant des notions générales sur les principes de la construction et sur l'histoire de l'art*, Paris, 1850-58, 2 vol. de texte et 2 vol. de planches.
- Ricaud (Elsa), *La restauration de l'abbaye de Royaumont (1864-1905). Ambitions versus restrictions*, mémoire de master ss la dir. de K. Bowie, Ecole d'architecture de Versailles, juin 2007.
- Richardson (Harriet) éd., *English Hospitals 1660-1948. A Survey of their Architecture and Design*, Swindon, Royal Commission on the Historical Monuments of England, 1998, 222 p.
- Rodriguez-Tomé (Denyse) « L'organisation des architectes sous la Troisième République », *Le Mouvement social*, n°214 (janvier-mars 2006), p. 55-76.
- Roncayolo (Marcel), « Le département », *Les Lieux de mémoire III-Les France, 1 – Conflits et partages*, Paris, 1992, p. 890.
- Rudovsky (Bernard), *L'Architecture sans architectes*, Paris, Ed. du Chêne, 1977 (1964).

Bibliographie

- Saint (Andrew), « Architecte et ingénieur : miroir d'une dualité humaine ? », *eaV* n°11 (2005-2006), p. 34-45.
- Schmarsow (August), *Das Wesen der architektonischer Schöpfung*, Leipzig, Karl W. Hiersemann, 1894, 30 p.
- Schmidt (Rudolph), *Volksschule und Volksschulbau von den Anfängen des niederen Schulwesens bis in die Gegenwart*, Mainz, 1961, exemplaire écrit à la machine, 298 p. publié par la suite sous le même titre : Wiesbaden-Dotzheim, Deutscher Fachschriften-Verlag, 1967, 388 p.
- Schmidt-Thomsen, « Architektinnenhistorie », *Schriftenreihe des FB8 Architektur. Band 10*, 1993, p. 12-29
- Schmitthenner (Paul) *Baugestaltung. Erste Folge ; Das deutsche Wohnhaus*, Stuttgart, Konrad Wittwer, 1932, 168 p.
- Seaborne (Malcolm), Lowe (Roy), *The English School. Its Architecture and Organization. Volume II 1870-1970*, London, Routledge & Kegan Paul, 1977, 240 p., 60 pl.
- Seaborne (Malcolm), *Primary School Design*, Routledge and Kegan Paul, 1971, 82 p.
- , *The English School. Its Architecture and Organization, 1370-1870*, London, Routledge and Kegan Paul, 1971, 318 p. et 235 pl.
- Semper (Gottfried), *Der Stil in den technischen und tektonischen Künsten, oder praktische Aesthetik, ein Handbuch für Techniker, Künstler und Kunstfreunde*
- , *Die vier Elemente der Baukunst : ein Beitrag zur vergleichenden Baukunde*, Braunschweig, Vieweg, 1851, 104 p.
- Semper (Manfred und Hans), *Schriften von Gottfried Semper*, Berlin und Stuttgart, W. Spemann, 1884, 516 p.
- Stuart (James), Revett (Nicholas), *Les Antiquités d'Athènes*, Paris, Firmin Didot, 1808-1822, 4. vol. (1762-1820).
- Suteau (Marc), *Une ville et ses écoles. Nantes 1830-1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 254 p.
- Tafari (Manfredo), *Théories et histoire de l'architecture*, Paris, éd. SADG, 1976, 400 p.
- Talenti (Simona), *L'histoire de l'architecture en France : émergence d'une discipline 1863-1914*, Paris, Picard, 2000, 289 p.
- Thivend (Marianne), *L'école républicaine en ville. Lyon, 1870-1914*, Paris, Belin, 2006, 252 p.
- Thyssen (Geert), « Visualizing Discipline of the Body in a German Open-Air School (1923-1939): Retrospection and Introspection », *History of Education* 36, n°2 (mars 2007), p. 243-260.
- Toulier (Bernard), L'architecture scolaire au XIXe siècle. De l'usage des modèles pour l'édification des écoles primaires », *Histoire de l'éducation*, n°17 (décembre 1982), p. 1-29.
- Tournikiotis (Panayotis), *The Historiography of Modern Architecture*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1999, 344 p.
- Tsoukala (Kyriaki), *Perception de l'espace scolaire et pratique pédagogique. Étude comparative entre pédagogie formelle et pédagogie Freinet dans les types architecturaux "fermé" et "ouvert"*, thèse en sciences de l'éducation sous la dir. de P. Clanche, Bordeaux II, 1990
- Uyttenhove (Pieter), *Marcel Lods (1891-1978). Une architecture de l'action*, thèse de l'EHESS sous la direction d'Hubert Damisch, 1999, 5. vol. (1. Texte, 463 p. ; 2. Texte (suite) 184 p.+illustrations ; 3. Biographie, 66 p.+ illustrations ; 4. Catalogue 128 p.+ illustrations ; 5. Répertoire, 314 p).
- Valery (Paul), *Regards sur le monde actuel et autres essais*, Paris, Gallimard (Folio essais), 2002 (1945), 308 p.
- Vasari (Giorgio), *Les vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes* (traduction et édition commentée sous la direction d'André Chastel), Arles, Actes Sud, 2005, 2 vol. 3952 p. (1568).
- Vic-Ozouf (Marie), « De l'universalisme constituant aux intérêts locaux : le débat sur la formation des départements en France, 1789-1790 », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1986.
- Viollet-le-Duc (Eugène, Emmanuel), *Entretiens sur l'architecture*, Bruxelles, Mardaga, 1977, 448 p.+492 p. (2 vol. 1863, 1872).
- , *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Bance/A. Morel, 1854-1868, 10 vol.
- Vossberg (Christian), *Der Grossstädtische Volksschulbau dargestellt am Beispiel Hannover. Historische Entwicklung und Gegenwartsfragen*, Hannover, 1953, exemplaire écrit à la machine, 2 vol. 60 p et 83 pl.
- Watkin (David), *The Rise of Architectural History*, London, The Architectural Press, 1980, 204 p.